

# Le Petit Tram

351 - août 2007



Date de parution le 13 août 2007  
Mensuel du Centre de Loisirs et d'Information - A.S.B.L.  
4 rue de la Planchette - 1460 Ittre  
Tél : 067/64 73 23 - Fax. 067/64 85 52 - e-mail : info@ittreculture.be  
Abonnement 10 euros/an - compte 068-0533130-45  
Editeur responsable : Luc Schoukens  
Bureau de dépôt : 1400 Nivelles  
Les articles munis du sigle  sont écrits par l'équipe du CLI



## Août, le mois des fêtes et kermesses



Les organisateurs des fêtes de g. à dr. Marc Ducochet (Virginal en fête), Hubert Beutels (Fauquez), Axel Francois, Christian Fayt, Claude Debrulle, Thierry Meunier, Marie-Claire Bougard (Collège), Jean Lebe (Ainés) et Xavier Detroy (Valette).



La procession Saint-laurent de ce dimanche 5 août à Haut-Ittre



Folle ambiance au 15 août 2006



La remise des prix du tournoi de pétanque à Fauquez ce samedi 4 août.

Dans l'entité d'Ittre, le mois d'août est le mois des fêtes et kermesses. Il y a bien entendu les fêtes du 15 août d'Ittre qui attirent un public très important, familial en journée et jeune en soirée.

Ces soirées dansantes en plein air sont assez exceptionnelles, des milliers de jeunes et moins jeunes d'Ittre et de la région se retrouvent pour une fête populaire devenue très en vogue. Une solide organisation orchestrée par Jean-Michel Branche et

Frédéric Devroede, épaulée par l'administration communale et les services de police.

Cette année, le bal communal organisé au foyer du théâtre de la Valette le samedi 11 août, veut renouer avec les traditionnels « bals avec orchestre » et permettre à un public de tout âge de passer une soirée festive au cœur du village. Autre nouveauté, l'espace plus «soft» à l'arrière du CLI et de la poste, «l'espace planchette», où dans une ambiance feutrée les festoyeurs pourront prendre un

verre au calme et néanmoins faire une petite danse.

Ces fêtes ittroises ont été précédées par la ducasse de Haut-Ittre, les 4-5 et 6 août, la fête de quartier de Fauquez le samedi 4 août et seront suivies de la kermesse de Virginal organisée par «Virginal en fête» et le Marché du Théâtre qui se tiendront toutes deux le WE des 24 et 25 août. Vous en trouverez les programmes dans ce Petit tram.

Au plaisir de s'y rencontrer.

Luc Schoukens

## Une nouvelle saison de spectacles à Ittre

Le Centre Culturel d'Ittre, le CLI a le plaisir de vous inviter à sa nouvelle saison de spectacles. L'atmosphère créée par la formule cabaret-spectacle et la qualité des artistes et spectacles proposés feront de ces soirées des moments de convivialité et de partage culturel. Le public, nombreux, en redemande.

Le 31 août c'est le groupe CAMAXE et la musique du monde galicienne qui ouvrent la saison de manière festive à la Ferme de Hongrée, Philippe Lafontaine s'étant désisté de manière assez cavalière. Le 23 septembre, Abdel Raman El Bacha nous proposera un concert exceptionnel de piano au Palais de Plume, dans le cadre du festival de Wallonie. Des contes africains (avec Hubert Mahela) dans le cadre du festival Yambi sont prévus pour le vendredi 12 octobre, ... Le 16 novembre nous vous présentons Dick Annegarn en véritable tête d'affiche de la saison (Sous réserve). Ce récital de chanson française se déroulera au Palais de Plume. Philippe Casterman + J-P Schotte (conte- récit et accordéon) vous proposeront le 22 décembre à l'étable d'hôtes «Au temps qui restent»

Cabaretje ».

Bal Tabarin, après leur succès aux francopholies de Spa est programmé le 9 février (swing-chanson française).

Le 18 avril nous accueillons Zidane avec son spectacle «Et ta sœur».

La Cetra d'Orféo jouera « la cigale » le 18 mai à l'orangerie du château de Baudemont.

Charles Loos, Steve Houben et le quatuor Thaïs clôtureront la saison avec un concert exceptionnel à la ferme de Hongrée le 6 juin.

Nous allons également soutenir la programmation réalisée cet automne par la Péniche Equisonnance qui se trouve au port ittrois à l'écluse F5.

Soyez attentifs et consultez notre site (www.ittreculture.be) pour connaître les détails dès le 25 août.

Dans Le Petit Tram de septembre vous trouverez la brochure complète.

Nous vous proposerons à nouveau une formule d'abonnement très intéressante qui vous donnera accès à des prix très abordables.

Ces soirées sont de véritables fêtes culturelles grâce, également, aux repas de qualité que nous vous proposons avec la précieuse contribution du traiteur Seepower.

Le 19 janvier, Claude Semal et Eric Draps seront à la salle polyvalent avec un spectacle dérivant « Small belgian

## Festivités du 15 août à Ittre Les 11, 12, 13, 14 et 15 août

Dans le centre d'Ittre, Grande ducasse et festivités diverses  
Présence et ouverture des loges foraines du samedi 11 au jeudi 16 inclus

### ✓ Samedi 11 août

15h30 : Cortège en fanfare de la salle Planchette à la Place d'Ittre pour l'ouverture officielle de la foire.

Bienvenue à nos petits amis de 2 à 12 ans, pour une heure de carrousel offerte par les forains. Les tickets seront distribués au départ du cortège à la salle Planchette.

21h00 : 1er grand bal communal au foyer de la Valette - Animation orchestre avec «Why Note?» - Soirée (entrée gratuite)

✓ Dimanche 12 et lundi 13 août  
Rue Haute - Grand'Place : Fête des forains et des cafetiers

### ✓ Mardi 14 août

Rue Haute - Grand'Place : Terrasses et musique à l'intérieur des cafés

A la salle Planchette

16h00 : Après-midi accordéon animé par «Tonton» - entrée gratuite  
18h00 : Souper (sous réservation) - repas 5 euros

### Place Saint-Rémy

14h00 : Ouverture du site

21h00 : Concert du groupe «98% Maximum Souïl»

23h00 : Soirée disco à 23h00 sous une pluie d'étoiles et show lumière (fin des festivités à 03h00)

Espace derrière la Poste

14h00 : Ouverture du bar à cocktails - Organisation de parties de cartes (whist, couillon, belotte)

23h00 : Soirée années 80 «en sourdine»

### ✓ Mercredi 15 août

#### A la salle Planchette

10h00 : Procession Notre Dame d'Ittre

11h00 : Apéritif offert par le comité de l'accordéon

12h00 : Réception des cavaliers et des participants à la procession

15h00 : Après-midi accordéon animé par Pierre Devos

16h00 : Concert Oberbayern dans 7es rues d'Ittre, au départ de la salle Planchette

18h00 : Concert de la RHCv à l'arrière des bâtiments administratifs

19h00 : Souper oberbayern entrée gratuite, repas 7 euros

#### Espace derrière la Poste

10h00 : Concours de couillon et bars ouverts à tous, le tout

accompagné d'une musique d'ambiance

12h00 : Barbecue

20h30 : Soirée années 80 en sourdine (fin des activités à 3h00)

#### Place Saint-Rémy

Animation pour les enfants, cadeaux, grimage dans l'après-midi

16h00 à 18h30 : Concert du groupe THX2U (thanks to y ou) de 16h à 18h

Groupe de reprises anglais et français

18h30 à 19h30 : Bal des enfants

20h30 à 22h00 - Concert du groupe THX2U - 2e partie du répertoire de cette formation

22h00 : Sono animation années 80 (fin à 0Sh00)

23h30 : Feu d'artifice de Clôture au parking de la voirie de liaison du centre d'Ittre

Durant les festivités, il y aura également différents stands de petite restauration. Enfin, l'entrée aux différentes manifestations est entièrement gratuite.

Infos : Frédéric Devroede (0477/35 62 66) - Jean-Michel Branche (0474/46 79 46) Eric De Roover (0479/88 58 84) - Jean Lebbe, pour les aînés (0472/78 02 08)

ITTRE

Fête-Musique  
du Monde

**CAMAXE**

**EN CONCERT**

Vendredi 31 août 20H30

Ferme de Hongrée

CLI : 067/64 73 23

www.ittreculture.be



Nos trois villages Bulletin communal encarté en pages 13 à 16



# Les fêtes du mois d'août

## Fanfare Communale de Ittre, le 15 août

La Fanfare Communale d'Ittre vous informe de ses prestations lors de la Fête prochaine du 15 août.

Le dimanche 12 août, dès 19h, ouverture de la kermesse.

Le mardi 14 août, concert promenade dans les rues de la

commune. Le mercredi 15 août, procession à 10h suivie d'un concert promenade dans les rues. Nous espérons tous vous voir très nombreux lors de ces manifestations musicales.

Le Comité

## Procession Notre Dame en voiture

Pour les personnes qui le souhaitent, la paroisse organise une procession le mardi 21 août 2007 à 14 heures. Le tour se fera en voiture au départ de l'église et se terminera par un goûter au Lion d'Argent. Nous faisons appel à des chauffeurs. Pour tous renseignements

complémentaires vous pouvez appeler Edith De Bie au n° de tél.: 067/64.61.21

La paroisse rappelle que les cavaliers sont responsables de la tenue de leur cheval et qu'elle décline toute responsabilité en cas d'accidents éventuels.

## Virginal en fête Samedi 25 et 26 août

Sur le thème de la Communauté européenne l'A.D.F. "Virginal en fête" sous le haut patronage de l'Administration communale de et à Ittre

### SAMEDI 25 AOÛT

10h00 - Ouverture des stands  
13h00 - Ouverture officielle de la fête par nos Géants Gus et Jeannette

14h00 - Départ des Gilles Juniors pour une tournée de ramassage des grands Gilles

15h00 - 9e Cavalcade "Cercle des Gilles Virginalois" et "Gilles en Paysannes

van Sint Rochus Halle" et "Claps chabots de Rebecq" (église St-Pierre)

16h00 - Remise des médailles d'anniversaire des Gilles (église St-Pierre)

17h00 - Messe en wallon (église St-Pierre)

18h00 - Concert interprété par "l'Harmonie Royale de Couvin"

19h00 - DÉFILÉ DE MODE  
21h30 - Brûlage des bosses des Gilles

### DIMANCHE 26 AOÛT

11h30 à 12h30 - O.C.C.D.S. Obéissance Club du Chien de Samme Initiation à FAG-ilit

14h00 à 16h00 - Concours de play-back pour les enfants de 6 à 99 ans

16h00 à 17h00 - Remise des prix des divers concours et tombola

17h30 à 19h30 - Spectacle : MARCO chante JOH1V1VY

19h30 : Clôture de V.E.F. 2007

Durant les 2 jours : ouverture des loges foraines - animations pour les enfants

Rues piétonnes avec la participation d'artisans, brocanteurs, commerçants

et diverses associations : jeux divers, sangria, vins et restauration diverses

Participation de la confrérie "Del tarte au Crastofé"



## La Grande Procession du 15 Août

Le 15 août l'Eglise catholique fête l'assomption de la Vierge Marie. Dans les églises orientales on appelle cette fête la Dormition de Marie. L'Eglise croit que la Vierge Marie, qui a donné chair au Christ, a été par avance ressuscitée dans son corps. C'est le sens du mot "Assomption" : Marie monte au ciel avec son corps et son âme.

Pourquoi une procession le 15 août? « En 1336, un terrible fléau s'abat sur la région. Notre-Dame de Bois-Seigneur-Issac est alors promenée solennellement en procession, de village en village. Arrivée à Ittre, la Madone est déposée et l'épidémie s'arrête. Depuis, la Vierge est restée à Ittre. Les habitants parlèrent d'un miracle. » En remerciement, une procession annuelle est organisée chaque 15 août.

Mais, aujourd'hui, si nous prions avec la Vierge Marie en processionnant dans les rues d'Ittre, c'est parce que nous croyons qu'elle est notre Mère



et qu'elle nous montre le chemin du Christ. La procession est donc une manière d'exprimer notre foi et notre confiance en Marie, de prier pour notre village et pour notre pays et enfin d'inviter tout le monde à venir prier avec nous. La tradition se poursuit : rendez-vous le 15 août 2007

### Programme de la fête :

#### Mardi 14

18h00 : Vêpres en l'honneur de la Vierge Marie suivies de la Messe

### Mercredi 15

9h30 : Messe solennelle

10h30 : Départ de la procession dans les rues d'Ittre : prières, chants, musique, marche...

12h30 : Retour à l'église et bénédiction finale

Nous vous invitons aussi à la Neuvaine en l'honneur de Notre-Dame d'Ittre qui aura lieu du 16 au 24 août chaque jour à 18h30 (sauf Samedi 18 août à 18h).

Père Jan

## Marché du Théâtre Samedi 25 et dimanche 26 août

Nous vous donnons rendez-vous pour cette 11e édition Le rendez-vous annuel des Arts de la scène Plus de 149 représentations gratuites pour les grands et les petits. 42 compagnies, dont 3 françaises. Au programme; Théâtre, conte, humour, chanson, rock...

### SAMEDI 25 AOÛT

Ouverture officielle du Marché du Théâtre à 12h

Nombreuses représentations théâtrales au Théâtre de la Valette, à la salle Planchette, au Lion d'Argent, place Saint-Rémy, Grand'place, sur le parking des terrains de football,...

21h00 - "Le plus heureux des trois" d'Eugène Labiche par le théâtre des Galeries - Spectacle offert par la Commune d'Ittre



### DIMANCHE 26 AOÛT

Dès midi - Nombreuses représentations théâtrales dans le village

Ils seront présents : Le Théâtre de la Toison d'Or, le Théâtre Royal du Parc,

le Théâtre Marni, PSK Productions (France), la Compagnie Traverse (France), Jean-Marie Pétirot, Jean-Claude Frison, Marion, la Compagnie Céleste, Babyck,

le Fou de Bruxelles, Graines de Star, Comédia 77, Compagnie André Cifuentes, et bien d'autres...

La Libre Culture, avec le programme complet, sera distribué en toutes boîtes dans la commune.

### Infos :

Le Marché du Théâtre

067/64 81 11 ou

www.lavalette.be

## Théâtre des Galeries "Le plus heureux des trois" Samedi 25 août 21h

Une comédie folle d'Eugène Labiche, menée tambour battant...

L'intrigue du « Plus heureux des trois » met en scène le trio classique mari-femme-amant. Ce qui fait le prix de cette pièce, c'est de voir jusqu'où Labiche emmène ce schéma traditionnel, compliquant à souhait les ressorts du vaudeville pour nous donner une comédie folle menée tambour battant, avec une galerie de personnages délirants, hauts en couleur. Au final, on s'apercevra que tout ce petit monde a une "histoire" à se reprocher avec au

moins l'un des protagonistes. Si, en bon vaudevilliste, Labiche se préoccupe du mouvement et de la situation, il travaille également beaucoup à l'élaboration des caractères. Dans son théâtre, dont les trois grands moteurs sont l'égoïsme, la vanité et l'argent, il s'amuse à répertorier les ridicules et les défauts de la bourgeoisie française de l'époque.

Avec : Pierre Pigeolet, Michel Hinderyckx, Angélique Leleux, Bernard Lefrancq, Claire Tefnin, Jean-Paul Clerbois, Perrine Delers  
Mise en scène : Bernard

Lefrancq Costumes : Ludwig Moreau  
Le Soir 1/8/2007  
"Théâtre/Labiche en tournée avec les Galeries Il pleut de s cornes sur les châteaux Cocufiage en folie dans "le plus heureux des trois". Finalement le plus heureux de tous, c'est nous."

Théâtre gratuit offert par la commune, à l'arrière de la poste et du CLI

# Conseil Communal du 6 juin 07

## Conseillers présents:

Axel François (IttrePluS), Nestor Bontet (IttrePluS), Françoise Peeterbroeck (IttrePluS), Christian Fayt (IttrePluS), Claude Debrulle (PA), Marie-Claire Godeau-Bougard (PA), François Sivine (PA), Thierry Meunier (Ecolo), Marc Hordies (Ecolo).  
Daniel Vankerkove (IC), Jean-Paul Cayphas (IC), Claude Crapet (IC), Ferdinand Jolly (IC), Marie-Jo Doumont (IC), Suzanne Henry (IC), Hélène de Schoutheete (IC), Mme Georgette van Stichel (IC).

## Conseiller excusé:

Conseillers arrivés en cours de séance:  
Daniel Vankerkove (IC)

La majorité communale se compose des conseillers IttrePluS, PA et Ecolo.

La minorité est formée des conseillers IC.

Le secrétaire communal est M. Paul Pierson.

## ✓ AVANT-PROPOS

Avant d'entamer les points inscrits à l'ordre du jour, le bourgmestre Axel François (IttrePluS) demande aux conseillers leur accord pour porter deux points en urgence ; le premier concernant l'assemblée générale de l'Intercommunale du Brabant Wallon ou IBW, le second portant sur la désignation d'un représentant du conseil au centre d'entreprises et d'innovation I.D [Innovation et Développement]. Les conseillers marquent leur accord.

Axel François (IttrePluS) interroge alors les conseillers pour savoir si l'un d'entre eux souhaite poser une question orale en fin de conseil. Jean-Paul Cayphas (IC), Claude Crapet (IC), Hélène de Schoutheete (IC), Marie-Jo Doumont (IC) et Suzanne Henry (IC) répondent par l'affirmative.

En ouverture de conseil communal, le secrétaire communal Paul Pierson lit le procès-verbal du conseil communal du 29/05/2006. Après lecture, Ferdinand Jolly (IC) rappelle que la demande du conseiller Crapet (IC) d'obtenir une copie de l'audit n'a pas été rencontrée.

Vote PV

Pour : 17, Majorité + Minorité

## ✓ LOTISSEMENT HAUT-ITTRE Raccordement à l'eau (SWDE) (Décision)

Christian Fayt (IttrePluS), échevin des travaux, indique qu'il s'agit de la procédure habituelle en la matière et que le demandeur a versé à la Société wallonne de l'Eau (SWDE) le montant des prestations et fournitures correspondant à l'extension du réseau rue de Haut-Ittre pour l'alimentation en eau du lot 3 et qu'il s'est engagé à réaliser les terrassements à ses frais. La commune souscrit alors à 316 parts sociales de 25 EUR dans

le capital du Sous-Bassin de la Senne. Concernée par le sujet, l'échevine Marie-Claire Godeau-Bougard (PA) est sortie de la pièce.

Vote SWDE

Pour : 16, Majorité + Minorité

## ✓ AIDES À LA PROMOTION DE L'EMPLOI (APE)

Participation de la Commune

Axel François (IttrePluS) signale qu'il s'agit d'aides à l'emploi facilitant l'engagement de demandeurs d'emploi inoccupés par les pouvoirs locaux, régionaux et communautaires et que chaque commune dispose de points établis sur base de critères objectifs (nombre d'habitants, nombre de travailleurs sociaux, ...) lui permettant de prétendre à un niveau correspondant d'aide. Le Collège communal ayant décidé de continuer à vouloir bénéficier de ces aides, il demande aux conseillers de marquer leur accord à la participation continuée de la commune au plan. Nestor Bontet (IttrePluS) se demande alors s'il n'y a rien là-dedans pour des travailleurs de plus de 50 ans, sans emploi, qui ont besoin de travailler et si la commune peut faire adapter le plan.

Axel François (IttrePluS) indique au conseiller que les critères d'attribution des points ne sont pas définis par la commune, qui ne peut rien changer à ces derniers.

Vote APE

Pour : 16, Majorité + Minorité

## Assemblée Générale

### Intercommunales

## ✓ SEDILEC-SEDITEL-SEDFIN-ISBW-IBW

### Position du délégué communal

Axel François (IttrePluS) signale simplement que la loi concernant la position du délégué communal aux assemblées générales des intercommunales a changé : « Avant, les communes ne votaient pas. Aujourd'hui, elles le font et le délégué doit se conformer aux décisions du conseil communal ». Les conseillers votent ensuite à l'unanimité intercommunale par intercommunale pour marquer leur accord à cette disposition.

Vote AG-Intercommunales

Pour : 16, Majorité + Minorité

## ✓ COMMUNES ET CPAS : TVA POUR TRAVAUX EFFECTUÉS PAR LEUR PERSONNEL SUR BIENS PROPRES (MOTION)

Axel François (IttrePluS) rappelle qu'il s'agit pour les communes et CPAS de passer dans le Code de la TVA du statut de non assujetti à celui d'assujetti exonéré, pour mettre le droit belge en adéquation avec les directives européennes et certaines décisions de justice. L'impact de cette mesure est que les assujettis sont tenus de payer la TVA sur les travaux que leur propre personnel effectue dans leurs bâtiments. « Cela signifie un surcoût cer-



Le Home Jean Mathieu géré par le CPAS deviendra une « Maison communale de l'enfance » début 2008.

tain et inutile. L'offre de service public en matière d'accueil de l'enfance, de sport, de santé, d'enseignement va baisser. En outre, le personnel n'est pas prêt pour cette modification, ni d'ailleurs même la comptabilité organisée pour prendre cela en compte. Comme la mesure entrerait en vigueur le premier juillet, cela signifie des nouvelles charges en cours d'exercice. » Le bourgmestre ajoute que le volet de l'article de droit en cause soumettant les travaux communaux à la TVA n'est pas demandé par l'Europe, selon ces spécialistes. Il propose alors que le Conseil communal d'Ittre demande au Gouvernement fédéral de:

- Reconsidérer le volet en question,
  - Eviter l'assujettissement de la TVA aux travaux communaux en attendant le retrait
  - Rédiger une circulaire à destination des responsables communaux, d'intercommunales et de CPAS reprenant les démarches administratives à effectuer, le mode de calcul des sommes dues et des exemples de cas concrets et fréquents,
  - Organiser une journée de formation pour les responsables locaux,
  - Créer « un point contact TVA » au sein de l'Administration (Ministère des Finances) pour renseigner les communes, intercommunales, CPAS sur la législation en cours, notamment, et
  - Travailler en collaboration avec les Unions des villes et communes du pays pour trouver des solutions valables.
- Le conseiller écolo Marc Hordies ne voit pas la nécessité de nommer le Secrétaire d'Etat concerné (Note : Hervé Jamar-MR) alors que les autres destinataires de la motion ne le sont pas (Premier Ministre, Ministre des Finances, Fonction Publique). « C'est la fonction qui importe, pas la personne ».

Vote TVA-Communes

Pour : 16, Majorité + Minorité

## ✓ LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL PRÉCÉDENT

### Suppression (Règlement d'Ordre intérieur)

L'échevin de l'Information, Claude Debrulle (PA) parle ici de « zèle » à ce propos, car le Règlement d'Ordre intérieur type de l'Union des Villes et Communes ne prévoit pas une telle lecture en début de Conseil communal. Il ajoute

que le procès-verbal est à la disposition de tous les conseillers et ne voit « aucune nécessité puissante » à la lecture de ce procès-verbal succinct par le secrétaire communal en début de Conseil. « Chacun de vous l'a sous les yeux. Il est publié sur le site internet de la Commune et le compte rendu analytique paraît en temps réel dans le Petit Tram ». Il demande la suppression de cette formalité, parlant de « lecture fastidieuse », et indique que cela n'empêche d'ailleurs pas la formulation des remarques et demandes de modifications pendant la durée du Conseil suivant.

Ferdinand Jolly, conseiller IC, intervient au nom de son groupe. « Pour nous, la communication, l'information envers le citoyen et la transparence concerne tous les citoyens et pas seulement ceux assistant physiquement au conseil communal ». Il ajoute que cette lecture constitue un « rappel pour les conseillers » et précise que la suppression de la lecture peut donner « l'impression que l'on cache quelque chose ».

Claude Crapet (IC) pointe le fait que le PV n'est pas tout à fait technique et qu'il ne faut pas ici « prendre les citoyens pour des imbéciles ».

Jean-Paul Cayphas (IC) : « Il y a ici deux poids, deux mesures. Avant, on considérait cela comme très important. En outre, cette lecture n'est pas très longue ». En outre, il signale que le contrat-programme (Commune-CLI) prévoit d'ajouter le compte-rendu du secrétaire communal (le PV) dans le Petit Tram.

Suzanne Henry (IC) souligne que le PV est publié sur le site, mais que « tout le monde n'a pas accès à Internet ».

Hélène de Schoutheete (IC) rappelle alors que ce point se trouvait dans le ROI d'origine, qu'il ne devait pas y être « à notre demande ». Elle se demande alors pourquoi faire marche arrière quatre mois après, pourquoi les arguments acceptés ne le sont plus. Elle ajoute que le compte-rendu analytique contient « parfois des approximations, des lacunes, des erreurs dans les votes ».

Marie-Jo Doumont (IC) ajoute que « tout n'y est pas repris ». Claude Debrulle (PA) répond qu'il s'agit d'une « question pratique », que l'expérience montre que le document se trouve sur la table des conseillers et que sa lecture se passe « dans l'indifférence la

plus complète », que le compte-rendu analytique complet passe dans le Petit Tram, assurant la publicité des débats, que prétendre que « nous souhaitons cacher quelque chose est une ficelle un peu grosse », et que cette formalité « nous fait perdre du temps. »

Marc Hordies (Ecolo) déclare être tout à fait d'accord avec la proposition. « Ce PV est technique et n'a pas d'intérêt pour le citoyen. Si quelqu'un fait une remarque à ce sujet pendant le Conseil, elle sera prise en compte. Cela permet d'assurer la transparence en question ». François Sivine (PA) précise que le point débattu vise simplement à voir si le conseiller est d'accord avec le contenu du procès-verbal (PV) et pas d'informer le citoyen, la suppression de la lecture n'entravant en rien le but.

Vote

Pour : 9, Majorité

Contre : 7, Minorité

## ✓ PETIT TRAM

### 1) Publication du PV du Secrétaire communal - Suppression

### 2) Page d'expression - Supervision déléguée au CLI

**Point 1.** L'échevin de l'Information, Claude Debrulle (PA) : « Ce point s'inscrit dans la foulée du précédent, mais j'imagine que l'opposition va parler d'atteinte fondamentale aux droits du citoyen ».

Il rappelle que le procès-verbal du secrétaire communal est publié avec un mois de retard au moins dans le Petit Tram -, qu'il se substitue au compte-rendu explicite paraissant dans le Petit Tram en temps réel, que cette reproduction tardive « n'apporte rien aux débats démocratiques ».

Claude Crapet (IC) : « Nous trouvons cette suppression (du PV) très triste. Vous manquez à votre devoir d'information vis-à-vis du citoyen. Le journaliste engagé a un filtre intellectuel propre. Enfin, Tout le monde ne peut pas trouver le PV sur Internet. On avait fait quelque chose pour que tous aient un accès gratuit et sympathique à cette information. Le Petit Tram est un outil non-politique. Vous voulez faire passer vos idées politiques via le Petit Tram ». Axel François (IttrePluS) trouve que le conseiller exagère et que le compte-rendu analytique publié dans le Petit Tram est « à 99,9% le reflet des débats » tenus au Conseil.

**Point 2.** Claude Debrulle (PA) souhaite déléguer la supervision de la page d'expression au Conseil d'Administration du Centre des Loisirs et d'Information (CLI). « L'ancienne majorité avait imposé un Comité d'éthique qui assurait la conformité de la page d'expression du Petit Tram. La majorité actuelle trouve que cette tutelle n'est pas opportune, car l'unanimité des membres du Comité était nécessaire pour permettre la publication de lettres. Cela jouglaît et portait atteinte à l'expression citoyenne. Nous pro-

# Conseil Communal du 6 juin 07

posons de transférer cette responsabilité au Conseil d'Administration du Centre des Loisirs et d'Information-CLI, dans lequel se trouvent représentées la majorité, la minorité et la société civile ». L'échevin ajoute par ailleurs qu'il a bien travaillé dans l'ancien comité avec Jean-Paul Cayphas (IC), le représentant de l'ancienne majorité, qui est un « homme de bonne compagnie ». L'échevin conclut en rappelant les règles de la page : « les articles doivent respecter les institutions, les droits de l'homme, le ton doit rester courtis, la longueur est de 3.000 mots, les atteintes aux personnes ne sont pas tolérées et les parties mises en cause peuvent réagir ».

Claude Crapet (IC) rappelle que des dizaines d'heures ont été passées à la rédaction du contrat-programme liant le CLI et la commune et que « la majorité le détricote morceau par morceau », alors qu'on était arrivé à un consensus difficile. « Vous voulez tout changer, mais vous devez obtenir l'accord de la Province et de la Communauté française, en plus de celui du Conseil communal. »

Jean-Paul Cayphas (IC) se sent « interpellé par ce que dit l'échevin. Etonné » qu'il ne réagisse que maintenant à propos du Comité (dont il faisait partie), et surpris qu'on présente le comité comme un « Satan ». Il rappelle qu'on y avait bien travaillé, au consensus et que quand des lettres arrivaient semant la zizanie, le trouble, ils étaient parvenus à mettre cela dans des proportions correctes avec les auteurs. Il s'inquiète de ce que le CLI soit tenté de laisser aller les choses. « C'est facile de dire aujourd'hui qu'il n'y a pas d'articles explosifs, mais on verra quand il y en aura ».

Axel François (IttrePluS) répond que « dire que nous supprimons le PV et toutes les balises à l'expression, c'est dire n'importe quoi. » Ainsi, « je propose de mettre le PV succinct aux valses communales et de donner au public présent dans la salle un feuillet reprenant ce PV. »

François Sivine (PA) fait remarquer que dans les procès-verbaux des assemblées générales du CLI après l'instauration du Comité d'éthique, on a constaté une moindre expression, parlant « d'effet constaté d'autocensure chez les rédacteurs »

Marc Hordies (Ecolo) ne souhaite pas faire la préhistoire du CLI, mais trouve tout à fait normal qu'à l'instar de ce qui se passe dans la presse ce soit l'éditeur responsable du journal qui assume la responsabilité de la supervision. Il ajoute que la position prise sur le comité d'éthique n'est pas une position confortable pour la majorité qui donne plus d'espace à l'expression, mais prend des risques. Il se dit enfin surpris que l'argument selon lequel tout n'est pas repris dans le compte-rendu analytique du Petit Tram serve d'argument à la publication du procès-verbal

succinct.

Claude Debrulle (PA) rappelle que les 2/3 des dizaines d'heures passées à établir le contrat-programme portaient sur la liberté d'expression, que l'ancienne majorité avait imposé deux conditions : l'engagement d'un journaliste accrédité et payé, et son contrôle par le Conseil d'Administration du CLI, et avoue avoir « du mal à comprendre les critiques ».

Daniel Vankerkove, conseiller IC, prend alors la parole rappelant que tout le monde y a droit. Il explique alors qu'on a passé « un moment pas simple » pour mettre le compte-rendu au service de la population, que transcrire le compte-rendu succinct du secrétaire communal est un acte officiel et que c'est un plus par rapport à ce qui se passe dans la commune. « Il comportait les décisions prises et les résumait très fort. » Il ajoute que depuis quelques temps, « On n'a pas facile. Vous avez supprimé la salle des commissions. Maintenant on ne peut se réunir que deux



Discussions autour de publications du PV du conseil communal et de la page expression dans « Le Petit Tram ».

fois par mois. Aujourd'hui vous proposez de supprimer le compte-rendu dans son entièreté. Pourquoi toujours supprimer ? On aurait applaudi si vous aviez ajouté quelque chose. Je précise que seul 40% des gens sont reliés à Internet à Ittre. Je dois aussi dire à François Sivine (PA) qu'il oublie quelque chose d'essentiel. Quand nous avons demandé pour l'utilisation de la salle communale, il a dit qu'il voulait savoir ce qu'on faisait dans la salle et a demandé à avoir un contrôle sur les articles des journalistes dans le Petit Tram. Moi, je ne suis jamais intervenu dans le travail des journalistes ».

Axel François (IttrePluS) « Vous n'avez pas de leçon à donner en matière de participation citoyenne. Je vous ai vu à l'œuvre pendant 6 ans. Si j'avais fait la même proposition, tu m'aurais dit « je suis tombé sur la tête » »

François Sivine (PA) intervient pour reconnaître que ses propos repris par le conseiller Daniel Vankerkove (IC) n'étaient pas adéquats, que le journaliste visé n'était pas venu à la conférence de presse de la majorité avant le conseil communal et qu'il avait seulement reçu une page sur base de laquelle il avait écrit son article. En ce qui concerne les salles de réunion, il rappelle qu'au temps de l'ancienne majorité, ils recevaient souvent la réponse après date souhaitée de la

réunion. « Aujourd'hui, nous avons demandé à l'administration de gérer cela. Ce n'est plus politique. »

Hélène de Schoutheete (IC) insiste et indique que la minorité a un problème avec le compte-rendu du Petit Tram et que ce qui les inquiète surtout ce n'est pas tant le Comité d'Éthique, que le détricotage du Contrat-Programme.

Vote Comité éthique – PV succinct

Pour : 9, Majorité  
Contre : 8, Minorité

## ✓ EXPRESSION POLITIQUE BULLETIN COMMUNAL Extension (Décision)

Claude Debrulle (PA) propose, au nom de la majorité, de permettre tant à la majorité qu'à la minorité d'utiliser une moitié maximum d'une page du Bulletin communal pour exprimer leur opinion politique « sur un sujet d'intérêt général à portée communale ». Il explique avoir pris contact avec le Pacte

la voir étendue aux dix numéros du Bulletin communal.

Claude Crapet (IC) : « Il y aura donc quatre mois où on paiera pour parler ».

Georgette Van Stichel (IC) demande combien coûte une demi-page.

Axel François (IttrePluS) explique que la première proposition visait simplement à faire payer le coût d'impression et de mise en page par tous. « Il y a des temps calmes, d'autres agités dans la vie politique. Je ne souhaite pas que ce soit du remplissage, du gaspillage des deniers publics. » Il signale que sur le fond, « il s'agit de créer une expression n'existant pas. »

Claude Debrulle (IC) répond à la conseillère Georgette van Stichel (IC) que d'après les estimations, le coût revient à 65 EUR. Il répète que la majorité prévoit une période d'évaluation de neuf mois, qu'il sera toujours possible de revenir sur les choses. Il voit également une compatibilité des propositions de la majorité en matière d'expression citoyenne et d'expression politique.

Jean-Paul Cayphas (IC) : « J'ai bien compris « l'effort » ou la transaction que vous faites au milieu du gué. Mais sur le plan des principes, il n'y a rien à faire : un groupe politique ne devrait pas payer pour s'exprimer dans le bulletin communal. Ici, il s'agit d'une demi-mesure. »

Daniel Vankerkove (IC) indique que « le Bulletin communal était ouvert à tous les groupes, mais que l'ancienne opposition n'avait pas voulu ».

Claude Debrulle (PA) réplique à Jean-Paul Cayphas (IC) que « dans le chef de votre groupe, il n'y avait pas de demi-mesure. L'opposition ne s'est jamais exprimée dans le Bulletin quand vous étiez aux commandes. On vous fait une proposition d'ouverture, vous donne l'opportunité de vous exprimer. »

Marc Hordies (Ecolo) s'étonne de ce que la minorité présente comme des moins ce qui est en plus par rapport à ce qui existait avant.

Axel François (IttrePluS) réplique au conseiller Vankerkove (IC) qu'il dit n'importe quoi. Il ajoute que la majorité ouvre des portes, mais n'oblige personne à les franchir et que si ses propositions d'ouverture n'agréent pas l'opposition, alors la majorité les retire.

[L'opposition demande alors une suspension de séance qui lui est accordée]

De retour à la table du conseil, la minorité se déclare prête à accepter l'amendement selon lequel les frais d'impression, de mise en page et de distribution seraient à charge de chaque groupe politique à raison de six mois par an et gratuit le reste du temps.

Vote amendement – Six mois gratuits  
Pour : 17, Majorité + Minorité

Vote sur la convention  
Pour : 17, Majorité + Minorité

## ✓ SUBSIDES COMMUNAUX Nouveau formulaire

Axel François (IttrePluS) rappelle que le formulaire actuel est vieux de 30 ans et que le président et les membres de la Commission des subsides ont travaillé sur un nouveau projet de formulaire présenté aux conseillers aujourd'hui.

Président de la Commission, François Sivine (PA) indique que les subsides servent à encourager les associations présentes dans le village, qu'il faut établir des critères objectifs, de fixer des montants et contrôler l'usage des subsides. Il remercie les 5 à 6 membres de la Commission de leur engagement et souligne l'intention d'avoir un formulaire lisible et simple, permettant au secteur public de se prononcer sur la recevabilité de la demande, de vérifier si les subsides sont utilisés pour l'activité visée. « Le document vise à obtenir une photo de l'association, à connaître ses moyens humains et financiers et à disposer d'un rapport de comptes et d'activité de cette dernière ». Il rappelle qu'il s'agit tout simplement « d'obligations légales car les avantages indirects doivent être comptabilisés ».

Quatre niveaux de subsides sont prévus et, à chacun, sont associés des documents à fournir, les exigences de suivi et de comptabilité augmentant avec le niveau des subsides :

Niveau 1 (125 EUR) –  
Niveau 2 (Entre 125 et 1239,46 EUR) –  
Niveau 3 (Entre 1239,46 et 24.789,35 EUR) –  
Niveau 4 (au-delà de 24.789,35 EUR)

« La seule association bénéficiant d'un niveau 4 de subsides est le CLI », explique François Sivine (PA), qui ajoute que cinq associations (le CLI, le Syndicat d'Initiative d'Ittre, la Jeunesse Sportive d'Ittre, la Royale Harmonie Virginaloise et le Marché du Théâtre) devraient également être conventionnées étant donné le montant des subsides et l'importance de la mobilisation publique à leur endroit.

Suzanne Henry (IC) demande si les cinq associations sont bien informées de leurs obligations.

Jean-Paul Cayphas (IC) : « Nous voulons dire deux choses ; à savoir qu'une séance d'information soit organisée pour expliquer aux associations le mode d'emploi du nouveau formulaire, et qu'une aide à la rédaction du formulaire soit assurée par un membre de l'administration ».

François Sivine (PA) signale qu'il a été envisagé d'envoyer un document explicatif aux associations en décembre avant le conseil sur le budget de janvier pour que le montant du subsidie arrive en début d'activité et qu'un membre du personnel administratif aide à la rédaction. « Pas un homme politique dans le huis-clos d'une chambre, d'un salon ».

Daniel Vankerkove (IC) trouve « bien qu'un administratif aide à la rédaction comme a dit François Sivine ». Jean-Paul Cayphas (IC) « Mais c'est moi

# Conseil Communal du 6 juin 07

qui ai dit cela ! »

Vote – Formulaire de demande des subsides  
Pour : 17, Majorité + Minorité

## ✓ CHIENS AGRESSIFS Mesures (Débat/Décision)

Le conseiller Nestor Bontet (IttrePluS) introduit le point qu'il a fait ajouter à l'ordre du jour. « Je n'ai pas mis ce point pour me faire valoir, mais j'ai rencontré une personne avec un chien agressif qui m'a dit qu'il se foutait des conséquences, car il avait une assurance. J'ai fait des recherches sur le sujet et j'ai appris qu'il y avait environ 100.000 morsures de chiens par an dans le pays, conduisant à 1.500 hospitalisations et à un coût de 1,04 millions EUR. Dans 94% des cas, il s'agit de chiens connus de la victime. Enfin, depuis janvier, en Belgique, il y a eu 10 cas graves de morsures de chiens contre des enfants de moins de sept ans. J'ai mis cela dans le but de mettre le Collège, le Conseil devant ses responsabilités, quand cela arrive alors ... »

Axel François (IttrePlus). « Le sujet est grave, surtout quand cela touche des enfants. Le sujet a été abordé lors du dernier Collège de Police, le point y avait été mis par le bourgmestre de Rebecq. Je me suis également documenté auprès d'un chirurgien plasticien, qui m'a dit que dans certains cas on doit reconstruire la face (nez, lèvres, dent) mais que la partie greffée ne grandit pas au même rythme que les autres parties du corps chez les enfants de 5 à 10 ans. Tout chien peut causer des dégâts, la plupart des accidents intervenant dans le cadre familial. Dans un autre texte, j'ai appris que plus de 60% des cas de morsures entraînaient une hospitalisation et que dans 90% des cas, les victimes connaissaient les chiens. Les morsures tragiques dont on parle dans la presse ne sont pas celles qui arrivent le plus souvent. Nous nous sommes concertés au sein du Collège pour avoir la même attitude dans les communes. Nous avons estimé que nos règles sont suffisamment répressives ou préventives, mais qu'elles sont peu ou pas appliquées. Il faut pratiquer la tolérance zéro avec les chiens errants et avoir les chiens en laisse. Ce 11 juin, il y aura dans les Echos des Hauts de Senne la publication intégrale, ainsi que dans le Bulletin communal, des règles par rapport aux chiens. Ce n'est pas populaire, mais un drame est un drame de trop. Nous envisageons comme à Braine-Le-Château d'imposer l'obligation de déclarer à l'administration communale les chiens dangereux : cela permettra leur recensement et nous pourrions à cette occasion donner conseils et formuler les obligations à charge des gens. »

François Sivine (PA) « Les responsables des animaux doivent assumer les responsabilités, mais il ne faut pas créer

une névrose car la proportion des cas est très faible par rapport à la population totale d'animaux. La loi impose déjà un tatouage ou une puce d'identification, la commune doit réclamer cette identification. »

Claude Crapet (IC) « Tu m'as coupé tout à l'heure (vers Nestor Bontet), je propose d'étudier la problématique des conseillers agressifs »

Nestor Bontet (IttrePluS) : « Vous me traitez d'agressif, mais je vais vous sauter au cou, vous me traitez encore pour moins que rien ... »

Marc Hordies (Ecolo) : « J'ai beaucoup entendu parler des chiens agressifs et moins de l'agressivité du maître. Des gens prennent ces animaux parce qu'ils sont agressifs. Ils prennent des animaux sans être responsables. »

Ferdinand Jolly (IC) : « Je recommande une période de grande vigilance car on approche des grandes vacances. Je propose d'en informer le Collège de Police. »

Daniel Vankerkove (IC) trouve bien que les communes aient la même position.

Vote – Chiens agressifs  
Pour : 17, Majorité + Minorité.

## ✓ PROGRAMME TRIENNAL DES TRAVAUX SUBSIDIÉS 3 Projets : Rue Brancart, Bruyère de Virginal, Piste Cyclable

L'échevin Christian Fayt (IttrePluS), en charge des travaux, introduit le dossier en rappelant la demande de la Région wallonne de présenter les projets de travaux publics susceptibles d'être subventionnés par voie électronique pour la fin mai, le début juin. Il rappelle les changements apportés à l'arrêté initial du gouvernement wallon visant à apporter une meilleure maîtrise du budget des travaux et une accélération des dossiers. Il ajoute également qu'obligation est faite, avant le début des travaux, d'avoir une réunion plénière avec tous les impétrants, les intervenants. Les projets sont au nombre de trois.

### Rue Brancart - Aménagement du bas de la rue (2007)

Sur la section entre le petit pont au-dessus de la ligne de chemin de fer et le pont de Fauquez, il est proposé de refaire le trottoir, de changer l'angle de la rue pour la rendre moins accessible aux camions de plus de 3,5 T (Passage interdit) et de refaire le trottoir. Il est également proposé, tout au bas de la rue, d'installer un plateau pour ralentir la circulation tout en conservant un maximum de parking à cet endroit. « Cet aménagement est prioritaire, mais il y a risque d'éboulement car la zone est pentue, il faut refaire le talutage, replanter. »

Coût total: 188.000 EUR (TVAC)

### Rue Bruyère de Virginal – Réfection (2008)

« C'est une des rues les plus peuplées de la commune. Il y a



Aménagements rue A. Brancart prévus pour 2007 au plan triennal.

des problèmes de sécurité liés à la vitesse de la circulation, à la présence de trottoirs hétéroclites, un problème de manque de parkings et un énorme problème de fuites des égouts car ils datent de la sortie de la guerre. La Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE) subventionne à 80% l'endoscopie des égouts. Au cours la réunion plénière, il a été décidé de remplacer tous les égouts. Ces travaux rencontrent les priorités de la Région wallonne qui sont la sécurité des gens, la réfection des voiries et l'égouttage. Il va y avoir rétrécissement de la chaussée et un trottoir fait en pavés comme à la rue de la Montagne. On va prendre le temps de bien penser les choses, de bien informer les gens, de bien prendre en compte leurs souhaits et on va faire cela tronçon par tronçon. »

Coût total : 1.005.000 EUR (TVAC), dont 417.000 pour la voirie, 386.000 pour l'égouttage (subside possible) 284.000 pour les aménagements de sécurité »

### Piste Cyclable : Rond-point Ecueillé-Pont de Virginal (2009)

« Ce projet reliera Ittre au Pont de Virginal, et donc à Virginal, à Tubize et Ronquières via le canal, dans un sens. Dans l'autre sens, vers Nivelles et la Seinorie du Peuplier et les vélos-box (sur la Chaussée de Nivelles), il existe déjà une voie cyclable à laquelle il faut ajouter une section sur Boulevard Piron, prise sur le très large trottoir. Cette piste, envisagée depuis des années, combinée à la mise du village d'Ittre à 30 km/h, favorise le développement de la mobilité des deux-roues en les sécurisant, ce qui est une priorité de la population. »

Coût total : 300.000 EUR (TVAC).

Marc Hordies (Ecolo) demande alors si la piste cyclable sera à usage mixte piéton/vélos.

Georgette Van Stichel (IC) demande à ce qu'on installe un banc pour les piétons au milieu du chemin des Longs Prés. Ferdinand Jolly (IC) félicite la majorité pour la priorité fixée, notamment, pour la rue Brancart et sur la piste cyclable qui fait l'objet d'attention depuis des années.

Christian Fayt (IttrePluS) répond au conseiller Hordies (Ecolo) que la piste sera à usage mixte.

Axel François (IttrePluS) répond à la conseillère Van

Stichel (IC) que si l'é étroitesse du chemin des Longs Prés ne l'empêche pas, un banc sera installé.

Vote – Plan triennal [2007-2009] de travaux subsidiés  
Pour : 17, majorité et opposition

## ✓ POLITIQUE DU LOGEMENT Présentation et débat

Christian Fayt (IttrePluS), échevin du logement, présente le sujet. Il rappelle le droit constitutionnel de chaque citoyen à disposer d'un logement décent, la compétence de la région wallonne en la matière, les différents acteurs de la politique du logement (Société Wallonne du Logement, Agences Immobilières Sociales, Roman Païs...) et le rôle de pivot joué par la commune dans ce cadre.

« La commune doit établir dans les six mois de renouvellement du CPAS les objectifs et les principes d'actions à mener en vue de mettre en œuvre le droit à un logement décent. Cela veut dire :

- Permettre la réalisation de logements sociaux, d'insertion, de transit et moyens
- Diversifier les types de logements publics disponibles sur son territoire
- Lutter contre l'insalubrité et l'insalubrité des logements »

L'échevin Christian Fayt (IttrePluS) met ensuite en évidence les principes d'actions et les objectifs du gouvernement wallon : encouragement de la mixité sociale, lutte contre l'insalubrité et l'insalubrité des logements, passage du programme d'actions à un rythme bisannuel, objectif de 10% de logements publics dans les communes et diversification du logement public vers des logements moyens, vers la rénovation, partenariat privé/public et priorité aux économies d'énergie.

Au niveau d'Ittre, l'échevin signale que 2250 logements sont répertoriés sur le territoire communal, qu'une rencontre avec tous les acteurs – un représentant de la direction du logement de la RW, des représentants de la SWL, de la société du Roman Païs, le président du CPAS, des AIS, un membre du Collège du Bourgmestre et des Echevins, le secrétaire communal et une juriste – a eu lieu afin de fixer les lignes forces du programme. Il ajoute que la décision de

la RW d'obtenir 10% de logements publics a créé un tollé parmi les communes, surtout les communes rurales et celles ne disposant pas d'un plan d'ancrage, financé par le fonds des communes (Note : les communes ne disposant pas d'un plan d'action seront pénalisées).

### Obligations de la commune:

- Disposer d'un service communal du logement pour assurer une information coordonnée des citoyens sur les aides et les droits au logement;

- Tenir un inventaire permanent des logements inoccupés;

- Tenir un inventaire permanent des terrains à bâtir;
- Tenir un inventaire permanent des bâtiments inoccupés appartenant à des personnes de droit public;

- Tenir un inventaire permanent des possibilités de relogement d'urgence;

- Adopter un règlement communal en matière d'insalubrité.

- Lutter contre l'insalubrité.

### Points forts/points faibles d'Ittre

Les moins : absence d'un service communal du logement, nombre de logements publics (32 contre l'objectif de 225 - 10%) ;

Les plus : la diversité du logement public existant, dont pour la société d'habitations sociales Romain Païs 32 logements, inclus 20 logements pour seniors, et pour le CPAS, 6 logements d'insertion, 2 logements d'urgence, la création d'une régie foncière, et la disponibilité de terrains et les opportunités en matière d'opérations immobilières,

### Evolutions générales

En se basant sur les données statistiques disponibles sur le site Internet du Groupe de Démographie Appliquée de l'UCL (<http://cytiseweb.gedap.be/>), l'échevin pointe les évolutions de la population, des ménages et du logement, entre 1991 et 2005. Parmi lesquelles,

#### Pour la population

L'exode des jeunes, hommes et femmes, de la commune, puisque la population des jeunes augmente jusqu'à 15 ans pour descendre ensuite et ne remonter que pour les 30-35 ans, (Source : INS 2005)

#### Pour les ménages

La croissance des isolés masculins, (de 7,5% à 11,4% du total des ménages), La baisse des couples avec enfants (de 37 à 30% des ménages), La hausse des ménages des co-habitants (de 2,1 à 6,7%),

#### Pour les logements

Le fait que 60% des habitations ont été construites après 1945, Le plus que doublement de la valeur des maisons ordinaires entre 1990 et 2005 (passé de 52741 à 134767 EUR), L'augmentation de la superficie moyenne des terrains à bâtir au cours de la même période

# Conseil Communal du 6 juin 07

(de 18 à 23 ares), La hausse du prix au m<sup>2</sup> (de 13,41 à 31,42 EUR/M<sup>2</sup>), qui n'empêche pas Ittre d'être sous le niveau atteint par toutes les communes environnantes

**« Ittre dispose de 40 logements publics et devrait atteindre les 222 pour respecter la barre des 10% de logements publics »**

## Logement public à Ittre - Possibilités

L'échevin poursuit alors avec un tableau de la situation actuelle du logement public à Ittre, village par village :

### A Virginal,

Il existe près du Bois des Nonnes, un terrain appartenant à la Société Wallonne du Logement, dont une partie se trouve en zone constructible à Braine-Le-Comte et l'autre, à Ittre,, en zone rurale, et Près du cimetière communal, un terrain à bâtir qu'il serait possible de vendre très vite à destination des jeunes du village,

### A Ittre,

La maison d'accueil de l'enfance comportera du logement, Le terrain du Grand Closin appartient à la Régie Foncière,

### A Fauquez,

Il existe de part et d'autre de la Sennette un terrain de 70 ares dans la zone à rénover, Deux terrains dont un terrain d'un hectare à la place de l'ancien camping de Huleu et l'ancien dépôt communal, pour lequel des subsides importants da la Région wallonne pourrait être obtenu,

### A Haut-Ittre,

La Régie Foncière dispose de la cure et du terrain adjacent, Et d'un terrain de 15 ares Rue des Fonds. Christian Fayt (IttrePluS) termine sa présentation en annonçant aux conseillers qu'il a rencontré à plusieurs reprises le ministre wallon compétent, André Antoine, et qu'en parallèle le plan d'ancrage communal devra normalement être approuvé.

Axel François (IttrePluS) remercie l'échevin pour son travail. Il signale ensuite qu'il n'y aura pas de débat et qu'il s'agissait de donner une information sur « l'enjeu principal de cette législature, Christian donnant notamment des chiffres sur l'exode de la population faisant frémir ».

Marc Hordies (Ecolo) fait alors remarquer que

- beaucoup de logements anciens (construits avant 1945) ont fait l'objet de rénovation,

- qu'en ce qui concerne l'exode des jeunes – qui est une « réalité fondamentale » - il faudrait intervenir au niveau supérieur, car le plafond des aides au logement n'est pas en phase avec le coût des logements dans le Brabant wallon, étant donné l'évolution du coût moyen des habitations, et

- se demande s'il ne faudrait pas prendre en compte le fait que la réduction de la taille des familles libère des parties de

maisons utilisables pour loger d'autres personnes.

Christian Fayt (IttrePluS) signale alors que la fermeture des Forges de Clabecq a conduit les autorités communales à favoriser la construction d'habitations afin d'augmenter la population et les recettes qui en découlent, mais que cela pose un problème pour atteindre la barre des 10% de logements publics. « Quand je vous dis qu'on construit à Ittre 20 à 30 logements ou appartements par an et qu'il faudrait donc construire 3 à 4 logements publics dans la foulée, je réalise qu'il faudra un capital



La Rue Bruyère sera en réfection en 2008

énorme pour tenir l'objectif ». Marie-Claire Godeau-Bougard (PA), échevine de l'urbanisme, fait remarquer que la division des grandes maisons pose problème au niveau du permis d'urbanisme.

## ✓ INFORMATIONS DU COLLÈGE

Axel François (IttrePluS) informe les conseillers des résultats de trois campagnes de contrôle de vitesse, effectuées par la zone de police à la chaussée de Nivelles, à la rue de Huleu et à la rue du Croiseau. Ce sont respectivement 1028, 743 et 104 véhicules qui ont été contrôlés et, respectivement 7, 74 et 10 véhicules qui ont été verbalisés. Avec un taux d'infraction de 10%, la rue de Huleu est considérée comme un « point noir ». « Je vais multiplier les contrôles », annonce le bourgmestre. « rue de Huleu, rue de la Longue semaine – à propos de laquelle un dossier complet a abouti sur mon bureau – et rue de l'Eglise à Haut-Ittre. Je n'oublie pas le centre d'Ittre que les gens utilisent pour doubler le trafic circulant sur le petit contournement ».

Georgette van Stichel (IC) demande à ce que le Boulevard Piron fasse également l'objet d'une campagne de contrôle de vitesse, car les « gens prennent cela pour Francorchamps ».

## ✓ STATIONNEMENT DES SEMI-REMORQUES Point supplémentaire apporté par la minorité

Hélène de Schoutheete (IC) signale qu'énormément de camions stationnent dans le centre d'Ittre et de Virginal et se déclare préoccupée par la prévention des dangers liés à leur présence, car certains transportent des matières dan-

gereuses et stationnent près des terrains de tennis et de football d'Ittre. « Qu'en est-il de la réglementation communale à ce sujet ? Comment organiser cela ? » demande-t-elle à la majorité.

Thierry Meunier (Ecolo), échevin de la mobilité, signale que le problème des matières dangereuses ne concerne véritablement qu'un seul camion et que « parler d'énormément et souvent est exagéré ». Il ajoute ensuite que le règlement du code de la route prévoit qu'un véhicule ne peut stationner plus de 24 heures au même endroit et que les camions de plus de 7,5 tonnes ne peuvent

question du vol.

## ✓ QUESTIONS ORALES

1) Claude Crapet (IC) demande à ce que le descriptif des bâtiments contenus dans la convention signée avec la JSI soit enfin transmis, point déjà demandé.

L'échevin des sports, Thierry Meunier (Ecolo), reconnaît le fait, mais explique qu'il a eu des occupations ailleurs (note : électorales) l'empêchant de transmettre le document.

2) Suzanne Henry (IC) fait remarquer que des gros morceaux de verres se trouvent parfois autour de la Salle Polyvalente de Virginal après occupation de lieux, alors même qu'elle est fréquentée par des enfants allant à l'école en tenue légère.

Axel François (IttrePluS) reconnaît que tous les organisateurs de fêtes tenues à la salle n'ont pas toujours le sens des responsabilités et qu'il faut nettoyer tant l'intérieur que l'extérieur de la salle. « Je vais vérifier avec le service des travaux si on ne peut pas sanctionner ceux qui ne le font pas. Les Agents de Prévention et de Sécurité (APS) et les agents de police nous font régulièrement rapport à propos de ce type de problème. Nous en faisons la synthèse et l'envoyons ensuite au service des travaux. Mais le problème mentionné doit être réglé immédiatement. »

Paul Pierson, secrétaire communal, ajoute qu'on peut inclure une clause dans l'utilisation de la salle mentionnant l'obligation de nettoyage extérieur et une sanction en cas de non-respect.

Daniel Vankervove (IC) ajoute qu'on pourrait demander un contrôle des entrées et sorties des personnes lors de fêtes.

3) Hélène de Schoutheete (IC) s'inquiète de la forte hausse du passage de camions dans le centre d'Ittre, causé en partie par les GPS et le manque de panneaux d'interdiction, et demande s'il y a eu des contacts à ce propos avec les sociétés présentes dans l'entité utilisant les transporteurs. Elle ajoute qu'à propos du GPS, des communes du sud de Bruxelles se sont regroupées pour influencer les opérateurs de GPS.

Axel François (IttrePluS) répond qu'il a demandé à la police de vérifier l'utilisation licite par les camions des voiries, comportant des limitations, que le Collège a écrit aux opérateurs de GPS à ce propos et notamment à propos de la rue de la Longue semaine où il y a de gros problèmes.

Thierry Meunier (Ecolo) ajoute que la rue de la Longue semaine fait l'objet d'une très grande attention et que ce point sera abordé prochainement au Conseil.

Hélène de Schoutheete (IC) précise qu'elle ne passe plus par cette rue vu sa situation.

4) Jean-Paul Cayphas (IC) demande au Collège de respecter les dates des Conseils communaux annon-

cées en début d'année et de ne pas les changer en dernière minute.

Axel François (IttrePluS) répond que ce n'est pas de gaieté de cœur que la date est changée.

5) Marie-Jo Doumont-Haine (IC) indique qu'elle a eu sa réponse à propos de la Rue de Huleu et des excès de vitesse là-bas. Elle ajoute qu'on y a repéré une moto roulant à une vitesse estimée de 180km/h.

François Vermeulen

### Le Petit Tram c'est

Mensuel édité par le Centre de Loisirs et d'Information asbl, reconnu comme Centre Culturel d'Ittre, 4 Rue Planchette à 1460 Ittre 067/64.73.23. Distribué toutes-boîtes dans l'entité d'Ittre.

Abonnement : 10 euros/an à verser au compte 068-0533130-45.

Le Petit Tram, journal communautaire veut être un journal d'expression qui donne la parole à la vie associative et à l'ensemble des habitants de l'entité d'Ittre. Les articles sont publiés gratuitement. L'équipe d'animation du C.L.I. apporte des dossiers d'informations et réalise des reportages sur des événements socio-culturels, économiques et politiques qui ont une implication locale. C'est l'équipe d'animation aussi qui veille à respecter les règles de fonctionnement établies par l'assemblée générale du C.L.I. et à respecter l'esprit pluraliste du journal.

Le Comité d'Ethique accompagne – gère la page expression, il est composé de Jean-Louis Escoyez, Pierre Baucher, Claude Debrulle, Hélène de Schoutheete, et Luc Schoukens.

### Conseil d'Administration du C.L.I. :

Représentants de la Commune d'Ittre : Claude Debrulle, Lolita Iven, Ferdinand Jolly, Jean-Paul Goolaerts, Dubois Marc, Hélène de Schoutheete, Claude Berckmans.

### Représentant de la Province :

Mélanie Mertens.

### Représentant de la Communauté française :

Daniel Roland.

### Représentants de la vie associative et les habitants de l'entité d'Ittre :

Pierre Baucher, Nathalie Lourtie, Patrick Monjoie, Serge Magnus, Richard Cordier, Michèle Counson, Olivier Lavianne, Jean-Louis Escoyez, Michel Nudel.

### Conseil Culturel :

R. Cambier, M. Desmaretz, L. Duran, G. Van Stichel, S. de Hemptinne, B. Quairiaux, C. Authom, A. Grégoire.

### Ont collaboré à ce journal :

Secrétariat : Dominique Ost, Anne Grégoire, Claudine Simon.

### Graphisme :

Pascal Goffaux.

### Coordination :

Luc Schoukens.

### Rédaction :

Luc Schoukens et Ludovic Devriendt.

### Merci à toutes les associations et personnes qui nous ont transmis leurs articles.

Photos : C.L.I.

### Impression :

Imprimerie Delferrière Nivelles.

### Merci à nos correcteurs du mois :

Lolita Iven-Abramowicz, Christine Authom, Michel Tilman, Jean-Louis Escoyez, Michel Nudel, Michelle Penasse-Counson



# Conseil Communal du 3 juillet 07

## Conseillers présents:

Axel François (IttrePluS) Nestor Bontet (IttrePluS), Françoise Peeterbroeck (IttrePluS), Christian Fayt (IttrePluS), Claude Debrulle (PA), Marie-Claire Godeau-Bougard (PA), François Sivine (PA), Thierry Meunier (Ecolo), Marc Hordies (Ecolo).  
Daniel Vankerkove (IC), Jean-Paul Cayphas (IC), Claude Crapet (IC), Ferdinand Jolly (IC), Marie-Jo Doumont (IC), Suzanne Henry (IC), Hélène de Schoutheete (IC), Mme Georgette van Stichel (IC).

## Conseiller excusé:

Hélène de Schoutheete (IC)

## Conseillers arrivés en cours de séance:

Daniel Vankerkove (IC)

La majorité communale se compose des conseillers IttrePluS, Participer Autrement et Ecolo.

La minorité est formée des conseillers Intérêts Communaux.

Le secrétaire communal est M. Paul Pierson.

## ✓ AVANT-PROPOS

Le bourgmestre Axel François (IttrePluS) demande aux conseillers d'observer une minute de silence à la mémoire de M. Peeterbroeck, père de la présidente du CPAS, Mme Françoise Peeterbroeck (IttrePluS). A la suite de quoi, il annonce que des copies du procès-verbal de la séance précédente sont disponibles pour le public et les journalistes et que des remarques pourront toujours y être apportées en cours de séance.

Le bourgmestre demande l'ajout de deux points en urgence, le premier portant sur les chiens agressifs et la modification correspondante du Règlement Général de Police, le second sur un recours au conseil d'état à la suite du refus du ministre wallon des affaires intérieures d'autoriser le passage de la taxe sur l'incinérateur de 2,48 EUR/tonne à 3,5 EUR. Enfin, il demande si les conseillers ont des questions orales à poser en fin de conseil: Marcel Hordies (Ecolo), Claude Crapet (IC), Suzanne Henry (IC), Ferdinand Jolly (IC), Georgette Van Stichel (IC), Jean-Paul Cayphas (IC) et Daniel Vankerkove (IC) répondent par l'affirmative.

## ✓ CONVENTION EXPRESSION POLITIQUE

Bulletin Communal  
Axel François (IttrePluS) ouvre le sujet en signalant qu'il s'agit d'une avancée considérable, "historique" à Ittre, garantissant le pluralisme de l'expression politique et espère que tous les conseillers en sont bien conscients.

Claude Debrulle (PA), échevin en charge de l'Information, présente la convention que les représentants des partis doivent signer. Il insiste sur la présence d'un Comité d'arbitrage

chargé de régler les litiges entourant l'application de la convention et demande à l'opposition IC de nommer ses trois membres (Jean-Paul Cayphas, Claude Crapet et Hélène de Schoutheete).

Axel François, pour IttrePluS, Thierry Meunier pour Ecolo, Claude Debrulle pour PA et Ferdinand Jolly pour IC signent alors la convention.



La commune doit absolument acheter un « nouveau » camion

## ✓ AUNG SAN SUU KYI CITOYENNE D'HONNEUR D'ITTRE

Claude Debrulle (PA) échevin à la solidarité internationale, propose alors aux conseillers d'approuver une motion de soutien au prix Nobel de la paix (1991), Mme Aung Sann Suu Kyi, détenue depuis dix ans par la junte militaire au pouvoir en Birmanie, dans la foulée d'élections libres remportées par son parti. "Elle a demandé aux démocrates à travers le monde de bloquer l'économie birmane pour affaiblir la junte militaire", explique l'échevin, qui mentionne la publication toute récente et exceptionnelle d'un rapport accablant sur la junte par le Comité International de la Croix-Rouge; "Une étude de février 2006 de "Netwerk Vlaanderen" a montré que les investissements belges dans le pays concernent les secteurs du bois, des mines et du pétrole".

[Note: L'asbl Netwerk Vlaanderen promeut une approche de l'argent respectueuse de l'homme et de l'environnement]

L'échevin lit alors la motion de soutien par laquelle le conseil communal d'Ittre décide de soutenir l'action de démocrates birmans, de faire d'Aung San Suu Kyi une citoyenne d'honneur d'Ittre, de demander sa libération, de mandater le Collège pour mettre en œuvre la motion, d'inviter les établissements bancaires présents sur la commune (Dexia, Fortis et KBC) à cesser d'investir dans des entreprises actives en Birmanie, de porter cette information à la connaissance des autorités belges, européennes et de l'association belge des banques. Il conclut la motion en ajoutant que les dépôts bancaires communaux seront faits dans des investissements durables et ne seront pas concernés par des sociétés investissant en Birmanie. Il appelle l'Union des Villes et des Communes à jouer un rôle et rejoindre la dizaine de com-

munes ayant déjà signé la motion.

Le conseiller Marc Hordies (Ecolo) voit plusieurs aspects dans la question: une situation tragique qui perdure, les questions soulevées par des campagnes de financements alternatifs, le travail forcé des hommes et des femmes dénoncé par l'Organisation internationale du Travail (OIT). Il remarque

également qu'il n'est pas seulement question de cesser d'investir, mais d'exclure des investissements dans des firmes actives en ex-Birmanie (Myanmar) et donc d'en sortir le cas échéant. Il rappelle enfin la discussion du conseil communal du 24/12/2006, durant laquelle il avait demandé qu'on tienne compte des aspects environnementaux, sociaux et éthiques dans le choix des fournisseurs de la commune et, en particulier, du fournisseur d'énergie.

[Note: La société pétrolière française Total est présente au Myanmar]  
Ferdinand Jolly (IC) trouve la cause noble, mais pense que les actions doivent être faites au niveau compétent pour le faire; à savoir le niveau fédéral, les ministères des affaires étrangères, du commerce extérieur, au niveau européen et pas au niveau d'Ittre. "Je ne vois pas très bien ce qu'on peut faire concrètement ici. Nous allons donc nous abstenir sur ce point".

Claude Debrulle (PA) répond à Marc Hordies (Ecolo) qu'il ne voit aucun inconvénient à adopter son amendement selon lequel il faut sortir d'investissements non compatibles avec les engagements éthiques, environnementaux et sociaux,

Et répond à Ferdinand Jolly (IC) qu'il faut intervenir à chaque niveau et qu'on ne peut se contenter de renvoyer le problème à l'Europe. "Total n'est pas indifférente au fait qu'un mouvement se manifeste contre ses investissements à bas. Les firmes sont très sensibles à leur image de marque. Il existe une opinion publique mondiale. Des petits gestes ne font pas une révolution en marche, mais de ses petits ruisseaux, on peut espérer que les Etats-Unis fassent pression. Je ne peux que regretter que l'opposition s'abstienne. Nous avons notre responsabilité à notre niveau".

Axel François (IttrePluS) précise que l'action d'Ittre en matière de solidarité internationale ne se limitera pas seulement à voter des motions.

Claude Crapet (IC): "Ittre va sauver le monde!"

Jean-Paul Cayphas (IC) signale qu'il a de la sympathie pour l'action ici, mais se demande quels sont les critères d'attribution d'un tel titre. "On pourrait en faire beaucoup de par le monde? J'ai peur que nous allions trop loin..."

Vote Aung San Suu Kyi:

Pour: 9, Majorité

Abstention: 7, Minorité

## ✓ ACHAT D'UN CAMION

Service des travaux

L'échevin des travaux, Christian Fayt (IttrePluS), indique aux conseillers qu'il a reçu de la firme, avec laquelle la commune travaille bien, une proposition (25/06/2007) d'achat d'un camion d'occasion avec benne et nouvelle grue pour 80.000 EUR, le camion actuel ne répondant plus aux demandes du service. Entretemps, l'offre ayant été retirée et une autre option proposée pour un nouveau camion disponible en octobre, l'échevin demande aux conseillers de marquer leur accord pour mettre une option, car il va devoir "contacter d'autres firmes et que cela risque de prendre entre dix et trente-six mois pour avoir un camion"

Vote camion

Pour: 16, Majorité + Minorité

## ✓ COMPTES ANNUELS 2006

### Vérification et acceptation

L'échevin des Finances, Claude Debrulle (PA) met en évidence les points forts de l'exercice 2006 (voir tableau), dernière année de l'ancienne législature. Soit pour le

### Budget ordinaire

● Près de 470.000 EUR de recettes en plus que prévu; se décomposant comme suite:

Service ordinaire (recettes et dépenses générales)

		EXERCICE 2006 (EUR)		EXERCICE 2005 (EUR)
		Prévisions après modification budgétaire	Réalité	Réalité
<b>RECETTES</b>	Droits constatés nets	8.574.295,48	9.041.306,80	8.727.024,92
<b>DEPENSES</b>	Engagements : exercice propre,	8.570.115,63	8.194.525,50	7.731.055,08
	exercices antérieurs,	7.679.486,20	7.171.376,69	6.625.818,20
	prélèvements	54.300,05	188.020,17	259.736,80
	imputations	836.329,38	836.128,64	845.500,08
<b>RESULTAT BUDGETAIRE</b> [Droits constatés nets - Engagements]		4.179,85	846.781,30	995.969,84
<b>RESULTAT COMPTABLE</b> [Droits constatés nets - Imputations]			1.015.567,45	1.151.162,07
<b>ENGAGEMENTS A REPORTER</b>			168.786,15	155.192,23

Service extraordinaire (travaux et investissements)

		EXERCICE 2006 (EUR)		EXERCICE 2005 (EUR)
		Prévisions après modification budgétaire	Réalité	Réalité
<b>RECETTES</b>	Droits constatés nets	1.754.860,38	4.116.601,44	4.571.867,87
<b>DEPENSES</b>	Engagements : exercice propre,	1.754.860,38	4.116.601,44	4.571.867,87
	exercices antérieurs*	1.439.662,38	1.150.114,45	1.671.206,26
	prélèvements	315.198,00	2.966.486,99	2.900.661,61
	imputations		2.766.918,16	1.737.080,46
<b>RESULTAT BUDGETAIRE</b> [Droits constatés nets - Engagements]		--	--	--
<b>RESULTAT COMPTABLE</b> [Droits constatés nets - Imputations]			1.349.683,28	2.834.787,41
<b>ENGAGEMENTS A REPORTER</b>			1.349.683,28	2.834.787,41

\* = reports plus prévisions

# Conseil Communal du 3 juillet 07

Jean-Paul Cayphas (IC) souhaite ajouter une explication aux commentaires de l'échevin. "Je trouve intéressant de signaler que nous avons laissé une situation saine. Il n'y a pas de dossiers qui traînent, de charges à reporter. Alors que les engagements à reporter étaient très importants il y a plusieurs années, et que cela diminuait d'autant les imputations disponibles pour le budget extraordinaire, ils sont devenus bas".

Daniel Vankerkove (IC) rappelle l'importance de l'étude des comptes, qui montrent les choix politiques effectués. "Mais il faut mettre l'horloge à l'heure juste. On parle d'évolution entre 2002 et 2006, mais je constate qu'entre 2004 et 2006, il n'y a presque pas de changement. En 2006, nous n'avons fait aucune dépense superfétatoire, pas un euro d'emprunt en 2006. Dans son ensemble, le résultat est bon. Le compte du CPAS a développé un bénéfice non négligeable. Il y a trois, quatre ans, nous avions des difficultés avec Duferco, l'IBW, les Papeteries, mais les choses se sont calmées maintenant. Donc en aucun cas, vous le constatez de fait, le compte ne justifie la hausse sensible des taxes dans la commune. Ce compte permet à la majorité de travailler dans des conditions optimales".

Claude Debrulle (PA) souhaite rappeler deux, trois éléments aux conseillers. "Je reconnais le boni de 840.000 EUR, mais il était de 1.800.000 EUR il y a 4 ans. La différence entre l'augmentation des dépenses (+7%) et des recettes (+4%), qui est récurrente, met en danger notre capacité à long terme à faire face aux dépenses récurrentes. J'entends bien que vous n'avez pas fait de dépenses effrénées en 2006. Nous avons veillé avec soin à ce que cela ne soit pas fait. Je relève aussi que des projets envisagés n'ont pas été faits : le pôle culturel, le site de Fauquez, le mur du cimetière de Virginal, ce qui vous a permis de financer les dépenses par autofinancement".

Par ailleurs, il fait remarquer que la majorité souhaite poursuivre l'année prochaine la baisse de l'impôt sur les personnes physiques (IPP), passer de 7 à 6,5% cette année, que l'augmentation des réserves aux budgets ordinaires et extraordinaires reflète les ambitions de la majorité en matière de mobilité, de logement, de culture (p.ex Ittre, village du théâtre) et que les frais de fonctionnement font l'objet d'un contrôle strict (en baisse de 5 à 10%).

Claude Debrulle (PA) reconnaît aussi les bonnes nouvelles en provenance des entreprises sises sur le territoire de la commune, mais ajoute qu'il faut tenir compte des incertitudes comme le TVA sur les communes, la libéralisation de l'énergie et les gros investissements à effectuer - l'égoûtage, le plan de travaux publics (e-triennal) - et la mise en œuvre de la régie



L'aménagement du pôle culturel devrait se terminer fin juin 2008

du logement. Il termine en déclarant que "2007 sera un budget de transition" et que la majorité se réjouit que les recettes soient plus importantes, mais qu'il faut faire attention à la baisse chronique du boni.

Daniel Vankerkove (IC) : "Nous ne sommes pas d'accord ! Pour le reste, nous verrons si ce que tu dis tient la route en 2007".

Jean-Paul Cayphas (IC) : "C'est une interprétation que vous faites".

Vote Budget ordinaire - extraordinaire - global

Pour : 16, Majorité + Minorité

## ✓ MODIFICATION BUDGÉTAIRE N° 1 - BUDGET ORDINAIRE/EXTRAORDINAIRE 2007

L'échevin des finances, Claude Debrulle (PA) souligne les points forts de cette première modification budgétaire. Soit, pour le

### Budget ordinaire

- Injection du boni 2006 (846.781,30 EUR) dans le budget 2007,
- Suppression de la recette 2006 de compensation force motrice du Plan Marshall (74.348,65 EUR) intégrée dans le compte 2006 et inscrite dans le budget initial 2007 (double emploi),
- Mise en réserve de 400.000 EUR de provision pour un prélèvement de précompte immobilier en faveur de Duferco (au cas probable où Duferco gagne sa réclamation 2006),
- Hausse de 42.278,77 EUR de prélèvement de l'ordinaire vers l'extraordinaire,
- Détails: ajout de 20.000 EUR aux travaux d'entretien de voirie (budget initial réduit), cotisation au centre d'appels d'urgences du Brabant wallon (7.028,67 EUR), 14.387,72 EUR en charges de leasing pour l'achat d'un camion, 4.800 EUR (raccordement internet de l'école communale), 4.000 EUR en charges de location de véhicules (2), budgétisation d'une surveillante extrascolaire (13 heures/semaine)
- Solde : 300.000 EUR

### Budget extraordinaire

- Pôle culturel : 200.000 EUR alloués, prévus par emprunt, dont tout ne sera pas dépensé en 2007,
- Camion en leasing : 130.000 EUR,
- Salle Planchette : 120.000 EUR, dont 100.000 EUR financés par emprunt et l'audit énergétique subsidié par UREBA,

(Subside UREBA = 50% pour l'audit, 30% pour les travaux)

- Schéma de structure : 25.000 EUR de subsides, promis fermement par le gouvernement wallon, Capitainerie : un solde de 17.828,07 EUR pour les travaux (autofinancement),
- Rénovation du centre administratif : 15.000 EUR,
- Réseau électrique : 14.953,30 EUR pour la mise en souterrain du réseau électrique de la voirie de contournement, financé par le fonds commune Sedilec-Commune d'Ittre
- Atribus (4) : 13.200 EUR pour quatre atribus subsidiés à 80% par le TEC,
- Eglise de Haut-Ittre : réduction de 162.000 EUR affectés à la restauration, car ce montant a été porté sur l'exercice 2006 ; une situation rendue possible par l'abandon d'autres projets,

Jean-Paul Cayphas (IC), ex échevin des finances, fait alors quelques observations :

"La décision de refuser la taxe de 3,5 EUR/tonne pour l'incinérateur va provoquer une baisse de 120.000 EUR sur les recettes espérées, Par ailleurs, "Je doute que les 240.000 EUR prévus au titre de rendement de la taxe pour l'incinérateur soient corrects (note : ancien montant); " ce montant était déjà mis en 2006 et on n'a atteint que 213.800 EUR.. Chaque année, l'IBW (opérateur de l'incinérateur) dit qu'ils vont augmenter le tonnage, mais ...", Par ailleurs, les 400.000 EUR en réserve vont être ponctionnés par Duferco."

Il demande alors la durée du leasing pour le camion, des explications sur le poste de surveillance à l'enseignement, parlant de "bouillabaisse" ici, et S'inquiète des emprunts à hauteur de 430.000 EUR, alors que l'ancienne majorité les avait réduits de 162.000 EUR,

Claude Debrulle (PA) fait simplement remarquer

- que le boni du budget initial intégrait le manque à gagner au cas où la hausse de la taxe n'était pas acceptée,
- que les 213.000 EUR correspondaient à un tonnage incinéré de 86.000 tonnes, mais que l'incinérateur a augmenté sa capacité, et
- que le poste à l'enseignement était initialement couvert par le CPAS et ensuite remboursé par la commune à ce dernier, mais que maintenant c'est directement repris dans le budget de la commune, La receveuse communale,

Mme De Longueville, précise alors à propos du personnel administratif, qui a connu des sorties, que le budget initial ne prévoyait que les pécules de vacances, mais pas les pécules de sortie, estimant qu'il faudrait sans doute avoir une estimation.

Thierry Meunier (Ecolo) rappelle, à propos de l'incinérateur, qu'on y a récemment "célébré en grandes pompes le franchissement des 100.000 tonnes incinérées,"

Marc Hordies (Ecolo) s'étonne du montant de 4.800 EUR

prévu pour le raccordement Internet de l'école communale. Axel François (IttrePluS) répond alors que les modules préfabriqués ont été déplacés des 100 mètres et qu'il a fallu acheter du nouveau matériel et établir des nouveaux raccordements.

Georgette Van Stichel (IC) s'étonne alors des 120.000 EUR prévus pour l'achat d'une tribune, des chaises ...

Axel François (IttrePluS) répond que la salle Planchette se trouve dans un état épouvantable et que si des investissements n'y sont pas fait, la salle va ressembler à une ruine.

Marie-Claire Godeau-Bougard (PA), échevine de l'état-civil, ajoute que la salle va permettre de recevoir dignement les cérémonies de mariage, autorisant également l'accès aux personnes handicapées, ce que l'ancienne salle communale ne permet pas. "La semaine dernière, j'ai reçu 80 personnes dans la salle de l'ancienne maison communale, mais c'était trop petit. Il faut permettre que tout le monde participe. La salle Planchette est aussi idéale pour accueillir les personnes à mobilité réduite, car il y a un parking direct et l'accès est immédiat. Enfin, dans le cadre d'une juxtaposition des bâtiments administratifs, je défends l'idée d'une salle accessible à tous."

Claude Debrulle (PA) "En effet, la salle peut servir à la tenue des conseils communaux, des réunions des conseils consultatifs, du syndicat d'initiative et du tourisme d'Ittre. Il faut que l'aménagement permette de moduler la salle en fonction de l'ampleur de la réunion".

Christian Fayt (IttrePluS) : "Pour ce qui est des chaises, je dois signaler qu'il manque 100 chaises aux salles de la commune. A chaque réunion, nous devons les bouger, ce qui cause une perte de temps. Beaucoup des chaises sont dépareillées. Le but est d'avoir des chaises de meilleure qualité. La tribune est là pour les spectacles".

Thierry Meunier (Ecolo) ajoute que la majorité met en œuvre la recommandation d'effectuer un audit énergétique pour la Salle Planchette comme pour le pôle culturel et que la subvention UREBA sera utilisée pour la salle Planchette.

Claude Crapet (IC) demande alors à obtenir un condensé du rapport d'audit énergétique et revient sur le procès-verbal du conseil précédent, où il demandait le descriptif de l'accord de

convention signé avec la JSI. Thierry Meunier (Ecolo) répond que l'administration se chargera de faire parvenir le condensé et que jusqu'à présent la commune n'a pas encore trouvé le temps de signer la convention avec la JSI.

Vote - MB1

Pour : 9, Majorité

Contre : 7, Minorité

## ✓ CHÂTEAU BAUTHIER Aménagement du pôle culturel

Claude Debrulle (PA) échevin de la culture, rappelle le démarrage et la suspension du projet sous l'ancienne législature pour cause de changement de majorité. "Nous avons relancé la procédure en février 2007 et avons attribué le marché à l'architecte Vincent Carboneille le 15 mai. Nous allons avoir une réunion de travail avec le CLI pour fixer les lignes directrices d'utilisation".

"L'estimation initiale du coût pour le 1er étage (étage du CLI) était de 118.000 EUR (TVAC). Nous l'avons portée à 360.000 (TVAC) en y incluant la rénovation du 1er étage, le rafraîchissement du rez-de-chaussée, le remplacement du plancher au 2ème étage, une nouvelle installation électrique, chauffage, des nouveaux châssis et vitrages. Il faut noter qu'une subvention UREBA permettra de couvrir 30% ou 11500 EUR des travaux destinés à améliorer la performance énergétique du bâtiment. Le montant total comprend une réserve de 28.000 EUR pour parer aux surprises et les honoraires de l'architecte.

Avec votre accord, nous pouvons procéder à l'estimation des adjudicataires à la mi-octobre, lancer le 1er novembre le chantier de 135 jours ouvrables, terminer alors les travaux fin juin 2008, déménager le CLI en août et ouvrir officiellement le jour de la fête de la Communauté française, soit le 27/09/2008, le bâtiment".

"Pour ce qui est de la conciergerie, nous avons prévu 50.000 EUR (TVAC), travaux, honoraires et réserves compris. Les travaux comprennent ici le rez-de-chaussée, le 1er étage où se trouvent deux chambres et une salle de bain. On peut permettre à une famille d'une femme et de deux enfants d'y rester. Les sanitaires publics en bas ont été préservés. Ce chantier est estimé à 40 jours ouvrables et devrait démarrer à la fin septembre, mi-octobre. La procédure choisie est l'adjudication publique."

Claude Crapet (IC) explique alors qu'on "ne peut comparer notre projet et le vôtre. Ensuite, il va falloir mettre un ascenseur pour permettre au public d'atteindre le 2ème étage, si Marie-Claire (Godeau-Bougard (PA)) dit qu'il faut en mettre un ici".

"Je trouve dommage de retirer la possibilité de donner les salles aux associations dans le bâtiment à côté. Je ne retrouve rien pour elles. Est-ce un pôle culturel ? C'est plutôt affecté au

# Conseil Communal du 3 juillet 07

CLI. "

Claude Debrulle (PA) : " En ce qui concerne l'ascenseur, je peux te dire que l'étude est en cours et que nous en vérifions la faisabilité. Ensuite, les locaux auxquels tu fais allusion dans la conciergerie sont très exigus ; il y a là seulement deux chambres et une salle de bains ; il faudrait d'ailleurs un accès particulier au premier étage, ce qui implique toute une procédure. Enfin élargir la capacité de la conciergerie pose des questions de sécurité pour le pôle culturel, le musée, le parc "

Vote - Château Bauthier  
Pour : 16, Majorité + Minorité

## ✓ SALLE PLANCHETTE AMÉNAGEMENTS

Christian Fayt (IttrePluS), échevin des travaux, rappelle qu'en décembre 2006, le gouvernement wallon a émis un décret sur le financement alternatif pour la rénovation des bâtiments publics, prévoyant un budget de 111 millions EUR. " C'est un peu tard pour le bâtiment de la zone de police et la maison de l'enfance, mais pour des bâtiments utilisés par les pouvoirs locaux, c'est intéressant pour nous. Le décret encourage les synergies entre commune et CPAS . On pourrait y organiser les réunions de l'action sociale, des commissions consultatives, des comités de quartier, des associations, chères à M. Crapet (IC). Nous pourrions également avoir plus de subsides si un audit énergétique était réalisé. Enfin, il fallait vérifier l'accessibilité du public.

En conclusion, nous avons fait faire une étude (coût : 9550 EUR) dont il ressort qu'il nous en coûterait pour 10.200 EUR en châssis, 11.000 EUR d'isolation des murs et en isolation acoustique, 3700 EUR pour l'isolation de la toiture, et il faut encore revoir l'électricité et prévoir un contrôle de l'accès. Le total se monte à 133000 EUR. Si vous êtes d'accord, nous pouvons obtenir jusqu'à 60% de subsides. Si nous mettons en œuvre les conclusions de l'audit énergétique, ce subside peut monter jusqu'à 75%.

Claude Crapet (IC) demande ce qui va se passer avec les plaques du plafond si on fait une protection acoustique, Ferdinand Jolly (IC) trouve " indispensable la réfection et la rénovation de la salle, souhaite que les premiers bénéficiaires soient les associations, que les conseils communaux continuent de se tenir en la salle de l'ancienne maison communale et se demande s'il faut investir autant pour les chaises, les micros pour une salle disponibles aux associations. "

Jean-Paul Cayphas (IC) pense que les conseils communaux doivent rester dans l'ancienne maison communale pour des raisons " symboliques, le conseil s'y tenant depuis 1868) " et parce que l'inconfort d'un public nombreux n'existe que quelques fois. Il trouve également dommage de délocaliser systématiquement les mariages "

Christian Fayt (IttrePluS) répond à Claude Crapet (IC) que l'isolation acoustique sera faite via un faux-plafond suspendu, laissant les plaques du toit en l'état.

Axel François (IttrePluS) parle alors de l'inconfort du public dans l'ancienne maison communale, " l'air est irrespirable ici, surtout quand il fait chaud. Nous pouvons venir ici, mais il était indispensable d'aménager la salle Planchette ". Il répond à Jean-Paul Cayphas (IC) que la majorité prend en compte l'aspect symbolique, mais ajout



La salle planchette deviendra la «salle du conseil communal».

te que le point concerne la rénovation de la salle Planchette pas son utilisation.

Ferdinand Jolly (IC) réplique que parler d'aménagement sans parler d'utilisation n'a pas de sens. " La destination d'une salle doit permettre à celle-ci de se moderniser. Je vous soumets une idée ; celle du numériser les documents et de pouvoir les projeter. De la sorte, les écoles peuvent suivre des conférences, les associations également. On pourrait projeter des films. Mais ici, il ne s'agit pas de technologie et de matériel "

Christian Fayt (IttrePluS) comprend les craintes émises, mais ajoute que le cadre fixé par la Région wallonne est précis. "Elle nous demande de prévoir des synergies entre commun et CPAS, demande une rationalisation dans l'usage des bâtiments. Avant, il n'y avait que 9 millions EUR disponibles pour toute la région. Aujourd'hui, il y a 111 millions EUR. Il faut montrer que nous avons besoin de cette salle pour les réunions, les conseils, le CPAS. Nous sommes en train de nous disperser ici. Il faut voir l'objectif qui est de rénover la salle "

Marc Hordies (Ecolo) est sensible au fait que " les réunions du conseil se fasse dans une ambiance conviviale ". Après tout, " les personnes handicapées ne peuvent pas participer à la vie citoyenne ici ". D'autre part, il voit mal déplacer les équipements d'une salle à l'autre à chaque fois.

Vote - Rénovation Salle Planchette  
Pour : 9, Majorité,  
Contre : 7, Minorité

## ✓ TAXE INCINÉRATEUR Recours contre le refus du gouvernement wallon

Axel François (IttrePluS) demande aux conseillers de voter sur le recours que le

Collège compte déposer au conseil d'état pour le refus du gouvernement wallon de porter la taxe au tonnage incinéré de 2,48 à 3,5 EUR/tonne.

Claude Debrulle (PA), échevin des finances, explique que l'intérêt de la démarche. " Lors du recours précédent, nous parlions de désagrément virtuel liés à la hausse du tonnage. Aujourd'hui, cette hausse est effective. Tactiquement, stratégiquement même, on peut réintroduire ce recours, sans ignorer qu'un autre est en cours. L'auditoire a le dossier en main,

que les policiers appliquent la loi avec rigueur et ajoute qu'une association de chiens, l'association Saint-Hubert, propose de faire passer des tests d'agressivité, de docilité aux chiens. " Ce test coûte 9 EUR et sera organisé avec le Club canin de Virginal "

Daniel Vankerkove (IC) demande alors que le bourgmestre propose le changement de délai aux autres communes de la zone.

Le bourgmestre s'y engage.

Vote - Amendement " Chiens agressifs " (Règlement général de police)  
Pour : 16, Majorité + Minorité.

## ✓ QUESTIONS ORALES

1) Marc Hordies (Ecolo) s'interroge sur l'utilisation des herbicides par les services des travaux. " J'ai vu un usage marquant de ces herbicides par ce service sur la voie publique et les trottoirs. Or, il y a un arrêté wallon à ce sujet et nous sommes en infraction avec ce dernier "

Christian Fayt (IttrePluS) : " Au niveau de l'utilisation des pesticides, nous devons vérifier les moyens humains et matériel à notre disposition. Cela fera l'objet d'un accord entre les trois groupes de la majorité. L'arrêté stipule qu'on peut utiliser des herbicides pour tout ce qui est pavé, gravier et proximités des bornes. Nous ne le faisons pas à Ittre. Mais notre herbicide est beaucoup moins nocif qu'avant et correspond au round-up, qui a une faible rémanence. Ceci dit, il faut informer plus le personnel communal des dispositions en cours. J'ai également été très surpris des conditions de pulvérisation : certaines personnes ne portent ainsi pas de masques. Depuis le début, nous essayons de dépenser le moins possible en matériel pour le service des travaux, mais l'an prochain, on envisage d'utiliser un moyen thermique pour éliminer les mauvaises herbes. En attendant, il faut sensibiliser les deux personnes en charge de ces travaux et mettre un cache au pulvérisateur pour éviter que le produit aille sur les bords. Il faut également faire attention à la sécurité des gens utilisant la voirie "

2) Ferdinand Jolly (IC) s'interroge sur le désherbage de la plaine de jeux, le débroussaillage et les pulvérisations près des bancs et demande à ce que les quantités commandées correspondent bien.

Christian Fayt (IttrePluS) répond qu'il y a bien un suivi du produit phyto utilisé, dont seulement la moitié a été utilisé par rapport à 2006. Il ajoute que tant le pulvérisateur que les produits sont vérifiés par l'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire (AFSCA).

3) Claude Crapet (IC) demande pourquoi la minorité n'a pas été invitée à la remise des prix de l'école communale.

Axel François (IttrePluS) reconnaît que cela n'a pas été fait,

mais qu'il n'y a pas volonté ici, car le message n'est pas passé bien avec l'administration. " Je veux qu'il y ait autant de conseillers que possible à cette remise. Habituellement, à l'école, seuls les membres du Collège sont invités, mais si tu souhaites y prendre part, tu seras invité "

Thierry Meunier (Ecolo) : " Je n'ai jamais été invité à cette remise ! "

4) Suzanne Henry (IC) s'inquiète du mauvais état des peintures à la maison Chabeau (Virginal) et demande à ce qu'un chantier soit ouvert.

Axel François (IttrePluS) fait remarquer que l'état n'est pas si dégradé, mais que la maison peut être réaménagée aussi vite que possible. " Il y a là un problème de table et de mobilier qui a été commandé, mais il nous faut des locaux supplémentaires car il y a seulement un petit local de 5m2 pour le rangement. Nous sommes très préoccupés par l'état, mais on ne peut rafraîchir quand les enfants sont dedans et c'est difficile car c'est occupé par la garderie toute l'année. Nous avons également besoin d'agrandir un jour la maison. On en parlera à ce moment-là, mais je considère cela comme une priorité "

5) Georgette Van Stichel (IC) constate que quand on entre à Ittre, on voit " Ittre, village fleuri ", mais qu'il conviendrait de remettre les plaques.

Christian Fayt (IttrePluS) répond que beaucoup de gens râlaient de voir du personnel communal arroser les fleurs pendant la pluie, que la majorité prévoit 12.000 EUR pour les bacs à fleurs et 9.000 EUR pour les fleurs, mais qu'il n'y a pas de matériel adéquat pour l'arrosage. "Le personnel a peut-être autre chose à faire que d'arroser les fleurs "

6) Jean-Paul Cayphas (IC). " J'avais parlé du respect des dates prévues des conseils communaux. Dans le courrier du Collège du 8 mai, on voit qu'il y a accord pour le déplacement du conseil en raison du CLI. L'intention est louable, mais on ne peut pas déplacer le conseil tous les mois pour un conseiller. "

Axel François (IttrePluS). " Nous avons évolué ici. Vous avez aujourd'hui la liste à l'avance. "

Claude Debrulle (PA) : " Il existe des impondérables. Nous souhaitons simplement anticiper de huit jours le conseil pour permettre au compte-rendu analytique de paraître en temps réel dans le " Petit tram " du mois suivant "

7) Daniel Vankerkove (IC) demande à Christian Fayt (IttrePluS) de reprendre contact avec les autorités de Braine-Le-Comte pour des points de sécurité pratiquement acquis sous l'ancienne législation : il s'agit

\* d'un parking à hauteur de la chapelle Saint-Antoine entre Braine-Le-Comte, Tubize et Ittre,

# Conseil Communal du 3 juillet 07

Tram 351 - août 2007

\* de réduire la vitesse Rue Maurice Brancart e

\* et de réguler le stationnement entre Fauquez et Braine-Le-Comte

“ Le dossier était bien avancé. Nous avons eu des contacts en 2005, 2006 entre les différents bourgmestres, polices et services des travaux. Je veux que vous concrétisiez ces actions, que les réunions continuent et

que je sois informé des décisions prises. ”

Christian Fayt (IttrePluS): “ Lors de la dernière réunion du Collège, nous avons décidé d'envoyer une lettre à ce propos à Braine-Le-Comte. On a même ajouté la Rue du Roelx et du Bois de la Houssière dans les sujets. Nous t'avons précédé ”.

Axel François (IttrePluS) ajoute

qu'Iltre a un “ contact très agréable avec Braine-Le-Comte non seulement, mais également avec tous les bourgmestres des communes avoisinantes ”.

## ✓ INFORMATIONS DU COLLÈGE

Axel François (IttrePluS) déplore de devoir annoncer aux

conseillers la fermeture définitive de la poste d'Iltre au second semestre 2007. “ J'étais le seul à prévoir et dénoncer cela, il y a plus d'un an. Je vais rencontrer le responsable régional de la poste pour infléchir sa décision, mais c'est un combat d'arrière-garde. Je déplore les désagréments causés aux plus faibles et aux personnes âgées par cette décision. ”

Claude Debrulle (PA) signale aux conseillers que le Comité “ Paix Juste au Proche-Orient ” remercie la commune pour le soutien apporté lors du rallye vélo “ Ittre-Bruxelles ”, dans le cadre des manifestations entourant les 40 ans d'occupation de la Palestine par Israël.

**Francois Vermeulen**

## Expression

### Vive ... le beau temps

Ce samedi 14 juillet 18h nous étions invités chez ma belle sœur pour un barbecue, quand un monsieur a mis en route sa tondeuse à gazon qui faisait beaucoup de bruit. Ensuite vers 19h il a arrêté de tondre pour faire tourner sa voiture !! Qui faisait encore plus de bruit. Quand 15 min plus tard, un autre monsieur a crié que cela faisait trop de bruit, alors il a refait fonctionner la tondeuse, en nous signalant qu'il en avait encore pour +/- 30 min. A 21h45 nous étions à l'intérieur tellement nous en avons assez d'entendre ce bruit de tondeuse.

Mon ami a eu un malaise à force de supporter ce bruit de

18 à 22h. Pourtant la loi dit(extrait de l'article 13 du règlement général de police) le samedi, après 19h...etc Or, ce Monsieur a arrêté de tondre à 22h

Maintenant si ce Monsieur travaillait en semaine, nous aurions pu comprendre qu'il a le samedi pour tondre mais ce monsieur ne travaille même pas donc il pourrait le faire à un autre moment plutôt que d'ennuyer la rue Emile Niels le samedi soir. Même si on a un terrain parallèle à la famille ce n'est pas pour autant que l'on peut tout ce permettre.

A bon entendeur, salut.

**Raymond Marie-France**

### Nos relations humaines

Nous sommes toutes et tous appelés à vivre ensemble sur la même planète. L'idéal serait d'être unis les uns aux autres dans le respect de nos différences. Nous devons tendre vers cet idéal. A la lecture de chaque « Petit Tram », je constate avec plaisir que dans notre entité ittroise, il y a de nombreuses associations. Tant mieux car cela nous permet de nous rencontrer et de nous connaître. Bon vent donc à tous ces groupements !

Nous vivons dans une région où il est agréable de se dire bonjour ou bonsoir( à vélo, ou ...à pied ; en voiture ou bien à moto...c'est plus difficile !)

Si nous avons le temps, nous bavardons. Cela donne chaud au cœur. Sur le chemin ou la petite route(comme la rue de « la petite planche », à Ittre), nous croisons des personnes qui nous sont étrangères. J'ai lu quelque part : «un étranger est un ami que je ne connais pas ...encore »

Nous ne ferons jamais assez pour favoriser la convivialité entre nous.

Je poursuis mon article en racontant deux faits vécus.

Le premier ;

Je me promenais dans un quartier d'Iltre. Et voilà deux chiens (pas des petits). . qui viennent à ma rencontre. Personne à voir, j'étais tout seul. Je n'ai pas la frousse,

mais on ne sait jamais...avec une bête ! Je me suis dit : « Mais où sont les propriétaires de ces chiens ? » ou encore... « Ils n'ont pas dû lire dans le journal un article qui les concernait et signé par les 4 mayeurs de notre région de Tubize ! »

Dit - on écrit avec humour, viendra le temps où les promeneurs demanderont à ces bêtes errantes la permission de circuler en toute sécurité ! Toujours avec humour ; Nous allons peut être retourner au temps des chiens sauvages ! Autre fait vécu ;

J'apprends avec tristesse que notre bureau de poste va fermer vers ler mois d' octobre. J'étais derrière une personne qui était au guichet. Elle était âgée comme moi et avait un problème de payement. L'employé en fonction a pris tout le temps pour l'écouter et pour chercher la solution et, suite à un coup de téléphone, il a trouvé cette solution. Et voilà la cliente toute rassurée qui s'en va en remerciant vivement.

C'était mon tour d'être servi. Je n'ai pu m'empêcher de dire à cet employé ; « Bravo, bravo pour ce service ! ». Mais quel sera le sort de cette personne âgée lorsqu'il n'y aura plus de bureau de poste ? »

A la prochaine !

**R. Cambier.**

### La santé, le plus beau cadeau du monde

Vous souvenez-vous d'un chanteur qui avait gagné une des émissions à haute écoute qu'est la « Star academy ». Ce chanteur remplit de talent qu'était Grégory Lemarchal et qui nous a malheureusement quitté en avril dernier. Ce chanteur était pour moi un chanteur tout à fait comme tous les chanteurs de télé réalité : deux à trois chansons durant son année de couronnement et puis il disparaît pour toujours ! Mais en lisant de plus en plus d'articles sur lui, j'ai fini par trouver beaucoup de points

communs avec Grégory, un ami que je n'ai malheureusement pas eu l'occasion de connaître, un humain qui comme moi avait la joie de vivre, la force et surtout cette maladie pulmonaire qui étouffe notre vie petit à petit au propre comme au figuré. Je me suis levé un jour et j'ai commencé à griffonner sur un petit coin de feuille un mot après l'autre et j'ai donné vie à ce petit poème que j'ai eu l'occasion de déposer début juillet sur la tombe de Grégory dans ce petit et très beau cimetière de la commune

de Sonnaz, près de Chambéry. N'oubliez pas que ces parents ont fondé une association dont voici les renseignements : Association Grégory Lemarchal – BP 90124 – 73001 CHAMBERY cedex. Et n'oubliez pas que la santé ne s'achète pas et que c'est le plus beau de tous les cadeaux du monde. Alors, si vous avez un proche ou une connaissance qui est malade, faites-lui un petit sourire ou un simple geste et cela vaut tous les médicaments du monde !

**Olivier DELESTIENNE**

### Grégory Lemarchal

Grég, tu étais pour moi un chanteur banal, Quelqu'un qui aurait pu chanter dans une chorale Et pourquoi pas ! Monter chanter à la capitale Mais, j'ai appris que tu souffrais également du même mal ! Nous étions régulièrement dans une chambre d'hôpital Pour remplir encore et encore ce fichu dossier médical Tu avais une chance de grandir tout près d'un parc régional Car Sonnaz est tout près des “ bauges “ un parc national Et moi, je vis simplement dans

un petit village communal Pour toi et ta famille, je suis quelqu'un de banal, Une personne qui habite un petit village appelé Virginal Bordé en partie par un canal. Lorsque j'ai appris ton départ dans le journal Cà a été pour moi quelque chose d'inferral Tu aurais pu m'attendre, nous serions partis à cheval Sur les mêmes chemins, avec le même idéal Nous nous serions isolés dans une grande salle Et nous aurions enfermé cette

putain de maladie dans un bocal Mais maintenant Grégory Lemarchal Pour toi je continuerai à souffrir et à avoir mal Mais, tu es pour moi un “ caporal “ Même plus, mon “ général “ Et de là-haut lorsque j'aurai trop mal Envoie-moi un peu d'aide et surtout beaucoup de moral.

**DELESTIENNE Olivier  
7 rue Emile Vandervelde  
1460 Virginal-Samme**

### Vacances : «grandes vacances...»

Je suis... je suis à marée basse.

Basse est ma marée, et, le reflux de mes vagues laisse sur le sable humide et mon écume et ma brume.

Traces « d'être » et de passages...

Coquillages nacrés, bois morts, algues luisantes, pas imprimés dans le sol, Lignées noirâtres de goudrons Reflets de vie, impressions, cicatrices, pollutions,

Je suis... je suis à marée basse.

Je suis retranchée en mon centre, je me condense et je m'ancree !

Amarrée, je suis !

L'horizon du rivage me semble loin : je vois tout le chemin : celui parcouru et celui ...à parcourir !

Ce même espace à redécouvrir, à couvrir de mon eau, d'une vague « autre », plus ample, présente, saine et mature !

Je suis... je suis à marée basse.

Me retrancher, c'est prendre du recul, c'est voir de plus loin et voir plus loin, aussi.

C'est être et mieux enracinée et plus souple à la fois.

C'est être consciente des mémoires de mes profondeurs : mes ombres, mes lumières, mes brillances, mes peurs.

Mes souffrances insoupçonnées, mon potentiel créateur, aussi !

Je suis... je suis à marée basse.

Me retrancher c'est réaliser dans ma chair d'écume le flux et le reflux de l'océan.

C'est accepter et intégrer que vie et mort sont intimement mêlées pour me faire grandir. Mais déjà, je sens –en descendant au plus creux du creux, au sein de toutes mes cellules et vagues, cette impulsion ...de marée montante.

Avec toutes ses promesses de vents frais, d'espaces de liberté, avec tout ses possibles ! Je suis... je suis à marée ! Je suis amarrée !!!

Je suis en marée montante ! Vacances : grandes vacances...

Et le soleil peut inonder ma mer immense, la réchauffer, la féconder !

Virginal's holidays !

**Chantal Van Lierde**

# Vie associative

## PAS A PAS

**Grand succès pour le 4<sup>ème</sup> gala de danse de l'asbl Pas à Pas ce jeudi 17 mai 2007 au Gymnase de Tubize, où plus de 500 spectateurs étaient venus assister au spectacle de fin d'année.**

102 danseuses et danseurs de 4 à 45 ans ont envahi la scène pour nous faire partager avec bonheur le résultat de 8 mois de travail.

## Gala de danse

Sur l'espace de deux heures et sans avoir le temps de souffler (à part à l'entracte) grâce à des enchaînements et une fluidité à couper le souffle, nous avons vu défiler « Un week-end presque comme les autres » du lever au coucher en passant par la cuisine, le ménage, le bricolage, la piscine, un anniversaire, le sports, les devoirs et les sorties,...

L'inventivité des transitions entre les différents tableaux et

l'originalité des éléments de décor, costumes et accessoires furent les éléments clé de la mise en scène.

De plus, pour les parents qui, comme moi, avaient la chance d'assister à la performance pour la deuxième fois (ou plus), les progrès des enfants étaient réellement impressionnants !

Et enfin, le sourire des danseurs, même des plus petits, atteste que professionnalisme

peut faire bon ménage avec un esprit bon enfant et une décontraction générale.

Bravo à tout l'équipe !!

**Horaires disponibles sur [www.pasapas.be](http://www.pasapas.be) ou par téléphone au 067/64 90 64 ou 0477/665 332.**

**Rue du Bois de la Houssière 20 – 1460 Ittre Virginal**

*Nathalie Colette*

## Pas à pas

### Pratique personnelle de «bien-être...»

*Au travers d'exercices de Tai Ji Quan-Qi Gong-Do In Séance hebdomadaire à Ittre Le lundi de 20h à 21h ou le mardi, de 09 à 10h (à partir de septembre.*

**Renseignements : Marc Wafflard 0496/624.083**

### Yogittre

**Prendre le temps de se mettre à l'écoute de Soi, à l'écoute de son corps, des messages que celui-ci a à nous dire : Stress, Fatigue, Insomnies,...**

Vous avez besoin de vous détendre, vous cherchez comment pouvoir vous relaxer et vous sentir mieux...alors, ce cours de yoga est fait pour vous.

#### Le Yoga

est une méthode intégrale autant qu'un art de vivre qui permet à chacun de rétablir les forces vitales que le corps et le mental utilisent dans la vie quotidienne. Pratiqué régulièrement, il permet non seulement de rester en bonne santé mais aussi d'évoluer vers un équilibre physique, nerveux et mental harmonieux.

#### Quels sont les objectifs du yoga ?

le contrôle du stress par la pratique de postures (exercices d'étirement et d'assouplissement adaptés à chaque niveau physique) et par la maîtrise de la respiration

l'amélioration de la concentration

la relaxation du corps physique, du système nerveux et du mental

la gestion de l'équilibre émotionnel et épanouissement psychique par la méditation et la visualisation créatrice

le ressourcement en énergie vitale (prāṇayama)

#### Horaire des cours

chaque lundi à 20H et chaque mercredi à 9H15 sauf en période de vacances scolaires.

**Participation aux frais :** la séance d'une heure et demi en groupe restreint de 6 à 7 personnes maximum, revient à 8€ (abonnement trimestriel comprenant une séance gratuite) ; toutefois, si la participation financière constitue un obstacle, un arrangement peut être envisagé.

Les séances sont assurées par Kathleen Goffart-Fobe pratiquant le yoga depuis 1983, diplômée de l'Institut de Yoga d'André Van Lysebeth et formée aux techniques du RYE (recherche en yoga de l'éducation).

#### Lieu de séances :

42, rue de Gaesbecq à Ittre

#### RENSEIGNEMENTS :

**ASBL Yogittre  
Tel : 067/64.92.34  
Fax : 067/64.92.33  
[yogittre@skynet.be](mailto:yogittre@skynet.be)**



## Kermesse à la Bruyère de Virginal

Traditionnellement, c'est début juin que le Comité de la Bruyère ouvre la saison des kermesses avec la Kermesse de la Bruyère. Tout au long du week-end, les activités se sont succédées : brocante, balle pelote assise, soirée dansante, ambiance musicale... sans

oublier les terrasses, boissons, dégustations (caricoles, etc.). Le clou du week-end reste les soumonces des gilles de Virginal qui sortent en sarrau pour arpenter les rues de la Bruyère.



**Ludovic Devriendt**



**Le centre de la fête, en face du café des gaisurons**



**Les Gilles de Virginal, emmenés par Marc Duochet, entrent dans le Quartier du Tram**

## Une première kermesse pour Virginal

Le premier week-end de juillet vit traditionnellement au rythme de la kermesse de Virginal. La première de l'année pour 'Virginal en fête', en attendant l'apothéose lors de Virginal en fête les samedi 25 et dimanche 26 août prochain.

Les temps forts de cette kermesse de juillet étaient bien sûr la sortie des gilles de

Virginal lors des soumonces déguisées et la Procession de Notre Dame de Consolation et de St Pierre qui a fait le tour du village. Mais le week-end était également animé par des loges foraines, quelques brocantes, et bien sûr les terrasses où l'on peut déguster un morceau ou boire un verre.



**Ludovic Devriendt**



# Vie associative

## Rentrée gymnastique

Voici bientôt les vacances terminées et nous pensons à la rentrée « gymnastique » de septembre.

Nous vous proposons des cours de mise en forme soft où vous évoluez à votre rythme. Tout cela pour un mieux-être, une harmonie du corps et une détente de l'esprit.

Ces cours se donnent le lundi de 20h à 20h45 et le mercredi de 20h30 à 21h15.

Les séances reprendront dès le lundi 17 septembre 2007 à 20h à la salle de la Rue Planchette à Ittre. Prise des inscriptions et tradition oblige : verre de l'amitié !

La P.A.F. s'élève à 140 € pour toute l'année ; 1ère séance gratuite.

Alors, tentez l'expérience et venez nous rejoindre pour vous faire plaisir !

Bienvenue à toutes.

A bientôt et bonne fin de vacances.

**Renseignements :**  
067/21 08 10 dès le 26/08/07

## Beau succès pour le Marché du Terroir



Malgré une météo incertaine en cette journée d'élections, le Marché du Terroir du Syndicat d'Initiative a fait le plein pour ce qui fut une belle réussite.

Avec une trentaine d'exposants, le Marché du Terroir a su se diversifier et proposer une palette chaque fois plus large de produits à la vente ou à la dégustation : saucisson, lait d'ânesse, vins de fruits et de fleurs, charcuterie, fromage, salaisons, cra stoffé, pekete, quiches, alcools, friandises, miel, hydromel, artisanat, bijoux, vêtements, plants de fleurs et de légumes...



Ludovic Devriendt



## La première kermesse de Huleu

Huleu a connu sa première kermesse le samedi 16 juin dernier.

Au programme de la journée : brocante, barbecue géant, bal

à l'accordéon... dans le camping communal. Une occasion de plus pour les habitants de se retrouver.

Ludovic Devriendt



## École primaire communale de Virginal

Retour à l'âge de la pierre !

Le 9 juin dernier, les enfants des classes de 3e année maternelle et de 1ère et de 2e années primaires de l'école communale de Virginal ont décidé de faire un grand bond en arrière dans le temps. Retour à la préhistoire pour une après-midi récréative dans les bois.

Après avoir été accueillis sur la danse des quatre éléments, les visiteurs ont pu suivre un parcours d'activités liées à ces temps reculés : tissage,

archéologie, poterie, dégustation d'aliments « d'époque », moulage du grain, etc. Bref, leurs sens ont été mis à l'épreuve !

Cette fête s'est terminée par une nouvelle danse et un barbecue. Au menu, pains-saucisses mais il n'a pas été possible de savoir si ces dernières avaient été préparées avec du mammoth...

D. Wilquin



## Souper des IC à la salle polyvalente



Les Intérêts Communaux et leurs sympathisants s'étaient donné rendez-vous à la salle polyvalente de Virginal pour la traditionnelle fête annuelle le samedi 2 juin dernier.

a ainsi pu apprécier le menu élaboré par l'équipe des IC. Ce souper était aussi l'occasion de se rencontrer une nouvelle fois.

Une salle remplie de convives



Ludovic Devriendt

## École communale maternelle de Virginal

La ferme s'invite aux portes ouvertes

Le 25 juin dernier, comme tous les ans à pareille époque, l'école communale maternelle de Virginal a ouvert ses portes. Cette année, le thème abordé était celui de la ferme. Quoi de plus normal en cette journée qui leur était consacrée ! L'école a donc accueilli les parents qui ont ainsi pu découvrir les jeux mathématiques et de langage, les bricolages, les coloriages et autres travaux de leurs enfants, eux-mêmes tout

fiers d'avoir pu explorer le monde rural.

De passage également, les promeneurs qui avaient décidé de faire le tour des fermes et qui se sont arrêtés quelques instants à l'exposition organisée par les écoliers et leurs institutrices. Tout ça dans une délicieuse odeur de crêpes ! Dès le premier septembre, l'école ouvrira à nouveau ses portes... pour la rentrée des classes.

Dany Wilquin

## Portes ouvertes et fête sportive à l'école communale d'Ittre

Le dynamique comité de l'association des parents avait combiné le dimanche 3 juin, portes ouvertes et journée sportive pour les parents, le tout agrémenté par un bar eu quelques grillades.



# Nos trois villages

## Ittre, Haut-Ittre & Virginal

EN RAISON DES VACANCES, LE BULLETIN COMMUNAL PARAÎT SOUS UNE ÉDITION SIMPLIFIÉE.



### Informations diverses

#### CHIENS DANGEREUX :

Comme suite aux événements qui ont marqué l'actualité récente, l'Administration communale a adopté des mesures afin de protéger les personnes et animaux domestiques contre les réactions agressives de certains chiens, principalement ceux réputés dangereux.

Le Conseil communal en sa séance du 3 juillet, à l'unanimité des membres présents a décidé d'ajouter un article 66 Bis au règlement général de Police relatif à l'obligation de déclarer les chiens dangereux :

§ 1er - les responsables de chiens dont les particularités caractérielles et/ou de comportement sont celles de chiens d'attaque, ainsi que les chiens issus des races ou croisements des races dangereuses, doivent, au plus tard lorsque leur chien a atteint l'âge de 6 mois, déclarer celui-ci à l'Administration communale et fournir, lors de cette déclaration, les informations et documents suivants :

- un extrait de casier judiciaire établi au nom du responsable du chien,
- un certificat de vaccination du chien,
- une attestation de l'identification du chien au moyen d'un microchip (puce électronique),
- le numéro de téléphone du responsable du chien.

Les races ou croisements des races dangereuses visées à l'alinéa précédent sont les suivantes : American Staffordshire Terrier, English Terrier (Staffordshire bull-terrier), Pitbull Terrier, Fila Brazilliero (Mâtin brésilien), Tosa Inu, Akita Inu, Dogo Argentino (Dogue argentin), Bull Terrier, Mastiff (toutes origines), Ridgeback Rhodésien, Dogue de Bordeaux, Band Dog, Rottweiler.

& 2 - la personne qui devient responsable d'un chien visé au & 1er et âgé de plus de 6 mois, doit en faire la déclaration à l'Administration communale conformément au & 1er, dans les trente jours suivant son acquisition.

& 3 - si un chien non visé au & 1er montre, ou a montré une agressivité susceptible de présenter un danger pour les personnes ou les animaux domestiques, le Bourgmestre peut prescrire au responsable de ce chien de le faire déclarer conformément au & 1er.

& 4 - si l'appartenance d'un chien à la catégorie définie au & 1er fait l'objet d'une contestation, le Bourgmestre peut, sur avis d'un vétérinaire agréé, imposer cette même obligation.

& 5 - les dispositions du présent article, à l'exception du & 3, ne sont pas d'application pour les chiens venant de l'étranger et qui accompagnent le responsable lors d'un séjour de moins de deux mois en Belgique.

de modifier l'article 66 & 2 en ajoutant la mention suivante :

pour les chiens dangereux visés à l'article 66 bis, le port de la laisse et de la muselière est obligatoire dans tout lieu accessible au public "

#### Rappel des obligations incombant aux propriétaires de chiens :

En présence de tiers, le port de la laisse est obligatoire pour tous les chiens, dans tout lieu accessible au public. Le maître (la personne qui en a la garde effective) doit pouvoir, en toutes circonstances, maîtriser son animal.

Le Bourgmestre a la possibilité d'imposer des mesures individuelles pour tout chien considéré comme agressif (c-à-d. qui par la volonté du maître, par le manque de surveillance de celui-ci ou pour toute autre raison, intimidé, incommode, provoque toute personne ou porte atteinte à la sécurité publique, à la commodité du passage et aux relations de bon voisinage). Ces mesures peuvent consister en un port obligatoire de la muselière, en un écolage ou en l'obligation de maintenir le chien dans un enclos. En

cas d'avis vétérinaire défavorable, tout chien agressif pourra être remis à un organisme d'hébergement ou d'euthanasie.

Tout chien se trouvant en tout lieu, privé ou public, accessible au public, doit pouvoir être identifié par puce électronique, tatouage ou collier adresse. Tout chien non identifiable sera considéré comme errant. Les propriétaires, gardiens et surveillants d'animaux doivent s'abstenir de les laisser errer sur la voie publique.

Toute personne responsable d'un chien doit s'abstenir de le laisser entrer dans les établissements accessibles au public où l'accès leur est interdit légalement par un règlement intérieur affiché à l'entrée ou par des écriteaux ou pictogrammes (excepté pour les chiens accompagnant les non-voyant).\*\*\*

Toutes ces obligations sont susceptibles d'être sanctionnées par des amendes administratives pouvant aller jusqu'à 250 euros.

Les services de police de la zone ont reçu l'injonction de procéder à une tolérance zéro en ce qui concerne les chiens non tenus en laisse. Prenez donc vos précautions et respectez ces quelques impositions de pur bon sens, afin de pouvoir jouir en toute quiétude de votre compagnon à quatre pattes.

\*\*\* Un Arrêté ministériel de la Région wallonne du 23/11/2006 stipule clairement que, outre les chiens accompagnant un non-voyant, doivent être acceptés aussi, ceux qui accompagnent des personnes handicapées et les chiens en formation accompagnés du formateur revêtu du foulard ou de la cape bleue et jaune (signe distinctif). L'accompagnant doit être porteur de la carte délivrée par un organisme reconnu.

Pour rappel, le nouvel Arrêté ministériel précise que pour pouvoir refuser l'accès aux chiens d'aide ou d'assistance, les responsables de l'établissement doivent en obtenir l'autorisation des autorités régionales compétentes. Le non respect de ces facilités est susceptible de sanctions en cas de plainte auprès de l'AWIPH.



### Urbanisme

**Veillez noter qu'en raison de circonstances indépendantes de notre volonté, le service Urbanisme sera fermé du 13 au 31 août. Les dossiers soumis à enquête publique peuvent néanmoins être consultés, en semaine, au Secrétariat communal, et le samedi matin, auprès de la permanence assurée par le service Population.**

Demande de permis d'urbanisme URB.2007/60-07  
L'Administration communale vous fait savoir qu'une demande de permis d'urbanisme a été introduite par le CPAS d'Ittre, rue Planchette n° 6 pour exécuter sur le terrain sis rue Haute, 2 cadastré 1ère division, section B n° 439a et 440a, les travaux ou actes suivants : création de 3 logements et d'un milieu d'accueil de la petite enfance ayant les caractéristiques suivantes : la demande déroge au chapitre 1 point 5 des prescriptions du P.C.A. n° 1 « centre du village » en ce qui concerne la présence de capteur solaire. Les réclamations ou remarques sont à adresser par écrit au Collège communal du 17 au 31 août 2007.

Annexe X – Enquête publique.

Etablissements contenant des installations ou activités classées en vertu du Décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.

Concerne la demande d'Arjo Wiggins S.A. à 10, Place des Déportés, 1400 Nivelles en vue d'obtenir le permis unique pour :

L'extension d'un établissement de classe 1 (Arjo Wiggins rue d'Asquemont, 2 à 1460 Ittre/Virginal)

et l'exploitation d'une installation de cogénération comportant :

- 2 unités de cogénération comprenant chacune une turbine et une chaudière de 36 MW(th)
- une chaudière de backup d'une puissance de 20 MW(th)
- une centrale d'air comprimé de 50 kW
- 2 transformateurs statiques d'électricité d'une puissance nominale de 7500 kVA
- des petites installations connexes (dégazeur, adoucisseur, osmose, ...)

une installation d'alimentation des élévateurs en LPG

- un réservoir d'air comprimé d'une capacité de 2000 litres
- un dépôt de 2 X 1 m<sup>3</sup> de soude caustique
- un dépôt de 2 m<sup>3</sup> d'Amcorcor (amines)
- un dépôt de 2 m<sup>3</sup> d'Amersite (sulfites)
- un dépôt de 2 t de sels d'adoucisseur
- un dépôt de 2 X 4800 litres de LPG.

Les observations écrites sont à adresser au collège communal du 16/8 au 14/9/07.



### Expression Politique



En séance du 03 juillet 2007, une convention sur l'expression politique dans le bulletin communal a été conclue entre les groupes politiques représentés au Conseil communal d'Ittre





## IBW



### L'IBW NOUS INFORME : RÉCUPÉRATION DES PNEUS

L'IBW vient de conclure une convention avec Recytyre pour la collecte des pneus de tourisme. Un box sera placé dans chaque parc à conteneurs pour y accueillir les pneus de voitures, 4X4, remorques, caravanes, camionnettes, véhicules utilitaires légers, motos et scooters, avec ou sans jantes. Sont exclus, les pneus de camions, engins civils et agricoles.

Les agriculteurs ne pourront pas utiliser ce service pour évacuer leurs stocks. Toutefois, un accord entre le monde agricole et Recytyre est en cours de préparation.

Les services communaux pourront par contre venir aux parcs pour y déposer les pneus provenant de dépôts sauvages, pour autant qu'ils ne dépassent pas dix unités par mois.

**Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de Monsieur HOST au 067/89.45.69.**

### Chers Amis enseignants retraités... Ceci peut vous intéresser !!!

Depuis le 1er février 2006, la législation concernant le statut des travailleurs bénévoles a été modifiée et clarifiée.

Désormais, la responsabilité des bénévoles est limitée (couverte par une assurance obligatoire). Les indemnités qui leur sont versées sont exonérées d'impôts et de cotisations de sécurité sociale. Les enseignants peuvent donc, à titre de bénévoles, recevoir en toute légalité des indemnités de fonctionnement.

De là m'est venue une idée intéressante dont je vous

### POLICE ZONE OUEST BRABANT WALLON Braine-le-Château - Ittre - Rebecq - Tubize

#### PARTEZ RASSURÉS EN VACANCES

La police assure la surveillance de votre habitation pendant votre absence.

Téléchargez le formulaire d'inscription sur notre site <http://www.zp5268.be/vacances.pdf>

ou prenez contact avec l'une de nos antennes de proximité : Pour plus d'informations, contactez-nous au **02/367 27 00**

24h/24h : **Division centrale**  
Ch. De Mons, 475 à 1480 TUBIZE

✓ **Antenne de Braine-le-Château**  
Grand Place de Wauthier-Braine n°1



## Police



1440 - BRAINE-LE-CHA TEAU

Du lundi au vendredi de 08H30 à 12h00  
02/366.92.67

✓ **Antenne de Ittre**

Rue Neuve n°13 1460-ITTRE  
Du lundi au vendredi de 08H30 à 12h00  
067/64.75.78

✓ **Antenne de Rebecq**

Rue Parmentier n°16bis  
1430 - REBECQ  
Du lundi au vendredi de 08H30 à 12h00  
067/63.82.13

✓ **Antenne de Tubize**

Rue de la Déportation n°61 (Passage Champagne)  
1480 - TUBIZE

Du lundi au vendredi de 08H30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 \*02/390.90.05



## Contrôles de vitesse

**Des contrôles de police ont été réalisés, l'un début mai, l'autre fin juin.**

#### 1er Contrôle :

Chaussée de Nivelles : sur 1028 véhicules contrôlés, 7 ont été verbalisés.

Rue de Huleu : sur 743 véhicules contrôlés, 74 ont été verbalisés.

Rue du Croiseau : sur 104 véhicules contrôlés, 10 ont été verbalisés.

Le radar préventif a été placé, à plusieurs reprises, Chaussée de Nivelles. Les données sont actuellement exploitées.

#### 2ème contrôle :

Chaussée de Nivelles : 1440 véhicules, 32 PV

Rue de Huleu : 366 véhicules, 42 PV  
Rue du Croiseau : 631 véhicules, 46 PV  
Le radar continuera à être placé régulièrement dans ces rues.

A la rue de la Longue Semaine, il n'a pas été techniquement possible de placer un radar. Pour la rue de l'Eglise à Haut-Ittre, le placement du radar est possible dès que cette voie sera renseignée à Monsieur le Procureur du Roi.

Je continuerai à exiger des contrôles de police permanents et à étendre le réseau de voiries en constante surveillance.

Le Bourgmestre,  
**Axel FRANCOIS**



## Bénévolat

fais part :

Il y a parmi nous de nombreux enseignants retraités, fatigués sans doute par une carrière éprouvante physiquement et nerveusement, mais des enseignants qui ont encore envie de donner de leur temps, de remettre de temps à autre un pied dans la vie professionnelle, de reprendre pendant plusieurs jours, contact avec l'école, des élèves, des collègues...

En outre, nous sommes confrontés avec une véritable pénurie d'enseignants, particulièrement d'instituteurs et d'institutrices primaires.

Lors d'un remplacement, il se passe parfois plusieurs jours avant que nos recherches n'aboutissent.

Des absences de courtes durées ne sont jamais couvertes, les élèves sont dès lors répartis dans les classes. Du travail de remédiation au sein de l'école pourrait aussi être confié aux enseignants bénévoles.

Pourquoi, via un contrat de volontariat en bonne et due forme, ne pas proposer à certains de nos enseignants retraités de jouer ce rôle ?

Si ma proposition vous intéresse, contactez-moi par téléphone au 0474/53.59.04, ou écrivez-moi à l'Administration communale, rue Planchette, 2 à 1460 Ittre.

Le Bourgmestre, en charge de l'Enseignement,  
**Axel FRANCOIS**



## Etat civil

Pour le Collège, **M-CI GODEAU-BOUGARD**, Echevine de l'Etat Civil

#### ✓ Naissances

**PINTO GOUVEIA** Josué, né

à La Louvière, le 16/05/2007

**TINTINIER** Emma,

née à Braine-l'Alleud,

le 14/06/2007

**FINFE** Kassandra, née à Nivelles, le 20/06/2007

**STOFKOOPE** Solal, né à Uccle, le 27/06/2007

**SCHREUDERS** William, né à Nivelles le 28/06/2007

**DE PRYCKER** Charly, né à La Louvière, le 05/07/2007

**MABY** Lola, née à Nivelles, le 26/07/2007

#### ✓ Mariages

Le 14/06/2007,

**LAPOUBLE** Franck de

Dubai(E.A.U.)

& **CORNET** Carole de Ittre

Le 15/06/2007, **AHISHAKIYE** David de Asse

& **MESTDAGH** Kristel de Haut-Ittre

Le 16/06/2007, **DETOURNAY** Olivier de Ittre

& **CARLIER** Sophie de Ittre



Le 22/06/2007, **BONAVENTURE** Luc de Ittre & **TOSRI** Nison de Bangkok (Thaïlande)

Le 23/06/2007, **DEVREUX** Francis de Ittre

& **BOENS** Sophie de Ittre

Le 23/06/2007, **MEYS** Claude de Ittre

& **MOUSSET** Marie-Louise de Ittre

Le 23/06/2007, **DELORY** Nicolas de Ittre

& **D'HONDT** Marylène de Ittre

Le 30/06/2007, **PERNIAUX** Nicolas de Ittre

& **WILLEMS** Valérie de Ittre

Le 07/07/2007, **VERHAEGHE** Stéphane de Ittre

& **LEPOWIC** Sophie de Ittre

Le 07/07/2007, **BEEGHS** Christian de Ittre

& **MUTAKA MWANSA** Charlotte de Ittre

Le 14/07/2007, **WEBER** Fernand de Ittre

& **MARATTA** Maria de Ittre

Le 28/07/2007, **SOUPART**

Ferry de Ittre

& **LEKIME** Stéphanie de Ittre

#### ✓ Décès

**WISEUR** Léon, décédé à Ittre,

le 01/06/2007



**AUGHUET** Henriette, décédée à Ittre, le 02/06/2007

**VIERENDEELS** Jeanne, décédée à Ittre, le 03/06/2007

**DE BEUKELEER** Paula, décédée à Ittre, le 09/06/2007

**WAUTERS** Andrée, décédée à Ittre, le 15/06/2007

**LEGROS** Frédéric, décédé à Ittre, le 17/06/2007

**BEERTEN** Andree, décédée à Ittre, le 30/06/2007

**PEETERBROECK** Marcel, décédé à Ittre, le 30/06/2007

**BARBIEUR** Jean-Marie, décédé à Tubize, le 05/07/2007

**LARCIER** Todie, décédé à Tubize, le 07/07/2007

**VAN MALDEGEM** Hélène, décédée à Braine-

l'Alleud, le 12/07/2007

**LARSILLE** Thérèse, décédée à Ittre, le 24/07/2007

**GUILMOT** Rosée, décédée à Nivelles, le 30/07/2007



## Planter une haie avec le soutien du Brabant wallon

Mille facettes pour une haie indigène bien intégrée !

Au fil du temps, la haie est apparue comme un élément essentiel de notre paysage. L'objectif de la haie n'est plus limité à la protection ou encore à une simple clôture délimitant la propriété. Elle favorise l'épanouissement harmonieux de la faune et de la flore.

Le choix de la haie doit être bien réfléchi. Elle peut être défensive, ornementale, mais aussi servir de brise-vent, coupe-vue, lieu d'hébergement pour la

faune. Son objectif va donc profondément influencer le choix de votre haie.

Vous souhaitez planter une haie de minimum 25 mètres avec un maximum de 100 mètres, la Province du Brabant wallon peut vous y aider. Son service environnement fournit les plans nécessaires pour planter la haie. Les projets doivent être rentrés pour le 25 septembre 2007.

Pour tout renseignement, formulaires à remplir, mode de plantation, espèce d'arbres et d'arbustes

disponibles, contactez Madame ARIAS Marie-José, éco-conseillère, au 067/79.43.49. ou le service environnement de la Province au 010/23.63.22.

Vous trouverez sur le site [www.brabantwallon.be](http://www.brabantwallon.be), le formulaire de présentation du projet ainsi que le fascicule « planter une haie » qui vous explique quelques trucs et astuces afin de planter arbres et arbustes.

Pour le Collège,  
**M-CI GODEAU-BOUGARD**  
Echevine de l'Environnement



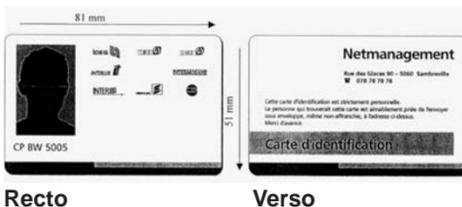
## Sédilec

### AVIS DE SEDILEC - SECURITE

Dans le cadre de la libération du marché de l'énergie en matière de concurrence, l'exploitation des réseaux de gaz et d'électricité est maintenant dissociée de la vente.

Dans le but d'améliorer la sécurité de la population, les agents sont identifiables par la dénomination « Netmanagement », ainsi que par le logo du gestionnaire de réseau de distribution de la commune.

Les agents qui se présentent chez les clients afin d'effectuer des opérations techniques, sont dotés d'un badge dont vous trouverez le modèle ci-dessous.



## La commune d'Ittre à l'honneur

Notre commune a été choisie par le magazine Gael du mois de juillet parmi cinq randonnées touristiques permettant de s'aérer le corps et l'esprit.

**Itinéraire 100 % sérénité**

### Dans les collines d'Ittre

Départ matinal pour cette dernière randonnée. Les petits matins et leurs lambeaux de brumes sont emplis de possibles. Le monde encore endormi et la nature en éveil résonnent d'innombrables promesses (vivement le prochain pique-nique!) Sans doute est-ce une des raisons qui poussent tant de marcheurs à poser le pied sur les sentiers des potron-minet (bon, pour certains il n'est question que d'arriver avant les autres...). Ciel bleu tendre, comme le blues de ce dernier départ. Il est toujours difficile de raccrocher. De quitter les horizons sans fin pour revenir à l'étriqué de la "vie ordinaire". Marcher dans la nature n'est pas une fuite, c'est une rencontre: avec soi et plus grand que soi. Un marcheur est un être toujours habité de futurs chemins, d'autres ailleurs. Le soleil qui se lève dissipe vite le vague à l'âme et éclaire l'église Saint-Laurent de Haut-Ittre, point de départ de cette balade. Remarquable, elle trône sur un promontoire. Son plan en croix latine et sa solide tour romane (XIII<sup>e</sup> siècle) donnent une impression de solidité. Je lui tourne autour un bon moment, goûtant à la lumière en pleine métamorphose. Regret: elle est fermée, comme souvent les églises. Je me laisse surprendre par la beauté de l'environnement, d'une sérénité contagieuse. La belle est délicatement enserrée entre de douces collines et de profondes vallées, au fond desquelles coule un ruisseau, qui fait rire la végétation alentour. Le tout a un petit air d'Ardenne. Nous ne sommes pourtant qu'à une

vingtaine de kilomètres de Bruxelles. Le loin est parfois si proche... Il est aussi dans notre regard, notre ouverture. Chaque pré, chaque fleur, chaque paysage est porteur de l'univers et de l'envie de pousser plus loin. Dommage que vous n'ayez pas le son, car le sentier qui longe le ruisseau (le ri Ternel) semble attirer tous les oiseaux de la création, ou en tout cas ceux du coin. Sur le trajet, la ferme typiquement brabançonne de Gasbecq surplombe un panorama spectaculaire. La brique qui la revêt me rappelle à quel point les pierres sont représentatives du coin visité: j'en ai vu des variétés durant ces jours de marche! Le chien de garde exerçant bien son boulot à coups d'abolements, je ne m'y attarde pas: cela fait aussi partie des rencontres en randonnée... Plus loin, c'est le château de Baudémont qui ponctue ce parcours par monts et par vaux. Je savoure avec gourmandise les dernières foulées qui me ramènent à Haut-Ittre, tandis que le ciel s'obscurcit, après cinq jours de soleil roi. Les premières gouttes tombent sur mes rêves de prochains pas...

Texte: Carine Anselme. Photos: Carine Anselme, Getty Images, iStockphotos et Van Parys.

**Carnet de route**

> Pour ce chemin (9 km), vous pouvez vous reporter aux *Promenades en Brabant wallon*, de Daniel Vanderstichelen, éd. Lannoo (rando Ittre-Haut-Ittre) et à la carte IGN 39/1-2 et 39/5-6.

### GARDES PHARMACIES

#### ✓ AOÛT

- 13 Lattenist
- 14-15 Vandersteen
- 16 Van Houche – Laurent
- 17 Vandersteen
- 18-19 Dehon
- 20 Desart
- 21 Schreman
- 22 Cullus
- 23 Van Houche - laurent
- 24 Remant - Brenard F.
- 25-26 Schreman
- 27 Vandersteen
- 28 Remant – Brenard F.
- 29 Guillaume – Dupont
- 30 Cullus
- 31 Dehon

#### ✓ SEPTEMBRE

- 1 Jeumont
- 2 Jeumont
- 3 Dubois-Baudoux
- 4 Remant-Brenard F
- 5 Jeumont
- 6 Desart
- 7 Vancutsem-Brenard M
- 8 Vandersteen
- 9 Vandersteen
- 10 Vandersteen
- 11 Jeumont
- 12 Guillaume-Dupont
- 13 Remant-Laurent
- 14 Dehon
- 15 Vanhouche-Baudoux
- 16 Vanhouche-Baudoux
- 17 Dubois-Baudoux
- 18 Jeumont
- 19 Schreman
- 20 Desart
- 21 Vandersteen
- 22 Vancutsem-Brenard M
- 23 Vancutsem-Brenard M
- 24 Lattenist
- 25 Desart
- 26 Guillaume-Dupont
- 27 Cullus
- 28 Dehon
- 29 Desart
- 30 Desart

**Laurent**, Rue de la Libération 10, Virginal

**Dubois**, Rue Neuve 5, Ittre

**Brenard Fr.**, Rue Docteur Colson 36, Rebecq

**Brenard M.**, Rue du Pont 2, Rebecq

**Dupont**, Rue du Faubourg 4, Quenast

**Baudoux**, Rue J. Wauters 35, Saintes

**Cullus**, Rue de Mons 54, Tubize

**Desart**, Rue de Mons 12, Tubize

**Dehon**, Rue du Château 51, Clabecq

**Guillaume**, Rue de la Libération 46, Braine-le-Château

**Jeumont**, Rue de Mons 73, Tubize

**Jonckheere**, Rue de la Déportation 102, Tubize

**Hugé**, Grand Place 11, Clabecq

**Peeters**, Chssée d'Enghien, 284, Saintes

**Remant**, Avenue G. Mertens 13, Wauthier-Braine

**Schreman**, Grand Place 9, Tubize

**Vancutsem**, Rue de la Libération 10, Braine-le-Château

**Van Houche**, Chaussée de Mont St Pont 20, Braine-le-Château

**Vandersteen**, Rue des Frères Taymans 271, Tubize

**Info service de garde pharmaciens**

099/10 500 [www.pharmacie.be](http://www.pharmacie.be)

### GARDES MÉDICALES

Dès à présent pour consulter les médecins de garde il vous suffit de composer le numéro unique **065/31 2000**





## **PARTICIPATION SOCIALE ET ÉPANOUISSEMENT CULTUREL ET SPORTIF**

Comme les années précédentes, une aide peut vous être accordée dans le cadre de vos activités sportives ou culturelles.

Deux axes d'intervention sont prévus :  
Le " chèque sport "

Au bénéfice des jeunes de 6 à 18 ans, dont les

parents sont dans les conditions de revenus leur permettant de bénéficier d'une allocation d'études dans le secondaire en Communauté française.

Pour l'affiliation à un club sportif, l'inscription à un stage, une classe sportive, une classe de neige ou l'achat de matériel ou d'équipement sportif...

L'aide en espèces

Réservée en priorité aux usagers du C.P.A.S. (service social et service de médiation de dettes) mais également ouverte à toute autre personne.

Pour :

- d'une part, toute participation à des manifestations sociales, sportives ou culturelles (cinéma, théâtre, club sportif, stage d'artisanat ...) y compris les cotisations, achats de fournitures ou d'équipements.

- d'autre part, pour l'achat d'un ordinateur

**Tout renseignement peut être obtenu auprès de Madame Marcellis (067/64.71.67).**

**A. FRANÇOIS**, Secrétaire  
**Fr. PETERBROECK**, Présidente

## **OFFRES D'EMPLOI PROPOSÉES PAR LE CPAS D'ITTRE**

Période de recrutement : octobre 2007.  
Engagement : premier trimestre 2008.

**Lieu : Maison communale de l'Enfance de Ittre, rue Haute N° 2 1460 Ittre.**

Type de contrat : durée indéterminée avec période d'essai.

Avantages extra-légaux : Primes de fin d'année, chèques-repas ( 5,45 €/jour presté).

1. Personnel encadrant les enfants
2. Personnel technique

3. Personnel assumant les fonctions de direction

Les candidatures sont à adresser à mesdames François Aurore et Peeterbroeck Françoise, Secrétaire et Présidente du CPAS d'Ittre.

A l'adresse suivante : CPAS d'Ittre, rue Planchette n°6 à 1460 Ittre.

Des renseignements complémentaires sur les missions confiées peuvent être obtenus au n° de tél. : 067/64.71.67.

**Les candidatures doivent reprendre une lettre de motivations, un curriculum vitæ., un certificat de bonne vie et mœurs, une copie certifiée conforme du diplôme (si requis par la fonction).**

### **Personnel encadrant les enfants**

Le CPAS recherche 8 personnes disposant des diplômes suivants : diplôme en puériculture, diplôme d'aspirante en nursing, diplôme d'éducateur, auxiliaire de l'enfance en structures collectives, diplôme d'instituteur dans l'enseignement maternel.

Il n'y a pas de conditions d'âge, ni de sexe.

Les durées de travail varient selon les contrats suivants :

Un contrat temps plein : 38/38

Un contrat temps partiel : 36/38, soit 0.95 ETP

Un contrat temps partiel : 27.36/38, soit 0.72 ETP

Trois contrats temps partiel : 24.7/38, soit 0.65 ETP

Deux contrats temps partiel : 19.76/38, soit 0.52 ETP

Les Barèmes appliqués sont ceux utilisés dans le secteur public, soit l'échelle barémique D2.

Exemple de rémunération nette, personne engagée à temps plein, sans ancienneté : 1.217,31 €

Outre les conditions de diplôme requises, les candidats postulants doivent pouvoir bénéficier des aides à l'emploi, APE ou PTP+ ou autres.

### **Personnel technique**

Le CPAS recherche 2 personnes, disposant du plan ACTIVA, disposées pour un travail à 0.5 ETP, soit 19 heures/semaine.

Il n'y a pas de conditions d'âge, ni de sexe.

Le premier candidat aura pour mission de s'occuper de l'entretien des locaux, du matériel de la MCAE.

Les plages horaires se répartissent de 6.00 heures à 9.00 heures du lundi au vendredi.

Le second candidat aura pour mission de s'occuper

de la préparation des repas des enfants. Les plages horaires se répartissent de 11.00 heures à 14.38 heures du lundi au vendredi. Une expérience en cuisine est bienvenue.

Les Barèmes appliqués sont ceux utilisés dans le secteur public, soit l'échelle barémique E1.

Exemple de rémunération nette, personne engagée à mi-temps, sans ancienneté : 654,57 €

### **Personnel assumant les fonctions de direction**

Le CPAS recherche une personne disposant d'un diplôme d'assistant social, d'infirmier gradué social ou spécialisé en santé communautaire.

Le contrat proposé se présente sous la forme d'un contrat à durée indéterminée à 0.5 ETP, 19.00 heures/semaines.

Il n'y a pas de conditions d'âge, ni de sexe.

Outre les conditions de diplôme requises, les candidats postulants doivent disposer de connaissances et/ou d'expériences approfondies en gestion de milieu/structure d'accueil de la petite enfance ; en gestion de personnel/ gestion d'équipe.

Ils doivent connaître les réglementations de l'ONE.

Les formations complémentaires sont les bienvenues et devront être mentionnées dans le curriculum vitæ.

La maîtrise des outils informatiques Excel et Word et du travail administratif est nécessaire.

Les candidats doivent disposer d'un permis B et d'un véhicule.

Les Barèmes appliqués sont ceux utilisés dans le secteur public, soit l'échelle barémique B1.

Exemple de rémunération nette, personne engagée à mi-temps, sans ancienneté : 824,61 €



## **Ecole communale d'Ittre et de Virginal - Sections maternelles et primaires**

### **Notre école :**

Une école épanouissante; où il fait bon vivre; où le mot "accueil" est primordial!

Une école performante, responsable.

Des méthodes d'enseignement rigoureuses.

Une participation active des élèves.

Une exigence de réussite.

Le respect des valeurs.

### **Mais aussi :**

Un cours de néerlandais de la 1ère maternelle à la 6ème primaire par des maîtres spéciaux.

Des activités logopédiques hebdomadaires (un soutien individuel selon le cas).

Psychomotricité dès la 1ère maternelle;

Natation dès la 1ère maternelle.

Classes de dépaysement dès la 3ème maternelle et classes de neige pour les 5 et 6 **avec le soutien financier de l'Administration communale.**

Nombreuses activités hors des murs de l'école: théâtre et musique dès la maternelle.

Initiations musicales gratuites en collaboration avec les "Jeunesses musicales du Brabant wallon".

Ateliers informatiques.

Etude dirigée gratuite pour le primaire après l'école.

Une remédiation scolaire après l'école **organisée avec le soutien financier de l'Administration communale.**

### **Et encore :**

- Transport scolaire **gratuit.**

- Repas chauds.

- Garderies dès 6h45 le matin et jusqu'à 18h le soir; des garderies actives (plaine de jeux) sont organisées pendant tous les congés scolaires.

- Un accueil extrascolaire (période juste après l'école: de 16 à 18h) d'une qualité exceptionnelle: plus de 20 activités, sportives et culturelles, proposées à la carte: tennis, tennis de table multisports, équitation, football, éveil à la danse, expression corporelle, yoga, karaté, cyclisme - Eveil musical, initiation à l'informatique, ateliers créatifs, initiation au théâtre, à l'anglais, au néerlandais, etc.

### **Transport par minibus communal.**

*Les succès incontestés de nos anciens élèves, dans le secondaire, assurent la réputation de notre école.*

*Les palmarès des établissements d'enseignements secondaire, supérieur, universitaire de la région la confirment.*

### **Une école tournée vers l'avenir !**

Renseignements et inscriptions :

**ITTRE, rue de Baudémont 4**

**067/64 71 22 - 0477/67 72 99**

Permanences organisées

lors de la dernière semaine du mois d'août

**SECTION DE VIRGINAL :**

- Maternelle rue des Ecoles 8

- Primaire rue de la Libération 15

# Vie associative



## Ligue des Familles

### «Qui voudrait prendre la relève ?»

La ligue des Familles de Ittre est actuellement à la recherche d'un nouveau responsable du service de baby-sitting.

Le candidat idéal serait une personne à la retraite ou au foyer disponible pour consacrer une partie de son temps libre à la gestion fonctionnelle du service.

Ce poste de bénévole est particulièrement adapté à une personne aimant les enfants et requiert une bonne coordination entre la famille demandeuse et le baby-sitter concerné.

L'affiliation à la Ligue des familles n'est pas obligatoire et tous les frais administratifs et téléphoniques sont remboursés par le comité.

Le comité de Ittre serait ravi d'accueillir une nouvelle/un nouveau membre dans son groupe et voudrait d'ailleurs agrandir son cercle de façon à pouvoir organiser plus d'activités et être ainsi davantage pré-

sent dans la vie des citoyens de l'entité.

**N'hésitez pas à nous contacter auprès de Madame Sylvie Maximé (la présidente de la Ligue sur Ittre) au numéro 067/33 93 00 pour poser votre éventuelle candidature ou pour de plus amples renseignements.**

#### Avis aux baby sitters et aux familles concernées

Je suis désolée de devoir vous annoncer que j'ai dû arrêter mon bénévolat comme responsable du service de baby-sitting de la Ligue des Familles de Ittre, Haut-Ittre et Virginal.

Suite à ça le service est temporairement suspendu.

Le comité est à la recherche d'un nouveau responsable qui puisse gérer le service.

Merci pour votre collaboration pendant ces trois ans et bonne continuation.

Danisa De Bluts

## Repas dansant de la Maisonnée

Les traditionnels 8 miles et leur barbecue, accompagnés d'une brocante et d'animations ont cette année dû faire place ce 2<sup>ème</sup> samedi de juin, à un repas «ripailles» qui se déroulait à la salle communale de Haut-Ittre.

Le principal responsable de ce transfert ? Le chantier de la construction des nouveaux bâtiments de la Maisonnée qui s'érigent dans le champ à côté du verger actuel.

Les travaux ont débuté le... et devraient se terminer....Patience donc pour découvrir ce bâtiment flambant neuf qui permettra de regrouper l'ensemble des activités de la Maisonnée et qui induira le transfert des pensionnaires de Virginal vers Haut-Ittre. Plus de confort, plus d'espace, plus de synergies.

La fête fut en tout cas un grand succès et la piste de danse fut prise d'assaut par les pensionnaires et leurs proches. Aux tables rencontres et bonne humeur. Les bénéficiaires de la soirée iront au profit des activités sportives.

Dans le Petit Tram de septembre nous vous parlerons du pro-



Dimitri avec les gagnants du tableau Stan et Edith De Bie

jet de construction et des appels financiers que les responsables de la Maisonnée veulent lancer. Si le cœur vous en dit : voici le compte bancaire : 271-0272009-53 pour l'o-

pération «acheter des briques». Pour des informations complémentaires : 02/366.04.73 et le site [www.lamaisonnee.be](http://www.lamaisonnee.be).



Luc schoukens

## Soirée dansante pour l'école libre d'Ittre

L'association des parents et l'école ont voulu terminer l'année scolaire de manière festive. Les parents et amis étaient invités le vendredi 29 juin pour une soirée dansante qui se

tenait au Lion d'Argent à Ittre. L'occasion de faire quelques pas de danses, bien sûr, de se rencontrer et de se souhaiter de bonnes vacances.

Luc Schoukens

**Concert exceptionnel dans le cadre du Festival de Wallonie Au Palais de Plume à Ittre, le dimanche 23 septembre à 15 heures ABDEL RAHMAN EL BACHA pianiste international,**

pédagogue à la Chapelle musicale Reine Elisabeth et parrain du Festival : solo et dialogue musical entre le maître et son élève : Nicholas Van de Velde (piano) et Harriet Langley : violoniste étudiant à la Chapelle avec Augustin Dumay.

**Dans des œuvres de Ravel, Franz Schubert et Grieg**

Prix : 17 € - Prévente : 15 € - Seniors : 12 € moins de 28 ans et chômeurs : 7 €

Réervations CLI 067/64 73 23 - [www.ittreculture.be](http://www.ittreculture.be)

## Petites annonces

#### Garde d'enfants

Famille 2 enfants, proximité Ittre, cherche personne de confiance motorisée pour ramener les enfants de l'école et superviser le travail scolaire. Tous les jours, sauf le mercredi, horaire à déterminer +/- 15H30 - 18 H. Tel au 0473/19 74 33 et laisser un message.»

#### A vendre

Salon 3 places + 2 fauteuils (bois - tissus gris). Bon état - 300 eur. Tél. ou Fax : 067/64.72.40 GSM. : 0472/95.30.64

#### Engage étudiants

Le Restaurant ; «Le St Malo» à Virginal, engage des étudiants ; dernière semaine d'août ; salle - Deux dernières semaines d'août ; plonge 067/64.86.42

#### Cherche

Mon fiston Florian cherche 1 véhicule pour se rendre au travail. De préférence 1 pt utilitaire (diesel si poss.) entre 0 et...3000 euros. Son numéro de gsm : 0485/797.466 Un gd merci. Gus

## Après-midi accordéon "spécial moins valides"

L'Administration Communale d'Ittre et le Comité des Aînés ont le plaisir de vous inviter à l'après-midi accordéon « Spécial Moins Valides » le mercredi 5 septembre dès 15h à la salle polyvalente de Virginal.

A cette occasion, un goûter vous sera offert.

Afin de préparer au mieux cette fête, nous vous à prendre

contact avec Jean Lebe au 0472/78 02 08 avant le 31 août au plus tard. D'avance nous nous réjouissons de votre présence, et dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

J. Lebe

## NO TCHA (3 suite)

In swér, no tcha n'a ni rintré. Ca n'avoût jamé arivé.

C'est mi qui n'a ni dormu.

El djou d'après, quand d'ai yeu rciné, dj'ai sti d'lé Lucien yé Vélina\*

pou acater des lacèts d'orgulus'.

Dins l'boutike, Mèlie du Pinte\*\* èsplikoût à Marie Louise Caskète\*\*\*

« qu'au matin, èle avoût pris l'tram pou daler à Bounsuruza vir ès' féye Francine qu'a marié l'pouy'ti.

El Pètit Louis min.noût, come souvint .

Ene miyète avant Scoûte, su yun dès rails, il avoût n'sakè d'nwêr avu deus pwints djaunes spitants come des soley's dè djulète.

No Louis a frin.né, klaxoné.. El tcha n'a ni boudji, télmint qu'i doûrmouît foûrt azâr ! ».

Sins acater mès lacèts, d'su rvwèy' à 'm mézo.

Dj'ai pris ène pètte èscoupe, èm' canif yè deûs bokèts d'nwèj'ti.

D'su monté su 'm vélo.

A Scoûte, i stoût là, l'tièsse dju D'l'ai intèrè à sto du pont des Amours.

Avu 'm canif, dj'ai marki 's no su yun dès bokèts d'bo in crwè : INOCINT XIV !

Vingt ans après, dji sondje co souvint à yeuss' :

Inocint XIV yè Mamourète !

D'brérou bi !

JM GERVY 01042007

\* Lucien et Velina Parvais : épicerie quincaillerie actuellement banque Fortis Rue Basse à Ittre

\*\* Mélie du Pinte, (veuve Bauduin et fille du peintre François Aerts dit Gheys): à nos yeux de gamins, une des 'racuzètes' qui se faisaient un devoir de dénoncer nos « bièss'triyes » à nos parents, ce qui nous valait force punitions.. A l'époque ces rapporteuses participaient positivement de l'éducation villageoise. Aujourd'hui, nombres de parents leur répondraient, hélas, par une citation à relents d'oignons. NB: Le père de Mélie décédé en 1926,



Kiwanis Club

Tubize-Ry Ternel

## Porchetta

Dimanche 2 septembre 12 heures

dans le cadre champêtre de la « Ferme de la Motte » (Rue de Haut-Ittre, 32) à Ittre chez Stan et Edith De Bie.

P.A.F. : 25,00 €

Prévente : 22,00 €

15,00 €

(enfants de moins de 12 ans)

Prévente 13,00 €

Apéritif - Entrée - Plat

Dessert - Café

Réservation souhaitée et prévente : Stan De Bie 067/64.61.21 Thierry Anciaux 02/355.35.80

oeuvre pour partie aux peintres intérieures de l'église d'Ittre construite en 1898 (pas les scènes bibliques du chœur qui datent de 1949). Il se fournissait en produits à La Louvière où il se rendait à pied, «yè come il in.moût bi bwère in vére, ça duroût deus djous », précise Francine, petite fille du « Pinte » et mère de KathyFlor à Bois Seigneur (Bolzok ou Bounsuruza en wallon).

\*\*\* Marie - Louise Caskète, (fille de René Salmon dit Caskète, chauffeur de locomotive aux Ateliers Métallurgiques de Tubize et ancien tenancier du Wauxhall /Palais de Plume), épouse du plombier Raoul Lekime. Elle exploite un débit d'essence à l'actuel Atelier du Ry Ternel. Trois fils : Jacqy, Guy, Christian

# Environnement

## Rio, Kyoto ça passe par Ittre Où passerons-nous nos prochaines vacances (2) ?

Savez-vous qu'en Thaïlande, un terrain de golf pompe autant d'eau que 60.000 paysans ?

Outre l'impact écologique dû au transport (voir notre article précédent), le tourisme a d'autres conséquences néfastes sur l'environnement : pression sur la disponibilité en eau : piscine, terrain de golf, hygiène ; augmentation substantielle des eaux usées à traiter ; dans les Caraïbes, 90% des eaux usées des hôtels sont directement déversées dans la mer; défiguration du littoral, pollution des côtes ;

impact sur la faune et la flore ...

Face à cette situation, une nouvelle idée du « tourisme durable » est née. Un tourisme plus respectueux de l'environnement, avec par exemple un logement chez l'habitant, avec la participation à un projet humanitaire.

Si ces séjours ont certainement un effet plus positif pour les autochtones et si le touriste est sensibilisé à l'environnement, reste la question du trajet...Partir deux semaines à Madagascar pour un projet à vocation humanitaire et prend-

re l'avion ne peut être considéré comme une forme de tourisme durable. Restons donc vigilants face à ces propositions, un tourisme « zéro émission » n'existe pas !

Source : Revue Durable, 2004, n°11, dossier quel tourisme pour une planète fragile ?



## PCDN Nuit européenne des chauve-souris le 25 août !

Le 25 août 2007 dans toute l'Europe des activités sont organisées autour du thème de la Chauve-souris. Pour faire prendre conscience de son importance dans le cadre de la biodiversité dans nos régions. Cette année, le thème c'est les pesticides et leur impact sur les chauve-souris.

À Ittre, une conférence est organisée par Yves Laurent, chercheur à l'Institut des Sciences Naturelles. La conférence a lieu à l'ancienne maison communale d'Ittre, Grand

Place, n°2  
À 19h30. Pour réserver contacter Yves Laurent au 026274359. Après la conférence, une visite sur le terrain est prévue à 21h. Le but est de détecter leur ultrasons pour les observer. Nous vous attendons nombreux pour la conférence et pour la balade.

Pour le PCDN  
(plan communal de développement de la nature)  
ARIAS Marie-José  
Eco-conseillère

# Culture

## Erwan Marjo, photographe ittrois

C'est dans le Centre administratif de la Commune d'Ittre que le jeune artiste Erwan Marjo nous conviait durant le mois de juin à un « parcours dans tous les sens » : le toucher, la vue, l'ouïe... sont sollicités au travers de photos exposées tout au long du parcours qui nous amène en France, à Ittre et dans le Sud Ouest de la Chine. Pour lui, la photographie est « prendre un moment du temps qui fait que des choses banales deviennent particulières et uniques ».

En donnant des pistes de lecture pour ses clichés, Erwan propose 37 photos alliant des univers esthétique, graphique et artistique. « Le but est de procurer du plaisir et de la sensation... chacun se l'approprie



comme il le veut ». Ses photos, prises avec un appareil photo numérique, sont livrées brutes aux visiteurs, sans aucune retouche numérique.

La photographie est avant tout un plaisir pour Erwan Marjo qui est un autodidacte qui a pris

goût à la physique et à l'optique lors de ses études d'ingénieur industriel. Pour le futur, il envisage d'avancer encore dans la photographie en essayant et apprenant d'autres techniques.



Ludovic Devriendt

## Art et Pédagogie Stage de dessin et de peinture

POUR ADULTES  
(DÉBUTANTS ET PLUS CONFIRMÉS)

LES 29 - 30 - 31 AOÛT DE 10H À 16H.

« De l'observation à l'interprétation » :  
thème : Le Paysage ( en extérieur, également)  
Approches diverses et techniques variées :  
Fusains - pastels - gouaches  
encre de chine - aquarelles...

Prix : 90 €

Renseignements et inscriptions : 067/64.76.22  
(N.N. : petits groupes de 6 à 8 personnes max.)



## Bibliothèque de Virginal contes Pour rêver, pour s'évader, pour frissonner...

LE MERCREDI 8 AOÛT entre 16:30 et 17:30, pour " petits et grands " des histoires pour s'épanouir...

LE SAMEDI 11 AOÛT entre 10:00 et 11:30 à partir de 6 ans "contes pour avoir un peu peur"...

LE SAMEDI 25 AOÛT entre 10:00 et 11:30 : pour grands enfants et adultes " contes pour frissonner " Durée du spectacle : environ 30 minutes.

Renseignements :  
Bibliothèque de Virginal :  
067/64.64.90 ou (pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque 067/64.87.76)



Du mardi 31/07 au jeudi 02/08, la Ferme de Bonne Vie proposait, avec l'aide de la Commune d'Ittre, Campagn'Art, une série d'ateliers artistiques. Nous nous sommes glissés parmi les participants (La Maisonnée, Émeraude, Reine Fabiola et le Village numéro 1 d'Ophain.)

Outre un atelier de Body Art (Lard du corps), une mystérieuse cage bleu ciel a tout de suite attiré notre attention ; une fourche repose-tête vous mettait en relation directe avec l'infini, j'ai cité « l'Attrape-nuages » Un atelier plus classique de terre, sculpture et leur mise en couleurs fonctionnait à mi-chemin sur la route du mail-art où il n'était pas question de colorier des courriels mais plutôt de peindre des enveloppes et, très sincèrement, il y avait là des

## Campagn'Art

choses de toute beauté. Entre mille autres, une enveloppe pour une maman partie...au ciel. Réponse, peut-être, dans l'Attrape-nuages ?

Pour rappel : Pascal et Patricia proposent un atelier de peinture et d'expression graphique, tous les jeudis de 13h30 à 16h. Le but étant de permettre à chacun(e) de retrouver son propre rythme, non-dirigé (oser être soi)

et, qui sait, y rencontrer l'autre avec sa, ses différences. L'atelier est animé par Dominique Baligand, artiste-peintre. PAF :entre 10 et 15 euros( pinceau non compris)

Contact et inscriptions ;  
Patricia et Pascal Wets :  
067/213679



Philippe Casterman



# Calendrier

## AOÛT

**Du Samedi 11 Août 2007 au Mercredi 15 Août 2007 - 15:30**

### FÊTES DU 15 AOÛT

Procession Notre Dame

Loges foraines, soirées dansantes, concerts promenade dans les rues de Ittre avec la Fanfare d'Ittre, procession, terrasses...

Centre d'Ittre

**Du Lundi 13 Août 2007 au Vendredi 17 Août 2007 10:00**

### STAGE ETÉ "HIP HOP"

Enfants de 9 ans à 13 ans.

Rue du Bois de la Houssière 20

Org: Pas à pas

Infos : Sophie Noach - 067/64 90 64 - 047/66 53 32

pasapas@skynet.be - www.pasapas.be



**Samedi 18 Août 2007 - 09:00**

### SALON - VENTE

Ferme Claes - Rue du Bois de la Houssière

Org: Cercle Royal Horticole et Avicole

Infos : Marc Ducochet

067/34 18 87 - 0473/42 68 86

**Samedi 18 Août 2007 - 16:00**

### PROMENADE DANS LES BOIS

Barbecue suivi d'une animation musicale

Salle polyvalente de Virginal

Org: El Tournikèt

Infos : Jacques Vanderlinden - 067/64 74 13

0474/71 94 01 - el-tourniket@hotmail.com



**Du Lundi 20 Août 2007 au Vendredi 24 Août 2007 09:00**

### STAGE ETÉ "LE CINÉMA"

Enfants de 5 ans à 9 ans.

Rue du Bois de la Houssière 20

Org: Pas à pas

Infos : Sophie Noach - 067/64 90 64 - 047/66 53 32

pasapas@skynet.be - www.pasapas.be

**Du Lundi 20 Août 2007 au Vendredi 24 Août 2007 14:00**

### STAGE "CINÉMA" COMPLET

Avec Patrick Montjoie de L'asbl Bigoudaire.

A partir de 13 ans.

A l'étage de la salle polyvalente de Virginal

Org: Centre Culturel d'Ittre

Infos : Anne Grégoire - 067/64 73 23

info@ittreculture.be - www.ittreculture.be



**Du Samedi 25 Août 2007 au Dimanche 26 Août 2007 - 14:00**

### VIRGINAL EN FÊTE

Org: Virginal en Fête

Infos : Marc Ducochet

067/34 18 87 - 0473/42 68 86



**Du Samedi 25 Août au Dimanche 26 Août 2007 - 14:00**

### MARCHÉ DU THÉÂTRE

Centre d'Ittre

Org: Le marché du théâtre asbl

Infos : Léonil Mc Cormick - 067/64 81 11

lavalette@skynet.be - www.lavalette.be



**Samedi 25 Août 2007 - 19:30**

### NUIT EUROPÉENNE

#### DES CHAUVES-SOURIS »

Conférence par Yves Laurent, chercheur à l'Institut des Sciences Naturelles, suivie d'une balade - observation sur le terrain à 21h.

Maison communale - Grand' place à Ittre

Org: Plan Communal de développement de la Nature

Infos : Marie-José Arias 02/627 43 59 (Yves Laurent)

**Du Lundi 27 Août 2007 au Vendredi 31 Août 2007 09:00**

### STAGE ETÉ "LE CIRQUE"

Enfants de 3 ans à 7 ans.

Rue du Bois de la Houssière 20

Org: Pas à pas

Infos : Sophie Noach - 067/64 90 64 - 047/66 53 32

pasapas@skynet.be - www.pasapas.be

**Du Lundi 27 Août 2007 au Vendredi 31 Août 2007 13:00**

### STAGE DE TENNIS DE TABLE

Pour les enfants de 7 à 13 ans, n'ayant jamais joué en club. Maximum 14 participants.

Salle Communale de Haut-Ittre

Org: Palette du Ry - Ternel

Infos : Michaël De Leener - 0476/62 43 75

**Vendredi 31 Août 2007 - 15:00**

### APRÈS-MIDI ACCORDÉON ET SOUPER

Salle Polyvalente de Virginal

Org: Les Pensionnés

Infos : Jean Lebe - 0472/78 02 08

**Vendredi 31 Août 2007 - 19:00**

### Grande ouverture de la saison de spectacles du CLI

#### MUSIQUE DU MONDE AVEC CAMAXE

Ferme de Hongrée

Org : Centre Culturel d'Ittre

Infos : CLI - 067/ 64 73 23 - www.ittreculture.be



## SEPTEMBRE

**Dimanche 02 Septembre 2007 - 12:00**

### "PORCHETTA"

Ferme de la Motte - Rue de Haut-Ittre 32 à Ittre

Org: Kiwanis Club - Tubize Ry-Ternel

Infos : Claude Leclercq - fa057754@skynet.be

**Dimanche 02 Septembre 2007 - 14:30**

### " LES ENTRETIENS PRÉVENTE DE L'HIVER DANS NOS PETITS ÉLEVAGES"

Avec Monsieur Robert Dina

Salle Polyvalente de Virginal

Org: Cercle Horticole et Avicole de Virginal

Infos : Marc Ducochet

067/34 18 87 - 0473/42 68 86

**Mercredi 05 Septembre 2007 - 15:00**

### APRÈS-MIDI ACCORDÉON

#### "SPÉCIAL MOINS VALIDE" ET GOÛTER

Salle Polyvalente de Virginal

Org: Les Pensionnés

Infos : Jean Lebe - 0472/78 02 08

**Du Samedi 08 Septembre 2007 au Dimanche 09 Septembre 2007 - 10:00**

### JOURNÉES DU PATRIMOINE

Visites guidées du Centre historique d'Ittre

Org: SITI - Syndicat d'Initiative de Ittre

Infos : Didier Dubray - 067/64 87 74

siti.ittre@belgacom.net



**Du Samedi 08 Septembre 2007- 17h30**

**et Dimanche 09 Septembre 2007 - 12:00**

### KERMESSE AUX STEAKS

Salle Polyvalente de Virginal

Org: Cercle des Gilles Virginalois

Infos : Marc Ducochet - 067/34 18 87

**Dimanche 09 Septembre 2007 - 12:00**

### 6ÈME DUCASSE DU CROISEAU

Ferme de la Waruche - Rue du Croiseau 23 à Ittre.

Infos : Marc Dhondt - 067/64 87 19

**Samedi 22 Septembre 2007 - 18:00 et Dimanche 23 septembre 2007 - 12 :00**

### KERMESSE AUX MOULES

Salle Polyvalente de Virginal

Org: A.S.F. Virginal

Infos : Cédric Dubois - 0474/45 41 65

**Dimanche 23 Septembre 2007 - 15 :00**

### CONCERT PIANO DE ABDEL RAHMAN EL BACHA DANS LE CADRE DU FESTIVAL DE WALLONIE

Palais de Plume

Org : Centre Culturel d'Ittre - Festival de Wallonie

Infos : CLI - 067/64 73 23 - www.ittreculture.be



**Dimanche 23 Septembre 2007**

### JOURNÉE DU VÉLO

Ittre Centre

Org : Administration Communale d'Ittre

Infos : Echevin de la Mobilité - Thierry Meunier

0475/423 499



**Samedi 29 septembre 2007 - 14:00**

**Dimanche 30 Septembre 2007 - 10:00**

### FÊTE DE LA SAINT RÉMY

Fête associative et villageoise Place Saint Rémy

Org. Centre culturel d'Ittre Infos : 067/64.73.23 -

info@ittreculture.be - www.ittreculture.be

**Dimanche 30 Septembre 2007 - 08:00**

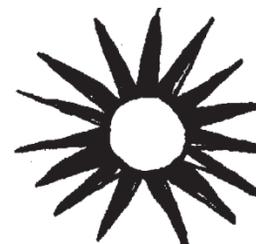
### MARCHE ADEPS

Rue Toûne 6 - Haut-Ittre

Org: La Maisonnée

Infos : Jean-Luc Wasmes

maisonnee@pi.be - www.la.maisonnee.net





# Journée des fermes

## Petit flash-back sur la journée des fermes, 24 juin

Une fois n'est pas coutume, si on commençait par parler de...nos bénévoles ? Les mettre en avant, c'est aussi s'amender dans l'honneur, non ? Reconnaître leur dynamisme et notre dépendance me paraît une chose saine, voilà, c'est fait : chapeau bas.

Le parcours choisi cette année était exceptionnel tant par la variété des paysages que par la mise en valeur des nombreux sites remarquables : travail accompli de main de maître par l'équipe du PCDN. S'ajoutait à cela, que pour cette édition 2007, notre « JF » était couplée au « Parcours d'Artistes » et ce, en plein cœur de Virginal : parcours tout court ! Marie-Pierre Hérion vous en parlera dans un autre article, juste un mot sur le concert qu'ont donné Corine Boulanger et Richard Cordier chez Etienne et Marie-Lucienne Schuermans, Accompagnées par un pianiste virtuose et un contrebassiste tout en nuances leurs voix, swing, pour Corine et crooner pour Richard ont réjoui les âmes des auditeurs, merci à eux.

Revenons à la J.F. Que peut-on bien espérer trouver dans ce type de journée ? Ah ! Vous ne voyez pas, pas étonnant, confiance pour confiance ; nous non plus. Je veux parler des ZZanimaux ! Ce n'est un scoop pour personne ; nos campagnes se sont peu à peu vidées des bêtes qui en faisaient tout l'attrait. Après la sédentarisation, la disparition progressive. Bien sûr il reste les bovins et les incontournables, froment-bet-terave-maïs, quelques prairies permanentes pour les bovins (ou les bidets-loisir) et les raygrass pour les réserves hivernales. Nous, au CLI, on voulait vous en montrer d'autres, des bêtes. Quitte à les faire venir d'ailleurs, na ! Mais il se fait que quelques jours avant la date, de déplorables concours de circonstances ont ruiné nos projets. Nous avons néanmoins eu la chance, grâce au cercle de petit élevage, de vous présenter un bel échantillon de nos races de basse-cour ainsi qu'un superbe dindon « Ronquières » de la variété « perdrix ». Nous nous excusons de cette lacune auprès des nombreux participants.

Fort heureusement pour ceux-ci, la partie musicale fut une réussite ; de Gaëlle à Stan et Pipou en passant par Clair-Obscur, cela nous a conduits tout naturellement aux « Moulus » un jeune (très jeune) groupe de Tubize qui d'une fraîcheur et d'une générosité surprenantes a su communiquer au public tout son plaisir de jouer. Souhaitons leur bonne route, en espérant que d'autres oreilles attentives les remarquent.

**Philippe Casterman,**  
animateur CLI



*Le dîner dans le superbe hangar chez Goethals-De Cousemaeker*



*Le stand du PCDN*



*Pierre Johnen dans un one man show*



*Le stand du goût avec Chantal Vanlierde*



*La discussion autour de l'agriculture avec Thérèse Snoy*



*Les jeux en bois ont fait recette tout l'après midi*



*L'équipe des signaleurs de Ittre Secours*



*"Les Moulus", des jeunes de Tubize à l'Etable d'Hôtes*



*Aux tartes et glaces*



*Aux assiettes barbecue*

## Divers

### Rencontre neerlandophones-francophones BHV alternatif à Ittre



**Le débat communautaire fait encore rage ces derniers temps, à l'occasion de la formation du gouvernement fédéral. La cission de l'arrondissement électoral Bruxelles-Halle-Vilvoorde est régulièrement à l'ordre du jour. Ce BHV symbolise plutôt le souhait de séparer les 2 communautés.**

Quelques habitants-citoyens d'Ittre ont souhaité rapprocher les 2 communautés nationales du Pays et se sont lancés dans un projet d'animation et de rencontre. La première organisation s'est tenue le dimanche 2 juin dernier sur la terrasse du Pôle culturel. Une bonne vingtaine de personnes s'y sont retrouvées pour un drink-rencontre entre francophones et néerlandophones d'Ittre.

L'initiative émanait d'un groupe de travail du CLI composé de Marc Dubous, Katleen Goffart, Agnes Paridaens, et Christine Authom. Les participants avaient tous le souhait d'aller

vers l'« autre » communauté. Les liens sont différents : originaires de Flandre, francophones travaillant en Flandre, participants à une association bilingue, ...ou simplement intéressés par l'échange.

L'atmosphère était très bon enfant. Les animateurs et artistes du CLI, Claudine Simon et Philippe Casterman, s'étaient joints à l'événement pour nous proposer une agréable animation musicale.

Les autorités communales avaient également tenu à marquer la rencontre de leur présence. C'est ainsi qu'Axel Francois, Bourgmestre, Daniel Vankerkove, ancien Bourgmestre, Claude Debrulle Echevin de la Culture ont marqué de leur présence cette rencontre qui sera certainement le lancement d'autres initiatives s'inscrivant dans cette dynamique d'échange.



Luc Schoukens

### La fraise en fête au verger micolombe !

Une belle initiative de Ferdinand Jolly du verger Micolombe que de permettre aux Rotary clubs d'Ittre et de Braine le Château ainsi qu'à l'École libre d'Ittre, de bénéficier des recettes de la cueillette des dernières fraises de la saison.

L'opération était sympathique, les personnes intéressées ont été invitées à remplir elles-mêmes les ravers sous les tunnels à fraises. C'est donc en famille que les quelque 500 visiteurs se sont acquittés de leur « devoir ».

Une buvette avec des bières artisanales de la brasserie de Silly et des crêpes aux miel y apportaient la note festive.

Les bénéfices du Rotary iront au profit de «Clowns et magiciens sans frontières». «Sylvain» le magicien, une des figures de ce projet était présent au grand enchantement du public présent.

Ferdinand Jolly, quant à lui, nous précisait que la saison des fraises se terminait fort tôt (à cause du printemps particulièrement chaud) Plutôt que de laisser les dernières fraises plus éparses sur les plants (donc moins intéressantes à cueillir en terme de rentabilité), il a préféré contribuer à une « bonne œuvre » d'une part et,



d'autre part, à soutenir l'école et d'identifier Ittre à sa production libre dont il est Président du tton.

Pouvoir organisateur.

Ce fut en tout cas une belle occasion de valoriser ces fruits

Luc Schoukens



*J'ai lu un livre interpellant ;*

## Message des hommes vrais au Monde mutant

(une initiation chez les Arborigènes) de Marlo Morgan, éd ; « J'ai lu » 1994 (Aventures secrètes) 241p.

Le monde mutant, c'est...nous. Les hommes vrais, c'est...eux ! « Eux » c'est qui ? Un peuple d'arborigènes d'Australie. Un peuple de « sauvages ? »

Non, les « sauvages » c'est nous, nous, les « décentrés ». Les Sages, ce sont eux, eux ; les « Alignés » ; simples, sages et ...vrais. Le livre est le témoignage d'une rencontre interpellante et transformatrice entre l'auteur, Marlo Morgan, médecin américaine, et ces êtres profondément reliés à la nature, au cosmos, à l'Univers. Ce qui donne force à ce témoignage-aventure, c'est l'authenticité de ces êtres qui, tels nos tout petits, sont toujours en lien avec le TOUT.

Le «supra-normal», alors ? Non pas. La «normalité merveilleuse» dans laquelle nous baignons, mais à laquelle nous sommes devenus sourds, trop décentrés, trop «concentrés» que nous sommes, dans notre

MENTAL et dans le FAIRE. Nos antennes se sont rabattues et nous sommes déconnectés, nous, les «mutants». Leurs antennes à eux, ces hommes-vrais, sont restées sensibles, captatrices, émettrices.

Grâce à quoi, les mots ne sont plus nécessaires, tout est fluidité.

Fluidité entre ciel et terre, entre eux(dans la Tribu.) Fluidité entre les animaux et les plantes, aussi. Tout est respect et sacré, tout est Gratitude pour la Vie. C'est à la fois Simple et Magique : il n'y a pas d'artifice !!

NdA : ...On pourrait comparer les « mutants »aux cultures d'« OGM » tandis que les « hommes Vrais, seraient, eux, la culture Biodynamique, toute entière reliée aux éléments, aux énergies terrestre et céleste.

Chantal Van Lierde



## INSTITUT NOTRE DAME DE BONNE ESPERANCE

### Braine-le-Comte

067/55.56.55 - www.indbe.be (anciennement école normale)

### Enseignement secondaire

Rue des Postes, 101 à 7090 Braine-le-Comte

<p><u>Degré d'observation</u> <u>1ère et 2ème secondaires</u> Années organisées : 1A - 1S - 2A - 2S</p> <p>5ème et 6ème secondaires Technique de qualification - option</p> <p><b>AGENT D'EDUCATION</b> (éducateur)</p>	<p><u>Enseignement de transition</u> <u>3ème et 4ème secondaires</u> Général de transition Latin, Sciences, Sciences économiques, Sciences sociales et Langues</p> <p><u>Technique de transition</u> Sciences sociales et éducatives</p> <p><u>5ème et 6ème secondaires</u> Général de transition Latin, Sciences, Sciences économiques, Sciences sociales, Langues (Néerlandais, Anglais, Allemand et Espagnol), Mathématique : 2h - 4h - 6h - 8h</p>
---	--



## Athénée Royal

### Braine-le-Comte

### Enseignement secondaire

<p><b>Chemin de Feluy, 72</b> <b>Général</b> ● 1ère → 6ème</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Latine</li> <li>- Latin/mathématique/sciences</li> <li>- Latin/mathématique</li> <li>- Latin/sciences</li> <li>- Latin/langues</li> <li>- Scientifiques (math 6, math 4)</li> <li>- Langues modernes (Ndls, anglais, All)</li> <li>- Sciences-Economiques (math 6, math 4)</li> </ul> <p><b>Technique</b> ● 3ème → 6ème</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sciences/Technicien(ne) en Environnement</li> </ul>	<p><b>Rue de Mons, 87</b> <b>Technique</b> ● 3ème → 6ème</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Artistique/Technicien(ne) en infographie</li> <li>- Gestion/Technicien(ne) de bureau</li> </ul> <p><b>Professionnel</b> ● 1ère accueil ● 2ème → 6ème</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cuisine et salle/polyvalent(e) en restauration</li> <li>- Bois/Menuisier(e)</li> <li>● 7ème</li> <li>- Charpentier(e) - Cuisinier(e) de collectivité</li> <li>- La 7ème professionnelle délivre le C.E.S.S.</li> </ul>
--	--

Tél.: 067. 55 26 53

### Enseignement fondamental

**Maternel et Primaire**  
Rue de Mons, 60  
Chemin de Feluy, 72  
Tél.: 067. 55 26 26

**INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS**  
jusqu'au 5 juillet  
et à partir du 16 août 2007  
de 09h00 à 13h00  
ainsi que le samedi, sur rendez-vous.

Site internet: www.arblc.be

# Divers

## Nouveau : cours de bébés massages

Logopède et psychomotricienne, Christel Braeckman est également instructrice en massages bébés. Diplômée de l'association belge puis de l'association internationale en massage pour bébés, elle propose aux parents cette rencontre sous forme de cours. Le massage est une merveilleuse façon de renforcer cette relation affective et la communication entre le parent et le nourrisson. Les techniques enseignées sont fondées sur la méthode élaborée par Vimala Mac Clure, auteur de *Infant Massage*, fondatrice de l'Association Internationale en massage bébé. Cette formation

proposée sert également à promouvoir le toucher sain et nourrissant. Ce toucher va au-delà du massage. L'approche se base sur le langage et le respect du bébé. Le massage cherche à stimuler les différents systèmes comme le système sanguin, respiratoire, ou encore musculaire. Il a également un rôle de relaxation en diminuant l'hormone de stress et un rôle de soulagement en diminuant les gaz, les coliques ou encore les maux causés par la dentition. Enfin, le massage vient renforcer l'attachement et la communication. Une série de techniques pratiques et adaptée aux

besoins spécifiques du bébé est proposée aux parents en les aidant à résoudre les problèmes auxquels ils font face. L'approche de cette technique se réalise en 5 séances individuelles ou collectives. Le massage peut commencer dès la naissance (lorsque le nourrisson est hors de danger) jusqu'à ses un an. **Si vous êtes intéressés par cette nouvelle approche qui vous fera vivre de nombreux moments de plaisir et de détente, vous pouvez contacter Christel Braeckman du mardi au vendredi après 20 heures au n° 0479/75.59.94**

## Guy Cabay (et Phil Abraham) à l'Etable d'Hôtes

Beaucoup de monde pour (re) découvrir ce vieux routard du jazz et de la « Bossa » Au répertoire, visite, en profondeur, des standards jazz. En seconde partie, « Mau Laka » a rallié tous les suffrages. Beaucoup d'impro, à la limite de la prise de risque, superbe contact entre les protagonistes, voilà en vrac les éléments d'un cocktail bien réussi. Il est à remarquer que depuis, les sympathiques et dynamiques propriétaires des



lieux ont réalisé les aménagements indispensables à l'accueil des spectacles ET spectateurs.



Philippe Casterman

## Cuisine et jardins ouverts

Le Centre de Loisirs et d'Information vous propose des ateliers pour



« Retrouver ses racines » avec Nicole Collins, animatrice et formatrice, curieuse de la nature et des gens depuis son enfance.

« L'atelier cuisine » Comment associer sagesse et vertu de l'art culinaire des anciens, terroirs, cuisine végétarienne et cuisine des plantes sauvages comestibles ? Se nourrir sainement et à bon

marché, pour être bien dans son corps et faire des économies ? Cuisiner : panais, raves, salsifis, topinambours, radis noirs... riches en sucres lents, seulement durant la saison froide, pendant le repos de la végétation. Connaître les céréales qui préservent la chaleur au corps pendant l'hiver... Avec des recettes simples, toujours savoureuses, simplifiées, rapides, équilibrées et au goût de notre époque.

« Les jardins Ouverts » (Re) Découvrir le patrimoine naturel des jardins sauvages et des potagers. L'utilisation maximale de tout ce qui est comestible au jardin. Les anciens ne laissaient rien se perdre, veillant à tout transformer.

Les Dimanches

**21 octobre** : Le matin de 9h30 à 12h30 - Atelier Cuisine L'après-midi de 13h30 à 16h Jardin Ouvert du château Beauthier à Ittre

**18 novembre** : Le matin de 9h30 à 12h30 - Atelier Cuisine L'après-midi de 13h30 à 16h - Jardin Ouvert de Frédéric de Brabant à Ittre

**9 décembre** : Le matin de 9h30 à 12h30 - Atelier Cuisine L'après-midi de 13h30 à 16h Jardin Ouvert de Pol Grégoire à Ittre

Participation aux frais : **12 Eur pour l'atelier cuisine et 6 Eur pour la visite du jardin ouvert. Renseignements et inscriptions au CLI Anne Grégoire 067/64 73 23 info@ittreculture.be**



## CAMAXE et la Musique du Monde pour une ouverture festive de la saison du CLI

LE VENDREDI, 31 AOÛT À LA FERME DE HONGRÉE À 20H30 REPAS ESPAGNOL À PARTIR DE 19H SUR RÉSERVATION.

Pour reprendre la saison dans la fête et la joie, le CLI vous propose le groupe de Musique du monde : CAMAXE.

Des compositions à tonalité celtique, inspirées par la tradition galicienne et choisies pour leur intensité, leur puissance, leur invitation à la danse et à l'émotion

Des instruments typiques comme la gaita (cornemuse), se mêlent aux sonorités plus classiques du folk avec le violon, la guitare, les percussions. Camaxe, c'est aussi une voix de femme qui interprète les

chansons composées par Miguel Allo. Camaxe, c'est la complicité, la générosité et la joie des musiciens qui entraînent le public dans un voyage de joies, d'émotion et de couleur musicale chaque fois différente folk, tradition, rock, musique celtique... Venez fêter le début de cette nouvelle saison dans l'intensité de la musique, le plaisir de vous revoir dans le merveilleux cadre de la Ferme de Hongrée et de participer dans ce premier voyage de la saison.

Infos et réservations CLI : 067/64.73.23 www.ittreculture.be PAF : 15 € entrée-12 € prévente- prix abonnements-12 ans gratuit.

DÉCORATION - ATMOSPHÈRE - ÉVÉNEMENTS  
RUDI HANNON  
**Au Bazar**  
Heures d'ouvertures  
le lundi et mardi sur RDV - le mercredi de 14h à 18h30  
le jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30  
le samedi de 9h30 à 14h  
rue de la Station 28 Braine-le-Château  
02/366 37 46 - 0475/46 24 39  
www.aubazar.be

**DAVID GODEAU**  
MARÉCHAL - FERRANT  
1461 HAUT - ITTRE  
GSM 0477/264 374

**B & C Benoît Pire ELECTRICITÉ**  
Installation - rénovation  
industrie & privé - conseils & réalisation  
Haut-Ittre 067/21 51 98

**Pascal Henry**  
Votre assureur conseil  
Assurances - Prêts  
Placements  
Rue du Bois de la Houssière 68 - 1460 Ittre - Virginal  
Tél. : 067/64 93 09 - Fax. : 067/64 93 08  
assurances.henry@handco.be

Sprl  
**TORDEURS**  
Patrick  
CHAUFFAGE - SANITAIRE  
Installation - Entretien  
Dépannage  
Tél. Fax. : 067/64 72 82  
Rue de Fauquez 21 A -1460 ITTRE

**Entreprise Serge CAPPOEN & FILS**  
**Ardoisier - Zingueur**  
Rue du Bon Voisin, 77 -1480 Oisquerq  
067/64 65 93 - 067/64 71 77  
0477/444 002 - 0475/963 151

ENT. DE TOITURES ET ZINGUERIES  
**Ets Lambert & fils**  
rue Basse Hollande 30 1460 Ittre  
067/64 62 28 - 067/64 66 24

FUNÉRAILLES  
BARINOISES  
**Micheline et Alain Ramael**  
Prise en charge complète avec discrétion - Service soigné  
Funérarium, fleurs, articles et monuments funéraires  
Contrats de funérailles et volontés  
PLACE AUX FLEURS  
Magasin de fleurs naturelles  
Grand Place 8 à 7090 Braine-Le-Comte  
Tél. : 067/55 32 10 - Fax. : 067/56 11 00  
mivan@skynet.be

**PAUL-HENRY LEJEUNE**  
ENTREPRENEUR DE JARDINS  
Aménagement de terrasses  
Plantations  
Tailles et abattages  
Etude, réalisation et entretien  
de vos espaces verts  
ITTRE  
GSM : 0477/880 028 - Fax : 067/64 70 70

# Divers

Infor jeunes

## Où trouver des infos sur les études et formations ?

**Tu poursuis des études ou une formation l'année prochaine ? Vers quelles études ou formation te diriger, pour quel métier ou profession. Comment choisir ? Pour t'aider dans ton choix, tu peux faire appel à différents types de services. Ils disposent de nombreux documents à consulter ou à emporter sur les études supérieures, universitaires 07/06/07, de promotion sociale (cours du soir), à horaire décalé, sur les professions et les formations diverses. Certains proposent des entretiens d'orientation.**

Les centres Infor Jeunes et points relais Infor Jeunes, c'est 12 centres d'information généraliste et 25 points relais répartis en Communauté française. Lors des permanences d'accueil, tu trouveras une multitude d'informations sur les possibilités d'études et de formations, ainsi que sur les métiers. Divers guides et ouvrages de référence peuvent être consultés gratuitement sur place. N°Universel : 070/233.444. Site Internet : [www.inforjeunes.be](http://www.inforjeunes.be) Les centres Psycho-Médico-Sociaux (PMS) Chaque école est en relation avec un centre PMS. Tu peux à

tout moment y obtenir un rendez-vous avec un professionnel : conseiller psychopédagogique, assistant(e) social(e), infirmier(e)... Les PMS peuvent proposer aux élèves des informations sur les études et les formations, ainsi que des entretiens et tests d'orientation. Tant dans le domaine du choix des études et de la formation, que dans l'accompagnement du projet de vie professionnelle. Les services sont gratuits et soumis au secret professionnel. Site Internet : [www.orientation.be](http://www.orientation.be), site de l'AFAPMS (a.s.b.l d'agents des centres Psycho-Médico-Sociaux belges francophones).

### Les centres du Service d'Information sur les Etudes et les Professions - SIEP

Ils assurent à la fois l'information et l'orientation en matière d'études et de formations. Pour les tests d'orientation, une participation financière est demandée. Ils sont effectués par un(e) psychologue. L'entretien est axé sur la personnalité et les intérêts professionnels du demandeur. Tu trouves 5 centres en Communauté française. Site Internet : [www.siep.be](http://www.siep.be), tél : 04/222.05.10 (Siège social)

### Le Centre de documentation et d'information sur les études et les professions - CEDIEP

L'accès à l'information et à la documentation en matière d'études et de professions est gratuit. Les guides peuvent être consultés sur place. Site Internet : [www.cediep.be](http://www.cediep.be), tél : 02/649.14.18 - rue Emmanuel Mounier, 100 - 1200 Bruxelles.

### Les centres de guidance

Pour ceux qui ont l'impression de mal se connaître et qui éprouvent des difficultés à faire un choix d'orientation. Ils peuvent, afin d'éclaircir leur situation, faire appel aux centres de guidance. Ces derniers proposent, moyennant une participation financière, des consultations, des examens psychologiques, des psychothérapies individuelles. Ils sont composés de médecins psychiatres, de psychologues, d'assistants sociaux, de logopèdes. Pour trouver un centre dans votre région : Ligue Bruxelloise Francophone pour la Santé mentale : 02/511.55.43 - Institut Wallon pour la Santé Mentale, tél : 081/23.50.15, site Internet : [www.iwsm.be](http://www.iwsm.be)

### Les Carrefours Emploi Formation et Bruxelles Formation

Les centres Carrefour Emploi Formation et le centre Bruxelles Formation ont pour objectif de donner une réponse adéquate en matière de formation et d'emploi. Tu peux y obtenir

des informations sur les métiers, définir les démarches à entreprendre pour choisir une orientation. Tu y trouveras également des offres de formation et les institutions qui les organisent, tu pourras également bénéficier d'un entretien conseil pour analyser et clarifier ton projet de formation.

[www.leforem.be/informer/trv\\_belgique/trvbelgique\\_services\\_formation\\_carrefour](http://www.leforem.be/informer/trv_belgique/trvbelgique_services_formation_carrefour)  
EmpiForm.htm  
\* [www.bruxellesformation.be](http://www.bruxellesformation.be)

En plus des services repris ci-dessus, il existe au niveau local des organismes offrant des services similaires, leurs coordonnées sont disponibles auprès des centres Infor Jeunes. Comme par exemple le Centre d'Information et d'orientation de Louvain (CIO études, professions, emploi 010/47.27.06) ou les services étudiants des universités.

Si vous désirez des informations complémentaires, contactez-nous!  
Infor Jeunes - Av Albert et Elisabeth, 1 - 1400 Nivelles  
Du lu au ve de 12 à 17h  
tel: 067/21.87.31  
fax: 067/84.03.94  
[nivelles@inforjeunes.be](mailto:nivelles@inforjeunes.be)

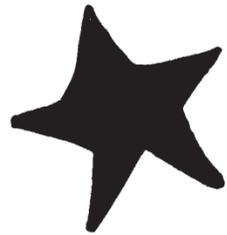
Si vous désirez des informations complémentaires,

**res, contactez-nous!**  
**Infor Jeunes**  
**Av Albert et Elisabeth,**  
**111400 Nivelles**  
**Du lu au ve de 12 à 17h**  
**tel: 067/21.87.31**  
**fax: 067/84.03.94**  
**[nivelles@inforjeunes.be](mailto:nivelles@inforjeunes.be)**

*Etable d'Hôtes*  
**Grande fête annuelle**  
**Samedi 8 septembre**

**AU PROGRAMME**  
- animations, jongleries  
- maquillage pour les enfants  
- concerts  
- repas  
- soirée dansante  
petite participation aux frais

**Réservation obligatoire pour le repas : 067/78 06 70**



### BRIESCO

#### Chauffage central au bois

- à bûches
- à pellets (granulés)
- à bois déchiqueté

*Une façon écologique, économique et moderne de se chauffer*

Site : [www.briesco.com](http://www.briesco.com)  
email : [info@briesco.com](mailto:info@briesco.com) Rue de Wauthier-Braine 1  
tel : 02 355 15 55 1461 Haut-Ittre

## Thal&S Consult

Conseils en  
Fusions & Acquisitions  
Transmission d'entreprises

[baucher@thalesconsult.com](mailto:baucher@thalesconsult.com)  
0475/93 54 15

Le Petit Tram  
Vos publicités  
067/64 73 23



## PIERRE STRYCKMAN

Jardins - Espaces verts - Piscines

Études - Réalisations - Entretien  
Pelouses - Plantations - Clôtures  
Tailles - Abattages  
Terrassement - Aménagement de terrasses

GSM : 0475/28 50 42  
Tél. : 067/64 66 29 - Fax: 067/33 19 96

## Abri-Toit

Toitures  
Zingueries  
Petites réparations

Vincent Van Parys

58, Rue du Vieux Pavé d'Asquempont 1460 Ittre  
0479/220 890 - [www.abri-toit.be](http://www.abri-toit.be)

## Bureau Paris S.A.

**Le spécialiste immobilier de votre région**  
Tél. : 067/ 21 33 34

**Efficacité**  
**Compétence**  
**Estimation gratuite**

**Bureau Paris**  
**4 Place de l'abreuvoir**  
**1400 NIVELLES**  
Tél. : 067/ 21 33 34 Fax 067/22 08 92  
[www.bureau-paris.com](http://www.bureau-paris.com)



## GODART SERGE

Vidange - Nettoyage  
Débouchage - Curage

Inspection par caméra - Détecteur de tuyaux  
Industrie & Privé - Dépannage 24/24h

Rue Mon Plaisir 2/1 - 1460 Virginal  
0477/24 71 66 - [www.sergegodart.be](http://www.sergegodart.be)

## DEXIA

Dexia Nivelles - Tubize scl  
Agence Ittre/Virginal

Placements - Assurances  
Crédits aux particuliers  
Indépendants - PME

067/64 51 40 - Fax 067/79 40 59  
rue du Moulin à Vent - VIRGINAL

# Culture

## El Tourniket

### T Un mois de juillet pas si calme

Ce mois d'été est pour beaucoup de personnes le mois des départs vers le soleil. Malgré ce temps de vacance, 32 participants se sont retrouvés pour la 3ème sortie du Tourniket. Au programme, 11 km de balade en forêt avec la traditionnelle halte le midi pour le repas. Cette fois, c'est le domaine Mon Plaisir qui a reçu la visite du groupe et lui a proposé un repas succulent à un prix très démocratique.

#### Vers le domaine MonPlaisir

Ce dernier ayant satisfait tout le monde, le rendez-vous au même endroit est d'ors et déjà envisagé pour la saison 2008. Toujours au départ de la salle polyvalente de Virginal, les promeneurs ont traversé le bois des Nonnes et celui de Fauquez en direction d'Henripont pour revenir dans le bois de la Houssière vers le domaine où les attendait le personnel bénévole qui pour la circonstance avait préparé une fort bien belle table. Après il ne restait plus qu'à filer tout droit en direction de la chapelle Jonas par le sentier de Virginal pour revenir au point de départ. Le sentier a été réaménagé de la chapelle aux Foyats jusqu'à une centaine de mètres de l'orée du bois. L'assiette est maintenant bien stable et aux oubliettes les traditionnelles flaques d'eau que nous avons connues ces derniers temps. Espérons que les motos et les quads ne viendront pas anéantir ce remarquable boulot. Au retour, l'éducatrice du No Man's Land attendait les rescapés pour le dernier verre de l'après-midi : une façon de mettre quelques deniers dans la caisse pour soulager le portefeuille des jeunes lors de leurs prochaines activités. Encore merci au No Man's



Land pour son aide.

#### 18 août avec barbecue

La prochaine sortie est fixée au 18 août à 16 h. salle polyvalente. Après la balade, les participants pourront se restaurer, au menu un barbecue. Qu'on se le dise. Pas besoin d'être membre de l'ASBL pour participer à nos balades, chaque personne intéressée par la promenade, les sentiers ou la protection du petit patrimoine est cordialement invitée à nous rejoindre.

En parlant de sentier, les 18, 26 et 27 juillet, les jeunes du No Man's Land ont déjà commencé le grand nettoyage du sentier n°45 au fond de la rue Nils. En quelques heures, ils ont abattu un travail monstre. Ce sont près de 120 m de débroussaillage et de consolidation du sentier qui ont été réalisés. Ces deux photos résumément tout le travail accompli.

Pour la circonstance, les jeunes ont été aidés par leur éducatrice mais aussi par une stagiaire et deux adultes. Le deuxième jour de travail a été supprimé pour cause d'intempérie ; heureusement deux autres journées sont encore prévues pour finaliser la pre-

mière partie du projet Rabotte mis sur pied par El Tourniket. Nous vous en reparlerons en septembre.

Un grand dossier est en préparation sur l'état et la santé des sentiers virginalois. Celui-ci devrait être présenté à la commune, au PCDN et à la CCAT prochainement et devrait aboutir à une plus étroite collaboration entre tous les partenaires concernés par le patrimoine pédestre de la commune. Il y a beaucoup de pain sur la planche si nous voulons que nos enfants et petits enfants puissent encore se déplacer sagement et sans danger.

La prochaine sortie du Tourniket est donc bien fixée au 18 août à 16 h au départ de la salle polyvalente de Virginal. Si vous voulez y participer, n'oubliez pas de réserver avant le 16 en téléphonant au 067/64.74.13 ou au 0474/71.94.01 ou encore en envoyant un courriel à l'une des adresses suivantes : el-tourniket@hotmail.com ou marievdl@hotmail.com.

Pour le comité,  
Jacques Vanderlinden

## Promenade guidée dans le parc Bauthier

La maison des sœurs de l'enfant Jésus situé au 36, rue de la Montagne est devenue propriété communale en 2004. Le conseil communal vient d'approuver les travaux de rénovation du bâtiment principal qui va accueillir les bureaux du CLI, des salles d'expositions, de conférences, un comptoir touristique et des espaces pour activités associatives et culturelles. La bibliothèque et le musée Marthe Donas y sont installés dans le pavillon et l'ancienne chapelle. Ce très beau lieu est également doté

d'un parc de 2 Ha, qui deviendra public dans quelques temps. L'échevin de la ruralité, Christian Fayt, a tenu à y organiser une promenade découverte dans le cadre du mois de la ruralité le dimanche 17 juin dernier. Avec l'appui du PCDN et des précieux commentaires de Daniel Poisson, la commune a de cette manière permis à une quarantaine d'intéressés une approche vivante et commentée au sujet de la flore de ce très bel espace.



Luc Schoukens



## Le CLI proposera prochainement un atelier pour apprendre le « Russe »

Une fois par semaine, en soirée, durant 3 heures avec Hélène KURBANOVA, professeur de russe.

Hélène souhaite faire découvrir le russe pour le pratiquer et partager son savoir, elle pourrait organiser des voyages vers la Russie, excellente motivation ! ...

On peut rêver, non ? Maximun 7 à 8 personnes dans la salle de réunion du CLI. PAF : 1 Eur pour les frais de secrétariat et photocopie. Début des cours prévus fin septembre, début octobre.

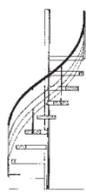
Intéressé ?  
Prenez contact avec le CLI-  
Anne Grégoire 067/64 73 23  
info@ittreculture.be

Atelier traiteur  
Service de location  
Les salles et tout le matériel  
pour vos fêtes



Seepower sprl - ZONING DE VIRGINAL  
Rue de Tubize 28 - 1460 ITTRE 067/64 91 78

Gascard G.S.C. sa  
Constructions métalliques  
Ferronneries contemporaines et métalliques



Ateliers et siège social  
Rue de Tubize 12  
1460 Ittre - VIRGINAL  
Tél. 067/64 79 00  
Fax. 067/64 73 03

Depuis 1941  
**Syndels**

Steingroebert & Söhne RÖNISCH FLEETEL YAMAHA SAMICK

Piano neuf à partir de 2.500 €.  
Location/achat à partir de 50 € par mois  
Plus de 35 pianos en exposition !  
Expertise - Accord - Restauration - Déménagement

Show room ouvert : Le mardi de 14h à 21h  
Du mercredi au samedi de 10h30 à 18h

Chaussée de Mons, 58 1430 Rebecq (Quenast)  
067/64 63 64 - www.eyndels.be

## Dany Sanitaires



- Plomberie - Zingerie
- Installations Sanitaires
- Traitement de l'eau
- Economie d'eau - Distributeur accessoires Eroperl pour douches et robinets

0479/459 839 - 067/64 92 53 (soir)  
dany.sanitaire@skynet.be - www.danysanitaires.be  
rue Bruyère de Virginal, 121 - Virginal

## DÉPANNAGE

02/366 12 75 **deboeckre** 24h/24

TOUS VEHICULES  
TRAVAUX SUBAQUATIQUES

Chée de Nivelles, 31 • 1460 HAUT-ITTRE • TEL (02) 366 12 75 • FAX (02) 366 32 90

## PYRAMIDE

Alain Dufour - Courtier de crédits et assurances

Votre prêt personnel à votre dimension et selon vos besoins  
(construction, transformation, mariage... ou toute autre raison)  
Allègement de vos charges - Même si contentieux

Contactez-moi au 0473/39.29.76 ou 067/49.12.69 (tel + fax)  
Rue Emile Nils, 31, 1460 Virginal-Samme - hypo-pyramide@skynet.be

## Massage relaxant du dos Réflexologie plantaire Reiki

Cabinet diététique - Chantal VAN LIERDE  
36 rue G. Vervueren 1460 VIRGINAL 067/64 64 37

# Divers

## Virginal

### Un parcours d'artistes réussi



Les 23 et 24 juin derniers, Virginal était le cœur d'une belle manifestation culturelle avec le déroulement d'un parcours d'artistes multidimensionnel. Un week-end intense qui a, une fois de plus, démontré la qualité du potentiel artistique de la région de l'Ouest du Brabant wallon. Malgré une météo mitigée, le public a répondu présent.

L'agenda de ce week-end artistique était dense et possédait l'avantage de s'adresser à un large public. Chacun a pu trouver son bonheur dans le dédale des différentes activités proposées dans ce cadre. Treize lieux d'expositions et d'animations répartis dans le cœur de Virginal, une petite cinquantaine d'artistes et une dizaine d'animations ont permis de répondre à la curiosité ainsi qu'aux envies les plus variées ! Les expositions s'articulaient autour de la thématique du pay-

sage et présentaient les travaux d'artistes inventifs et investis. De l'aquarelle au Body painting en passant par le dessin, la sculpture, les bijoux et la céramique, les créations étaient diversifiées et ont permis au public de constater la diversité des approches et démarches artistiques.

Du côté des animations, un menu alléchant avec de la musique, de la littérature, de l'humour et des contes. Petits et grands ont applaudi, ri, chanté, joué au rythme du talent des

artistes de l'Ouest du Brabant wallon. La bibliothèque proposait une après-midi de lecture en compagnie d'auteurs locaux : Marie Berré, Bernard Dupuis et René Régordane. La famille Funck-Goethals accueillait des histoires contées autour des œuvres exposées. Pendant tout le week-end, quatre conteuses assermentées (et inspirées) se sont relayées pour raconter... et encore raconter ! La famille Schuermans avait mis son salon et son piano pour abriter des concerts. Enfin, à la ferme de Samme (Etable d'Hôtes), un podium ouvert a reçu les prestations d'artistes du cru : Gaëlle Demat, duo « Stan et Pipou », duo « Clair Obscur ». Un week-end haut en couleur et qui a répondu aux attentes de la plupart !

Marie-Pierre Héron



## La ST Remy 29 et 30 septembre, "Centre du Monde"

Le monument du Centre de la Belgique ( enfin l'ancien), se transformera durant le WE des 29 et 30 septembre en un pôle symbolique du centre du monde. Les associations participantes et le CLI organisateur ont décidé de mettre toutes les cultures de tous les continents en évidence.

Il est vrai que tout « naturellement » les exposants de la ST Remy témoignent de leur ouverture aux différentes cultures et que plusieurs associations comme la fondation Marthaaaliya ( Congo), l'Association culturelle Berbère, PJPO et son combat pour la Palestine, ASPECT et sa préoccupation pour les enfants de Tchernobyl, illustrent naturellement ce thème. Cette année nous invitons l'ensemble des associations à leur emboîter le pas et à faire en sorte que notre village devienne un vrai «village du monde». Les différents stands et associations vous proposeront des activités les plus diversifiées et en illustreront le thème à travers jeux, décorations, informations, repas et boissons . Les spectacles et animations seront choisis dans le même sens.



L'administration communale a également choisi d'organiser l'accueil des nouveaux habitants à la fête de la ST Remy. Ce sera aussi l'occasion d'inviter les candidats réfugiés qui dépendent, ou qui vivent, à Ittre à partager leurs différentes cultures. Plus d'informations dans le Petit Tram de septembre ! Prochaine réunion préparatoire pour les associations, le jeudi 23 septembre à 20H au Pôle culturel au 36 rue de la Montagne.

Renseignements et inscriptions pour les associations, artisans et brocanteurs :  
CLI 067/64.73.23

Luc Schoukens



Crystal  
Glass  
Show - room

DEVIS  
GRATUITS

#### PRODUITS VERRIERS

Verres décoratifs/Sablages - Portes et Ensembles sécurit  
Miroirs - Tablettes - Tables...  
Vitrages isolants / anti-effraction  
Châssis - portes PVC / Bois / Alu - Pose de double vitrage

Ouvert le samedi

Crystal Glass Show-room Laurent-Eric Dubois  
29b, Chaussée de Charleroi -1380 Lasne  
5, Rue de Bois d'Hongrée -1460 Ittre  
02/385 04 00 - Fax : 02/385 04 10 - 0477/651 906



FORTIS  
BANQUE

rue Basse 26 - 1460 Ittre  
Michel MORTIER  
Directeur d'agence  
Tél. : 067/64 55 40  
Fax : 067/64 55 48

#### HEURES D'OUVERTURES

Lundi, mardi, jeudi de 9 à 12h30  
et de 13h30 à 16h00  
Mercredi de 9 à 12h30  
Vendredi de 9 à 12h30  
de 13h30 à 18h30  
Samedi de 9 à 12h30

Atelier  
Ecce Domo



Stores  
voiles  
Tentures

Tissus  
Rails

Grandes marques (Luxaflex, Silent Gliss, Velux ...)  
Tissus d'ameublement de qualité (Lins, cotons,  
fibres contemporaines, occultants ...)  
Rails, accessoires pour stores et tentures

CONSEILS ET CONFECTION SUR MESURE  
Service complet et service après vente

Sur RV Véronique Stallaert 0486 28 64 34

## Centre Pluraliste Familial

Une équipe pluridisciplinaire :  
vous accueille, vous écoute, vous informe en toute confidentialité et dans le respect du secret professionnel.

- vous propose des consultations sociales (gratuites)
- des consultations conjugales\* pour adultes et ados en individuel ou en couple
- des consultations psychologiques\* pour enfants, ados et adultes en individuel ou en famille
- des consultations médicales\* (contraception, test de grossesse, dépistage des M.S.T., pilule du lendemain, traitement de la ménopause, ...)
- des consultations juridiques\* (droit de la famille et droit des jeunes)
- des consultations de médiation familiale\* (négociation et mise par écrit d'un contrat amiable à propos d'une séparation, d'un divorce, d'un conflit familial, ...)

\* prix limités et adaptés.

Rue de la Déportation 13 1480 Tubize  
Tél/Fax: 02/355 69 45

## L'Etable d'Hôtes

Ferme de Samme

SALLE DE FÊTES ET DE BANQUET  
ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

TABLES D'HÔTES  
TOUS LES VENDREDIS  
DÈS 19H30

rue de Tubize 4B - 1460 VIRGINAL  
067/78 06 70 - 0497/415 421 - 0494/652 753  
letabledhotes@skynet.be - www.letabledhotes.be

## Reno Corner

Réparation - rénovation  
Travaux de toiture divers  
Rénovation et aménagement  
Travaux de carrelage

Dépannage urgent - travail soigné  
Devis gratuit

9 rue du buré - ITTRE  
0477/728 208

Dépot - Design  
CONTEMPORARY  
FURNITURE & ACCESORIES

Ouvert du mardi au samedi  
de 10h30 à 18h30

19 Quai du Hainaut - 1080 Bruxelles - 02/502 28 82  
www.depotdesign.be



# Culture

## Nouvelle saison 2007-2008 au Centre Culturel de Tubize

**VENDREDI 28 SEPTEMBRE  
LES MONOLOGUES DU  
VAGIN**



**d'Eve Ensler Avec Colette  
Emmanuelle, Marie-Paule  
Kumps et Virginie Hocq**  
"VAGIN. Voilà. Je l'ai dit. Je le  
redis : VAGIN. Je le dis parce  
que je veux un jour arriver à le  
dire sans honte et sans culpa-  
bilité. VAGIN."

**VENDREDI 12 OCTOBRE SI  
C'ÉTAIT A REFAIRE...**

**de Laurent Ruquier Avec  
Pascal Racan, Louise Rocco,  
Marie-Hélène Remacle,  
Nicole Shirer et Catherine  
Claeys** "Laurent Ruquier a  
encore réussi son coup. Les  
spectateurs quittent le théâtre

vraiment déridés." Le Parisien

**VENDREDI 26 OCTOBRE LE  
CHOEUR "LA GRACE"  
DE KINSHASA**

30 choristes et musiciens dans  
une prestation drôle et inatten-  
due loin des clichés de la cho-  
rale bien sage. ça va bouger!  
Dans le cadre du Festival musi-  
cal de Wallonie et du Festival  
YAMBI

**DIMANCHE 11 NOVEMBRE  
UN GRAND CRI D'AMOUR  
de Josiane Balasko Avec  
Daniel Hanssens, Rosalia  
Cuevas, Philippe Résimont et  
John Dobrynne**

"Balasko à la sauce belge... La  
salle croule sous les rires et  
les applaudissements fusèrent  
à plusieurs reprises durant la  
première..." La Libre Belgique

**VENDREDI 7 DECEMBRE UN  
FOU NOIR AU PAYS DES  
BLANCS**

de et avec Pie Tshibanda  
1.000 représentations : le plus  
grand succès du théâtre belge!

**VENDREDI 11 JANVIER  
LES FRERES TALOCHE - 15  
ANS D'HUMOUR : LEURS  
MEILLEURS SKETCHES**

"Pour leur 15 ans de scène,  
Vincent et Bruno ont décidé de  
créer un spectacle composé de  
morceaux tout spécialement  
choisis par leurs soins dans  
leur répertoire.

**MERCREDI 23 JANVIER  
LA FRAMBOISE FRIVOLE  
"FURIOSO"**



Peter Hens et Bart Van  
Caenegem nous reviennent  
dans une nouvelle composition.  
Gageons que la future confron-  
tation à laquelle ils nous  
convieront, parviendra encore  
à faire tomber toutes les barriè-  
res entre les « familles » musi-

cales.

**VENDREDI 1er FEVRIER UNE  
JOURNEE PARTICULIERE  
d'Ettore Scola Avec Daniela  
Bisconti, Olivier Massart et  
Freddy Sixx**

Une production du Théâtre Le  
Public1938 : Mussolini reçoit  
Hitler, la journée particulière  
commence...

**MARDI 11 MARS  
BOUVARD ET PECUCHET**

de Gustave Flaubert  
Avec Jean-Marie Pétirot et  
Guy Pion Par le Théâtre de  
l'Eveil "Tout cela dans l'unique  
but de cracher sur mes  
contemporains le dégoût qu'ils  
m'inspirent." Gustave Flaubert



**VENDREDI 11 AVRIL  
BRUNO COPPENS  
"MA TERRE HAPPY!"**

"Ma Terre Happy" est une  
consultation salubre de notre  
belle Planète bleue, ...

**VENDREDI 25 AVRIL 2008  
ON S'ORGANISE**

de Marc Herman  
Avec Marc Herman, Jean-Louis  
Lahaye, Pierre Aucaigne  
(Momo) Un vaudeville roulant  
sur les grands boulevards du  
rire!

**Réservations et infos  
Théâtre du Gymnase124  
Boulevard Georges Deryk  
02/ 355 98 95 - centre.cultu-  
rel.tubize@skynet.be**

**Abonnement Belle Saison  
( Les monologues du vagin -  
Le chœur - La Grâce - Un fou  
noir au pays des blancs -  
Une journée particulière -  
Bouvard et Peruchet -  
On s'organise.) - 105 Eur  
Abonnement Confiance  
11 spectacles - 140 Eur.**

## Tubize existe culturellement

**Le Centre Culturel de Tubize,  
anime le théâtre du  
Gymnase depuis plus de 20  
ans. Il nous propose cette  
année encore une saison de  
spectacles qui réunit des  
valeurs sûres du monde du  
théâtre et de la musique**

Lors de sa conférence de pres-  
se, les responsables du Centre  
: Jean-Marc Zocastello  
(Président et Echevin de la  
Culture), Philippe Sax ( Vice-  
Président), José Lopez ( secré-  
taire) Daniel Felix (trésorier) et  
leur Animateur-directeur Bruno  
Soudan ont insisté sur le déve-  
loppement continu du centre :

l'importance de placer Tubize  
en bonne place sur l'échiquier  
culturel. Ils revendiquent fière-  
ment une place aussi importan-  
te que le foot et soulignent  
d'ailleurs qu'avec 680 specta-  
teurs pour une séance complè-  
te, ils font aussi bien si pas  
mieux que l'AFC Tubize.

L'idée de construire une nou-  
velle salle de spectacles, plus  
adaptée aux exigences d'au-  
jourd'hui et permettant un  
confort d'écoute supérieur pour  
le public Tubizien, est sur la  
table. Responsables culturels  
et communaux se penchent sur  
le dossier.

La saison de spectacle démar-

re le 28 septembre avec  
Virginie Hocq dans « Les  
monologues du vagin ». Soulignons la participation à  
l'échange avec le Congo «  
Yambi » et le spectacle avec  
le chœur « la Grace » de  
Kinshasa », la venue de Pie  
Tshibanda et « Un fou noir au  
pays des blancs » ( que nous  
avons programmé en septemb-  
re 2005) le 7 décembre, La  
Framboise frivole ( le 23 jan-  
vier), Une Journée particulière  
du Théâtre du Public le 1  
février, Bruno Coppens le 11  
avril et, hors abonnement, «  
sois belge et tais toi » le 28  
février. Vous trouverez une

énumération complète ci des-  
sous.

Le Centre Culturel a également  
mis l'accent sur la dimension  
environnementale en créant le  
logo «Une seule terre». Toute  
une série d'activités seront  
organisées sous ce label : le  
cycle exploration du monde, le  
ciné-club La planète en ima-  
ges, l'exposition «Sauvons la  
banquise», une conférence-  
visite «eco renover  
l'habitat»,etc...

Du 23 février au 8 mars se  
déroulera également le 6 ième  
festival de la marionnette sous  
le thème du théâtre d'ombre,  
comme il y a également le

cycle Recre-Tubize, les ateliers  
créatifs, les activités de l'espa-  
ce Pinocchio à Saintes autour  
du conte et de la marionnette,  
les visites guidées, les exposi-  
tions,... Tubize et l'Ouest du  
Brabant Wallon auront large-  
ment l'occasion de se divertir  
culturellement. Il s'agit en effet  
d'une programmation complé-  
mentaire aux activités du CLI,  
plus portée sur la musique et  
des spectacles réclamant des  
lieux plus intimistes et actifs  
dans l'organisation d'évène-  
ments favorisant la rencontre  
des habitants.

*Luc Schoukens*



### Marchal sprl

Entreprise générale d'électricité

Domotique - Cablage informatique

Chauffage électrique - détection incendie agréé - Contrôle d'accès

Tél 067/64 61 13 - GSM 0475/47 93 46 - www.marchalsprl.com - info@marchalsprl.com

Ventes & Locations immobilières

### Monique Stark

Agréé IPI : 502 427 - 0475/60 85 50 - info.stark@skynet.be

Rue de Huleu 53 -1460 Ittre

### TOITURES - ZINGUERIE CHEMINÉES

RUE TOÛNE 4 -1461 HAUT - ITTRE  
30 ANS D'EXPÉRIENCE  
COUVREUR AGRÉÉ

Entr. De Middelmeer J.  
Tél & Fax 067/21 36 17

**TERRASSEMENTS :**

Parking - piscine - étang - citerne...

**NIVELLEMENT :**

Terres briquillons

Après construction - avant semis

**TRANCHÉES :**

Fondations - égoûtage - câblage...

**DRAINAGE DES SOLS**

**TERRASSEMENTS** accès difficile ok !



Rue de Samme 163 - 1460 Ittre  
Tél/Fax 067/64 98 00 - GSM 0495/25 60 30

## LINE MÉTAL

Menuiserie métallique  
Pierre PRIN-DERRE

34 Rue de Fauquez -1460 Ittre  
Tél/Fax 067/64 81 86

**Pour un conseil professionnel**

### MESTDAGH DELANNOY HORTICOLE

**Vente et réparation de tondeuses  
Toutes marques**

**02/366 23 88**

**37 Chaussée de Nivelles à Haut-Ittre**

# Publicités



## Besoin d'espace?

**ESTIMATION GRATUITE DE VOTRE BIEN EN 48H**



Bruxelles Nivelles Braine-l'Alleud  
Tél. : 02/733 48 00 Tél. : 067/79 44 44 Tél. : 02/387 42 42

**Jean-Marc De Sutter**  
"Couleur désir"

Décoration d'intérieur et d'extérieur  
Recouvrement de sols et murs  
Pose de cloisons et de faux plafond  
Peinture à l'ancienne  
Rénovation de façade  
Pose de parquet  
Nettoyage de vitres



**0477/774 992**

**SANTOS DESIGN**  
Fabriquant de meubles sur mesures

Cuisines équipées  
Électroménager  
Scholtès, Ariston  
Novy, Whirlpool  
Placards  
Salles de bain  
Bureaux  
Bibliothèques



Rue de Tubize 12G 1460 VIRGINAL  
067/64 60 21 - 0475/55 64 21

067121 92 89 *V's Car*  
**ITTRE**

**ENTRETIEN - RÉPARATION - ACHAT - VENTE**  
**VÉHICULES TOUTES MARQUES**  
Vincent Verstraeten  
Rue les Hauts du Ry Ternel 32 - 1461 HAUT-ITTRE

**Varilux**® leader mondial du verre progressif  
POUR VOIR NET DE TRÈS PRÈS ET DE TRÈS LOIN EN UN SEUL MOUVEMENT

**BERNARD QUAIRIAUX**  
opticien

Acceptons toute réparation

BERNARD QUAIRIAUX, LUI, A LA MONTURE QU'IL VOUS FAUT!

Rue de la Libération, 16  
1460 Braine-le Château  
Tel: 02/566.16.58

JOURS D'OUVERTURE : DU LUNDI AU VENDREDI DE 9 À 12H ET DE 14 À 18H30. SAMEDI DE 9 À 12H ET DE 14 À 16H

Spécialiste en varilux et autres multifocaux - Lentilles de contact - Appareils auditifs - Baromètre

spécialiste en varilux - lentilles de contact - appareils auditifs - baromètre

**Century 21**  
Immo Dewaele

Estimation gratuite 0800 21 321  
NIVELLES - Rue de Namur, 178  
Plus de 130 agences en Belgique  
[www.century21.be](http://www.century21.be)

SPRL Brawa  
**Branche J-P.**

Toute la menuiserie  
intérieure et extérieure  
Bois - PVC - Alu

Rue de la Longue Semaine 12  
1460 Ittre  
067/21 59 52  
0473/865 193

**MATÉRIAUX ET TERRASSEMENT**

Nivellement  
Empierrement  
Égouttage  
Station d'épuration

Fondations bâtiment  
Transport matériaux  
Service containers  
Location Bobcat et minipelle

CLAES - 067/64 80 96 - 067/64 55 55 - 0479/99 45 15 - VIRGINAL

**DRIVE IN**

**Boissons - cigarettes**  
**Carburants**  
**Pétrole de chauffage**

Ouvert :  
Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h  
Le dimanche de 10h à 12h  
Fermé : le lundi et les jours fériés  
**Carburants : 24h/24h**  
**Carburants moins chers**

Route Provinciale 54 - 1480 Clabecq  
02/355 35 80 - Fax : 02/355 62 25

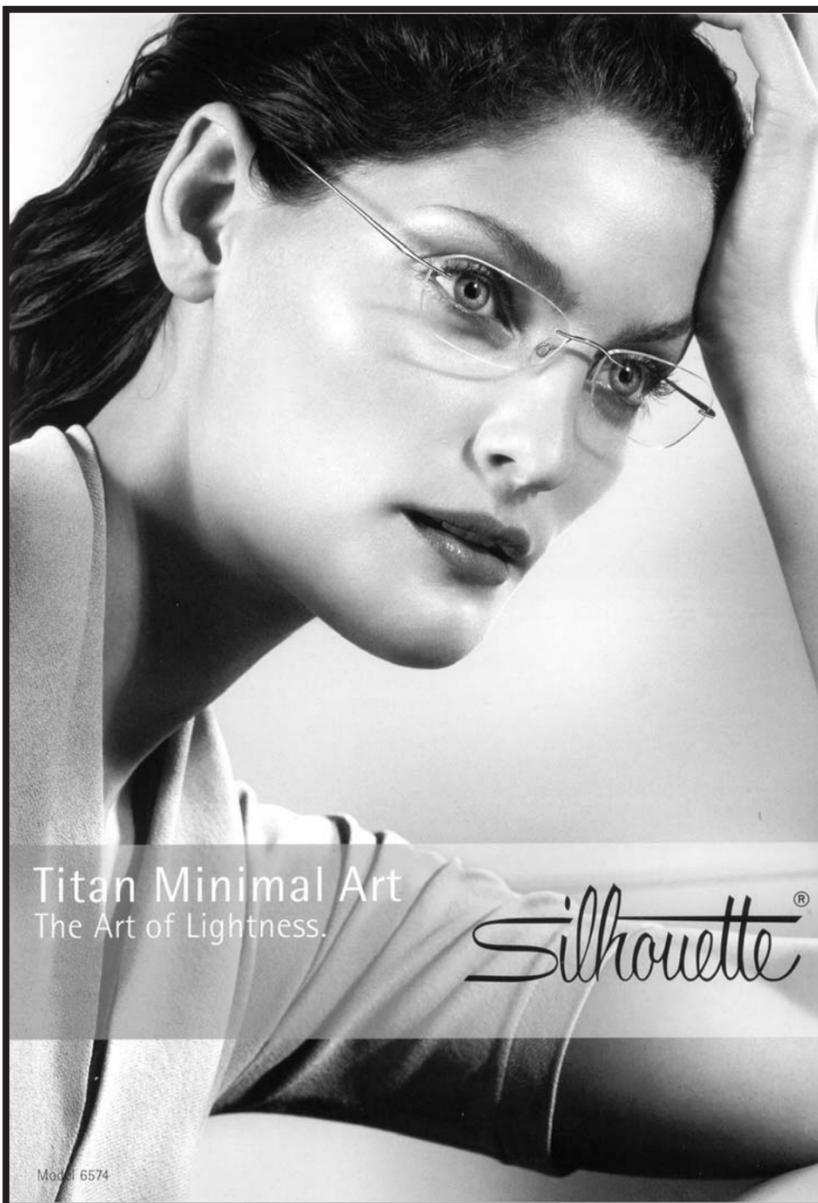
**VIRGINAL MAZOUT**



Tél. et Fax : 067/64 80 35

Votre publicité en **COULEUR**  
dans Le Petit Tram ?  
*C'est possible !*  
Tél : 067/64 73 23  
[www.ittreculture.be](http://www.ittreculture.be)

## Publicités



**Optique  
Léonard**

15 rue Basse 1460 Ittre  
067/64 77 28

**VARILUX®  
CENTER**

+ garantie vol  
+ garantie casse  
+ garantie adaptation  
+ travail assistance

Si votre vue mérite des Varilux  
vos verres méritent un expert !

Heures d'ouverture  
du mardi au samedi de 9h00 à 12h00  
de 14h30 à 19h00 - le samedi jusque 17h00

Titan Minimal Art  
The Art of Lightness.

*Silhouette®*

Modèle 6574

Bureau

Paris S.A.

Le spécialiste immobilier  
de votre région

Tél. : 067/ 21 33 34

Pour vos publicités : le Petit Tram 067/64 73 23

**Coiffure Micheline**

SALON CLIMATISÉ

84, rue Planchette - 1460 ITTRE - 067/64 72 45  
Ouvert : jeudi, vendredi et samedi**B & C Benoît Pire  
ELECTRICITÉ**Installation - rénovation  
industrie & privé - conseils & réalisation

Haut-Ittre 067/21 51 98

Distributeur  
officiel  
voitures  
neuves

**GARAGE  
DE  
RIDDER**

Rue Rouge Bouton  
37  
1460  
Virginal - Ittre  
067/64.60.31  
www.toyota.be  
deridder@toyotabelgium.be

**Toyota TopCar****Les occasions de qualité avec garantie**

- 12 mois de garantie minimum
- satisfait ou remplacé
- voiture de remplacement gratuite
- testé et approuvé
- crédit sur mesure

www.topcar.be

**Ets  
SEBATI**

www.sebati.be

- DEVIS GRATUIT
- PRIMES REGION WALLONNE



BOIS

PVC

ALU

**CHÂSSIS  
PORTES  
VOLETS  
VÉRANDAS  
SHOW ROOM**



Chée de Bruxelles 268 - 7090 Braine-le-Comte - Tél.: 067/55.23.39  
Chée Reine Astrid 14 - 1420 Braine-l'Alleud - Tél.: 02/384.96.14